

1220  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE  
REQU LE  
14 FEV 1972  
BIBLIOTHEQUE DEPOSEE DEPOT LEGAL  
DEPT. - PERIODIQUES,  
BIBLIOTHEQUE NAT.,  
1700 ST-DENIS,  
MONTREAL 129.



# Deux motoneiges repêchées des eaux gelées du Richelieu

Par André Bouchard

**SAINT-PAUL-ILE-AUX-NOIX** — Les grands moyens avec déploiement de 200 chercheurs, un hélicoptère et les plongeurs n'avaient apporté aucun résultat. Le hasard a tout changé avec la découverte du premier indice depuis cinq jours et il a fallu un simple grappin aux policiers qui ont retiré hier soir, vers 8 h. 30 les deux corps gelés des deux motoneigistes disparus depuis dimanche dernier.

Le sort de Richard Bissailon, âgé de 21 ans, et son compagnon d'infortune, Michel Savard, âgé de 17 ans, a donc été ce que l'on appréhendait. La glace qui cède et les deux jeunes gens, résidents de Saint-Paul-île-aux-noix, entraînés par leur véhicule de neige dans les eaux glacées de la rivière Richelieu.

Le constat du décès a été accompli par le Dr Gérard Archambault de Saint-Jean, coroner du district d'Iberville, et les deux corps ont été transportés à la morgue de Lacolle, la maison Raoul Serre, de cet endroit.

Le moment exact du décès n'a pas encore été déterminé, mais l'examen minutieux des débris mortelles apportera plus de précisions.

La disparition de ces deux motoneigistes aura

donc nécessité un important déploiement de chercheurs policiers ou volontaires civils. Le service de police de Saint-Paul a joué un rôle important dans les battues et examens de la glace ainsi que le détachement de la SQ de Lacolle. La SQ de Montréal a pour sa part prêté son hélicoptère et deux plongeurs. Un agent du détachement de la SQ de Saint-Jean a aussi participé aux recherches à bord d'une motoneige.

Les volontaires civils ont donné leur concours, nombreux de plusieurs centaines. Dans l'après-midi de dimanche, leur nombre a même atteint, à un certain moment, plus de 200. Grâce au

service des incendies de Saint-Paul, les participants avaient un lieu d'accès facile pour prendre un peu de chaleur, l'unité d'équipement de cette corporation municipale, un énorme camion rouge utilisé comme roulotte.

Aux environs où est survenue la tragédie, l'épaisseur moyenne de la glace était de 7 pouces, mais à certains endroits, elle offrait une plus grande et dangereuse minceur.

Ironie du sort, samedi, alors que les deux jeunes étaient encore bien vivants. Notre journal avait publié en page de Saint-Jean un texte intitulé: "La motoneige a ses hauts et ses bas".

**Brrrrr....**

Il y a des températures auxquelles on résiste difficilement, surtout lorsqu'on fait partie de la race féline, et c'est le cas de cet adorable bébé jaguar qui s'est laissé emmitoufflé afin de mieux résister aux rigueurs de la saison.

(Photo Presse Canadienne)

**A Saint-Jean**

## Une bombe explose sous l'auto d'un syndicaliste

**SAINT-JEAN** — Tout a commencé avec l'histoire d'un inoffensif pétard, fruit d'une supposée farce, mais voilà que la même victime de cette blague, un syndicaliste de Saint-Jean, se retrouve avec un bâton de dynamite qui explose sous sa voiture.

Dans notre édition de vendredi, le 28 janvier, nous publions la version officielle de la Sûreté municipale de Saint-Jean d'une rumeur d'explosion de bombe: un pétard aurait explosé sous la voiture de M. Jean-Paul Coulombe. L'incident n'aurait que fait voler un des enjoliveurs de roues de l'automobile garée près du 411, rue Saint-Laurent, adresse de M. Jean-Paul Coulombe, à Saint-Jean.

Mais voilà qu'un fait divers d'apparence anodine prend des proportions imprévues alors que, selon l'escouade de sécurité de la Sûreté du Québec, détachement de Montréal, un deuxième explosif, selon eux, un bâton de dynamite à mèche, a sauté dans la nuit

de mardi à mercredi, encore une fois sous la voiture de M. Coulombe. La blague de la semaine du 28 janvier répétée le 9 février prend un goût plus amer.

L'explosion a été entendue dans la nuit, à 2h. 15 du matin. La Sûreté municipale et la Sûreté provinciale de la localité ont été alertées du fait. Les spécialistes en désamorçage et explosions de l'escouade de sécurité de la SQ de Montréal ont donc été mandés sur les lieux. Deux d'entre eux sont venus enquêter à Saint-Jean et, d'après les rapports de leurs services, un bâton de dynamite à mèche a bien explosé sous la voiture de M. Coulombe. Heureusement, les dommages sont peu élevés.

L'onde de choc a fait voler les quatre enjoliveurs des roues de la voiture et la partie inférieure de la carrosserie a quelque peu souffert de la détonation. Comme la bombe en question n'a rencontré de résistance que de deux côtés à la fois, soit le sol et le des-

sous de la voiture, ses effets ont été peu dévastateurs. Si le bâton de dynamite avait été placé de façon à être entouré de pièces solides de toutes parts, il ne resterait que bien peu de morceaux de la voiture de M. Coulombe.

La version de la Sûreté municipale de Saint-Jean est plus concise. "Un détonateur aurait explosé avec un petit bruit, ce qui aurait occasionné peu de dégâts". Interrogé sur l'incident du 28 janvier, un porte-parole de l'escouade de sécurité de la SQ nous a affirmé que le service en question a été informé qu'une autre détonation avait eu lieu ce jour-là.

Selon la Sûreté municipale de Saint-Jean, les causes des deux incidents proviendraient de l'extérieur de Saint-Jean. M. Coulombe est un employé du service d'organisation de la CSN, à Montréal. Les deux explosions constitueraient des sortes de représailles exercées à l'endroit du syndicaliste, par des inconnus.

La Sûreté municipale nous a aussi révélé que l'automobile se trouvait devant la demeure de son propriétaire depuis une trentaine d'heures quand la deuxième explosion est survenue.

Les enquêteurs de la SQ poursuivent leurs recherches dans le but d'éclaircir cette affaire pour le moins "détonante".

**A la CUM**

## M. Lucien Saulnier remet sa démission

### Aéroports fermés?

**MONTREAL (PC)** — Les techniciens chargés de l'entretien des appareils électroniques, radar et communications de l'aéroport de Dorval, ont annoncé hier soir à la direction de l'aéroport qu'ils cessaient le travail à minuit une minute vendredi.

Le télégramme envoyé à la direction de l'aéroport déclare:

"Afin de protéger la sécurité du public voyageur aérien, prière de prendre note que tous les employés désignés ne se présenteront pas au travail à 0500 GMT, soit 0001, heure de Montréal.

### En liberté

**MONTREAL (PC)** — Mlle Martha Adams, qu'on accuse de diriger un vaste réseau de prostitution et qui a témoigné, cette semaine, à l'enquête de la Commission de police sur la conduite du directeur Saulnier, a pu enfin reprendre sa liberté, hier, après plus de trois semaines de détention.

Le juge Peter Shorteno, de la Cour du Banc de la Reine, a accueilli la demande de Me Auguste Choquette qui avait vainement tenté, à l'enquête préliminaire et à la comparution de sa cliente, d'obtenir sa remise en liberté.

### La météo

Régions des Laurentides, du Bas Saint-Maurice, de Québec et des Cantons de l'Est: généralement ensoleillé. Maximum de 15 à 20. Aperçu pour samedi: beau et plus doux.

Mercredi, les chercheurs, qui avaient troué toute la zone aux abords de Saint-Paul et Cantic depuis la disparition qui remontait au dimanche précédent à minuit 45 le matin, avaient perdu tout espoir et abandonné leurs tentatives. Les dernières avaient consisté dans le travail des plongeurs de la Sûreté du Québec qui n'avaient rien découvert sous la glace du Richelieu.

Le hasard a ravivé les espoirs, jeudi après-midi, après qu'un homme eut découvert un casque protecteur et une paire de mitaines. L'identification a été positive. Il s'agissait bien des effets de l'un des deux disparus.

Il a alors été question du retour des plongeurs aux abords de la montée Wilson où l'on souhaitait trouver les corps des deux accidentés. Les dernières recherches ont finalement eu lieu sans leur concours.

C'est à 8 h. 30 jeudi soir, à la hauteur de Saint-Paul, sur le Richelieu, qu'a eu lieu la pêche macabre. Les policiers ont hissé les deux corps gelés, mais très bien conservés ainsi que leur véhicule. Ils ont utilisé un simple grappin pour ce travail, instrument simple qui contrastait avec les moyens extraordinaires déployés les cinq jours précédents.

Les dépouilles des deux victimes gisaient à une profondeur de 10 à 11 pieds, tout près du véhicule qui les avait amenés avec lui vers la mort inévitable.

Un agent de la Sûreté du Québec, détachement de Lacolle, en charge de cette zone, nous a expliqué que, selon toute probabilité, la glace a

VOL. 37 — No 202 VENDREDI 11 FÉVRIER 1972 DIX CENTS

## La Voix de l'Est

La seconde fois en un mois  
Des cagoullards raflent \$4,000 à la Caisse populaire de Béthanie

**BETHANIE (JF)** — Deux cagoullards armés de carabines tronçonnées ont fait irruption, hier soir, pour la seconde fois en moins d'un mois, à la Caisse populaire de Béthanie et se sont enfoncés avec les recettes de leur forfait évaluées à environ \$4,000.

Il était 7 h. 30 environ lorsque les sinistres individus ont pénétré dans l'établissement et sommé un caissier de leur remettre le contenu des tiroirs-caisses.

Immédiatement après leur forfait, les cagoullards ont pris la fuite en volant le véhicule du fils du gérant de la Caisse populaire, M. Pierre Blanchette. La police devait retrouver l'auto volée une Toyota Blanche 1970, peu avant 10 heures, dans un rang à environ 5

milles de Béthanie.

**Alerte**

Le vol, qui a été perpétré au moment où deux clients se trouvaient dans la Caisse, a été sans délai rapporté à la Sûreté du Québec, détachement de Granby.

Les agents René Julien, Marc Belle-Isle et Normand Fontaine ont été dépêchés sur les lieux, tandis que l'escouade des vols à main armée de la SQ de Montréal, a été saisie de ce second méfait.

Des barrages routiers ont aussitôt été érigés sur toutes les routes de la région et le signalement des voleurs a été communiqué à tous les postes de police des alentours.

**Second vol**

C'est la deuxième fois en moins d'un mois qu'un vol à main armée est perpétré à cette Caisse populaire.

Le gérant, M. Laurent Blanchette, n'a pas manqué d'indiquer au cours de la soirée, hier, qu'il souhaite fortement que les voleurs se mettent à cambrioler d'autres établissements que la Caisse populaire de Béthanie.

Le premier vol a été commis, il y a trois semaines environ, par un bandit solitaire qui s'est enfoncé en motoneige. La police a pris en chasse le gunman mais, à la suite d'une mauvaise information, on a cru qu'il s'était terré dans une cabane à sucre.

Ce vol avait rapporté environ \$6,000 à son auteur.

## Waterloo et Saint-Césaire auront leur polyvalente en '75

**GRANBY (EPF)** — Les villes de Waterloo et de Saint-Césaire auront leur polyvalente pour septembre 1975, d'une capacité respective de 800 et 700 places élèves.

Telle est la décision communiquée aux autorités de la Commission scolaire régionale Meilleur par la direction générale de l'équipement du ministère de l'Éducation.

C'est un projet datant de 1965 qui se concrétisera avec l'implantation de ces polyvalentes dans les deux sous-centres de la Régionale. Il aura fallu, une fois que ces complexes scolaires seront prêts à recevoir les étudiants, près de 10 ans d'études, de recommandations et de rencontres avec les représentants du ministère de l'Éducation, pour qu'enfin les projets soient acceptés.

La révision de l'échéancier relatif à la mise en place du réseau d'écoles secondaires polyvalentes à travers la province de Québec, a donné lieu à ces changements concernant la Régionale Meilleur. La réalisation de ces projets est maintenant prévue pour septembre 1975.

L'administrateur de la Régionale Meilleur M. Jacques Dubois, rencontrera aujourd'hui un ingénieur de la direction générale de l'équipement, au ministère de l'Éducation, pour établir un échéancier ferme pour ces projets. La rencontre se déroulera à Granby.

Avant l'achat des terrains nécessaires à la construction de ces deux polyvalentes, la Régionale devra effectuer les sondages des terrains, sur lesquels elle a déjà certaines options, et ce, à la demande du ministère de l'Éducation.

Ces terrains sont, pour Waterloo, celui de l'arène, d'une superficie de 750,000 pieds carrés, et pour Saint-Césaire le terrain incluant l'école Paul VI, et qui est de 700,000 pieds carrés.

Une fois les achats conclus, les professionnels seront invités à préparer les devis techniques. A cette phase, si les communautés désirent rattacher certaines facilités récréatives communautaires (comme c'est le cas à Granby pour la polyvalente J.H. Leclerc) elles pourront en faire la demande.

Le président de la Commission scolaire Régionale Meilleur, M. P.-Germain Ostiguy, qui est également président de la Commission scolaire de Saint-Césaire, s'est dit très heureux de cette "bonne nouvelle" pour les deux sous-centres, Waterloo et Saint-Césaire, et espère que des projets semblables à la réalisation d'une piscine à la polyvalente J.H. Leclerc pourront devenir une réalité dans les deux municipalités.

# Nouvelles Régionales

Soirée d'information?

## Le maire P.-A. Roy se défend sur le dos des journalistes

WATERLOO (JF) — Même si elle n'a pas donné lieu à de fracassantes déclarations et encore moins à de violentes interventions de la part des contribuables, la séance publique, qui s'est tenue à Waterloo, a permis à la cinquantaine de personnes présentes d'entendre les explications du maire, M. Paul-André Roy, sur la hausse de taxes annoncée lors de la présentation du budget.

Cette séance, tenue sous l'égide de la garde-paroissiale St-Bernardin, a de plus permis au maire de Waterloo de se livrer à de violentes attaques sur les journalistes qu'il a implicitement accusés de déformer la vérité et de chercher à dénigrer l'administration municipale.

Les questions ne se sont pas succédées à un rythme affolant non plus, si bien qu'il a fallu à plusieurs reprises demander à l'auditoire "Y a-t-il d'autres questions?" Ceci a eu pour effet d'amener l'observateur à se demander s'il n'assistait pas à une assemblée "pactée" à laquelle n'étaient présents que des "fans" de l'administration actuelle.

### Industrie

La première question a été posée par le président de la garde-paroissiale St-Bernardin, M. André Fournier, celui-là même qui a convoqué cette importante soirée d'information.

"Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'industries à Waterloo?" a-t-il demandé. Le maire de Waterloo a alors répondu que la situation, à Waterloo, est semblable à celle qui prévaut dans toute la région où l'implantation d'industries ne s'effectue pas à un rythme accéléré, et que ceci découle également de la situation économique qui existe actuellement.

Il a indiqué que la ville de Waterloo effectue un certain travail dans la promotion industrielle mais que ce travail n'est pas facile, tout comme à Granby, où oeuvre un commissaire industriel retenant un important salaire et que cette situation se répète dans plusieurs municipalités.

Le maire Roy, a de plus, indiqué que Waterloo est dotée de bonnes industries dont certaines ont effectué de grands développements importants, ce qui prouve qu'elles sont en "parfaite santé".

Le premier magistrat a aussi spécifié que la ville n'avait pas assez de logis pour abriter les nouvelles familles et qu'il fallait tout d'abord construire des habitations pour recevoir de nouveaux foyers.

### Critiques

Le maire s'est ensuite livré à de violentes attaques contre les journalistes qui déforment les faits et qui s'acharnent sur l'administration municipale.

nicipale actuelle.

M. Roy a précisé qu'il n'avait pas apprécié la saveur des textes "chatoillants" qui ont été publiés récemment et qu'il ne ressentait pas le besoin de cacher la vérité "derrière un écran de fumée".

S'adressant ensuite à l'auditoire, le maire a spécifié que "ceux qui devraient y être n'y sont pas" et que ce sont ces personnes qui adressent des critiques à l'endroit du conseil actuel.

Il a ensuite déclaré que le conseil avait pris ses responsabilités et que la hausse des taxes n'avait pas été décrétée sans fondement.

### Hausse de taxes

Un citoyen a ensuite demandé pourquoi les taxes foncières avaient été augmentées. Le maire a expliqué qu'un déficit accumulé au cours des années antérieures est l'une des raisons de cette augmentation.

L'obligation de présenter des budgets équilibrés serait une autre raison, selon le maire de Waterloo, qui a aussi indiqué qu'un budget se doit d'être augmenté graduellement. Il a mentionné également que les citoyens de Waterloo jouissent des mêmes services municipaux qu'à Granby "et peut-être d'une eau meilleure".

Le maire Roy, qui, en plus de se sentir persécuté par les journalistes semble être "un grand complexe" par les nom-

breux rapports qu'il a fait entre Waterloo et Granby, a déclaré que certains citoyens font état que l'administration n'a rien fait depuis trois ans.

Il a alors indiqué que depuis ce temps, 16 rues ont été pavées, à Waterloo et que ces travaux s'imposaient et n'avaient rien "d'un luxe".

"Si les citoyens étaient aussi actifs pour aider que pour critiquer les taxes, pourraient-elles baisser" a-t-il affirmé. M. Roy a de plus réaffirmé sa confiance en ses collègues de l'administration municipale.

Le maire de Waterloo a de plus souhaité une assistance plus nombreuse aux séances du conseil ce qui influence-

### Des éleveurs de chevaux canadiens iront à Valcourt

VALCOURT — Quelque 40 membres de la Société des éleveurs de chevaux canadiens se rendront en visite à Valcourt mardi le 15 février. Ils arriveront là vers 1 h. 30.

Le groupe doit visiter l'usine de la compagnie Bombardier Ltée à 2 heures et le Musée J.-Armand Bombardier à 4 heures. Il y aura ensuite réception et buffet froid au Club Bout-en-train à 5 heures.

Faît à signaler, les visiteurs seront accompagnés d'un étalon de race canadienne qu'on pourra tatouer.

### La transformation de fibres en '71

SAINT-HYACINTHE — Les filatures canadiennes de textile de coton ont transformé plus de fibres en 1971 comparativement à l'année précédente rapporte l'Institut canadien des textiles.

La consommation des fibres en décembre de 1971 s'est chiffrée à 19.707.000 livres, en regard de 16.870.000 en décembre de 1970. Le total pour l'année précédente, de 204.176.000 livres, est supérieur à celui de 1970: 193.646.000 livres.

Les fibres synthétiques remplacent, dans une mesure croissante, le coton comme matière première dans l'industrie de coton canadienne.

### Autres nouvelles régionales en pages 11 et 14

rait l'orientation de l'opinion et, s'adressant une fois de plus au journaliste, il a dit espérer voir la vérité dans le journal.

Il a ainsi continué de s'en prendre au journaliste indiquant qu'une publicité malhonnête et mensongère avait été faite autour du projet d'hébergement et ce dans diverses publications.

M. Roy a ainsi semblé ne pas apprécier les critiques que lui adressent certains journalistes dans les compte-rendus que contiennent ces publications.

Par la suite le secrétaire de la ville de Waterloo, M. René Bellefeuille, a comparé les budgets des années 1971 et 1972, en faisant remarquer les sommes dépensées dans chacun des services au cours de ces deux années.



### Semaine de l'électricité

Différents événements marquent depuis quelques jours la Semaine nationale de l'électricité dans la région. Bromont a aussi eu sa cérémonie. Dans l'ordre habituel sur cette photo: MM. Guy Marcoux, responsable des relations publiques à l'Hydro-Québec pour la région Richelieu; Gérard Lefebvre, secrétaire général de la Ligue électrique du Québec; Norbert Dunlavey, président de la firme Eastern Township Construction Ltd qui a construit une maison NOVOLEC à Bromont; Germain Désourdy, maire de la ville de Bromont; et Jean-Louis Auger, président de la section Granby - St-Hyacinthe de la Corporation des maîtres électriciens du Québec.

## Condamné en '69 à l'emprisonnement à vie pour meurtre Mercier demandera l'annulation de son procès en Cour Suprême

FARNHAM (AD) — Henri-Philippe Mercier, un père de famille d'une trentaine d'années, de Farnham, qui purge une sentence d'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre de son enfant survenu en mars '69, s'adressera à la Cour suprême du Canada au mois d'avril dans une tentative pour obtenir l'annulation de son procès et la cassation du jugement relatif à cette affaire de meurtre.

Mercier a obtenu de la Cour suprême du Canada l'autorisation d'en appeler du verdict et du jugement après que ses avocats eurent présenté une requête en ce sens lundi, à Ottawa.

Le plus haut tribunal au pays a accueilli favorablement la requête présentée par les procureurs de Mercier, le bureau d'avocats montréalais Shadley, Mélançon et Sacchitelle.

Me Claude Noiseux, procureur de la Couronne pour le district judiciaire de Bedford, représentait le ministère public lors de l'audition de la requête dans la capitale canadienne.

### Reprise du procès?

L'accueil favorable du plus important tribunal au pays ouvrirait la porte à une seule possibilité pour l'appelant. Mais la Couronne présentera des arguments de première valeur pour s'opposer à l'annulation du procès et à la cassation du jugement.

Toutefois, si la Cour suprême du Canada accueillait favorablement l'appel logé par les avocats de Mercier, cette décision ouvrirait inévitablement la porte à un nouveau procès et non à l'acquiescement de ce dernier.

### Verdict du jury

On se rappellera qu'en octobre '69, un jury composé de 12 hommes avait rendu un verdict de culpabilité contre Henri-Philippe Mercier, de Farnham, pour le

meurtre de son enfant survenu quelque six mois auparavant, soit en mars de la même année.

À la suite du verdict rendu par le jury, le juge Louis-Philippe Cliche qui présidait alors ce procès en Cour du banc de la

reine, au Palais de Justice de Cowansville, n'avait eu d'autre alternative que d'imposer à Mercier une sentence d'emprisonnement à perpétuité.

Un premier appel logé

auprès de la Cour d'appel du Québec a déjà été rejeté par ce tribunal.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les avocats de Mercier s'adresseront à la Cour suprême au mois d'avril.

## Deux incendiaires écopent respectivement de 18 et de 6 mois d'emprisonnement

ROXTON FALLS (AD) — Un individu de Béthanie, Marcel St-Onge, âgé d'une trentaine d'années, et son compagnon, Jacques Bouchard, 19 ans, de Roxton Falls, dans le comté de Shefford, ont écopé de sentences respectives de 18 et six mois d'emprisonnement hier au Palais de Justice de Cowansville, après qu'ils eurent reconnu leur culpabilité à deux accusations d'incendiaire.

Les deux hommes, qui comparaissaient devant le juge Guy Genest, de la cour des Sessions de la paix, ont avoué être les auteurs de deux incendies criminels qui ont détruit le 25 juillet et le 6 septembre, deux immeubles appartenant à M. Jean-Paul Bélisle, de Roxton Falls, causant ainsi à ce dernier des pertes matérielles évaluées à environ \$12.000.

Représentés par Me François Lévesque de Bedford, qui agissait en tant que délégué de l'Assistance judiciaire, St-Onge et Bouchard ont changé leur option, hier, en cour. Ils devaient subir leurs procès sous deux chefs d'accusations chacun, mais ils se sont ravisés et ont choisi un procès sommaire.

Tous deux ont alors admis leur culpabilité en réponse aux accusations retenues contre eux. Bouchard était accusé d'avoir mis le feu à deux bâtiments différents le 25 juillet et le 6 septembre, bâtiments qui étaient la

propriété de M. Jean-Paul Bélisle, de Roxton Falls. Son complice, Marcel St-Onge, était pour sa part accusé d'avoir incité l'autre à incendier une grange et une maison appartenant à la même victime.

Selon des propos tenus par l'un des accusés, ces crimes auraient eu "l'éternel triangle" pour origine, puisque St-Onge et un membre de la famille Bélisle auraient convoité la même fille qui était en fait la sœur du jeune Bouchard, l'autre accusé dans cette affaire.

Or, ce serait dans un esprit de vengeance et de préméditation, à la suite de sa défaite et de blessures subies dans une bataille au cours de laquelle il aurait été battu à coups de chaîne, que St-Onge aurait pris la forme résolution de faire payer cela à son adversaire qui s'était mérité l'amour de la jeune fille. Selon les propos du prévenu St-Onge, le tout aurait été porté à l'attention des tribunaux mais n'aurait pas eu les résultats escomptés.

### Gravité des crimes

Dans sa plaidoirie, Me Lévesque a reconnu la gravité des crimes, mais a insisté sur le fait que les prévenus n'avaient aucun dossier judiciaire et que des circonstances particulières avaient en-

touré toute cette affaire. Reconnaisant que le crime reproché à St-Onge est plus sérieux que celui reproché à Bouchard, il a imploré une certaine clémence de la cour en réclamant une sentence de 23 mois d'emprisonnement pour le premier et une peine de trois mois de prison pour le second, qui, en fait, été l'objet et la victime de l'autre.

De son côté, Me Claude Noiseux, procureur de la couronne, a insisté sur la gravité des crimes, expliquant qu'il aurait pu y avoir des pertes de vie si la maison n'avait pas été désertée. Me Noiseux a aussi insisté sur le caractère exemplaire de la sentence dans les circonstances, réclamant pour St-Onge une peine d'au moins deux années de pénitencier et pour Bouchard une sentence moindre mais néanmoins exemplaire et conforme à la gravité des crimes.

Le juge Genest a donc condamné Marcel St-Onge à purger une peine de 18 mois d'emprisonnement concurrentement sur chaque chef d'accusation; il a aussi imposé à Jacques Bouchard deux sentences concurrentes de six mois de prison chacune.

Deux agents de la Sûreté du Québec se sont donc substitués aux gardiens de prison et ont escorté les deux individus jusqu'à la prison commune de Sherbrooke où ils ont commencé à purger leurs peines.

### Chez les Lions de Farnham

FARNHAM (DNC) — Le club des Lions de Farnham a fait l'acquisition d'un autre lit d'hôpital. Il dispose désormais de quatre lits et de huit chaises roulantes qu'il met à la disposition de la population de Farnham.

Ceux qui sont intéressés à profiter de ce service communautaire sont priés de communiquer avec le secrétaire du club des Lions de Farnham, M. Jim McCullough à 293-4536.

Par ailleurs, le club annonce la tenue de son souper annuel père, fils et filles, le 7 mars, à l'hôtel Montcalm. Les membres devront se faire un devoir d'inviter leurs enfants à participer à cette soirée qui débutera à 7 h p.m.

### APPROBATION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES EN 48 HEURES

■ De l'argent immédiatement, jusqu'à 85% de la valeur de votre maison.  
■ Jusqu'à \$25.000, — jusqu'à 15 ans pour rembourser.  
■ Assurance-Vie de groupe à peu de frais.  
■ Taux d'intérêt minime et compétitif.

### HOME PLAN REALITES LIMITED DIVISION DU GROUPE TRADERS LTD.

ROBERT LAMOUREUX  
42 St-Jacques, St-Jean  
Tél. 347-3787  
FRED BERGERON  
14 ST-ANTOINE S., Granby.  
Tél. 378-4687

### DÉJEUNER — DÎNER DES LOISIRS ST-LUC

DIMANCHE le 13 FÉVRIER 1972 de 9 h. 30 a.m. à 2 h. p.m.  
AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE ST-LUC

Menu FÈVES AU LARD et JAMBON  
BIENVENUE À TOUS  
Admission \$1.00 pour les adultes  
aux moins de 16 ans 50¢



Une cinquantaine de contribuables de Waterloo ont assisté à la soirée d'information où le maire M. Paul-André Roy a apporté diverses explications sur le budget qui a été récemment déposé. Les violentes interventions des contribuables et les déclarations fracassantes ont été absentes des débats, à tel point que l'observateur a été porté à se demander s'il n'assistait pas à une assemblée "pactée". (Photo Jeannot Petit)

# Réduction des 3/4 du tarif ordinaire pour les appels faits par l'interurbain automatique au Québec et en Ontario, le dimanche, de 8 heures à 18 heures

Quand vous composez vous-même le numéro de votre appel interurbain\* le dimanche, entre 8 heures et 18 heures, vous obtenez une réduction des 3/4 du tarif ordinaire. Par exemple, un appel de \$1.00 au tarif ordinaire ne vous coûte que \$0.25.

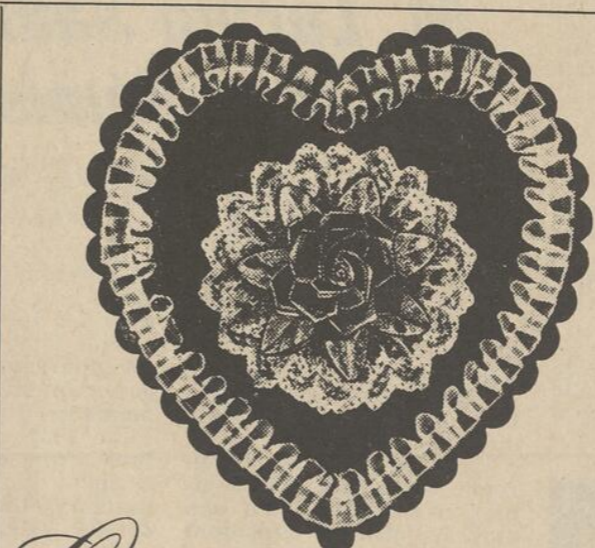
Ce nouveau tarif spécial du dimanche s'applique aux appels faits dans le territoire desservi par Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

\*Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service là où vous demeurez ou dans la localité où vous appelez, la téléphoniste acheminera votre appel aux tarifs de l'interurbain automatique.



Bell Canada

## Profitez du tarif le plus bas, le "tarif spécial du dimanche."



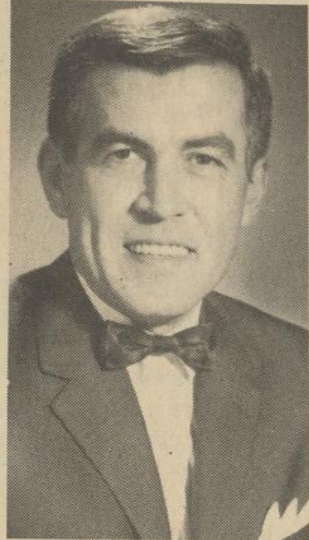
Ce coeur en échange du sien  
Les bonbons  
**Laura Secord**  
pour la Saint-Valentin de  
Magasin Dozois' Store inc.  
58 Principale Granby Tél. 372-2166

## L'abolition de la taxe des locataires

# Québec devra trouver d'autres sources pour renflouer les municipalités — J.-L. Tétreault

GRANBY (JF) — Le maire de Granby, M. Jean-Louis Tétreault, a déclaré que le gouvernement du Québec devra maintenant recourir à d'autres méthodes pour rembourser aux municipalités les sommes dont elles seront privées par l'abolition de la taxe des locataires.

Telle est la réaction du premier magistrat de Granby à la suite de la parution, hier, dans la première édition du quotidien La Presse, de la nouvelle annonçant l'abolition de la taxe des locataires au cours de 1972.



M. J.-L. TETREAUULT

Le maire Tétreault a fait remarquer que cette mesure ne serait effective qu'en 1973 et que les municipalités pourront alors réajuster leurs budgets à l'aide des sommes que mettra à leur disposition le gouvernement.

Le premier magistrat a souligné que la perception de cette taxe représente une impor-

tante part des revenus de Granby, puisqu'elle permet à la ville de recevoir environ \$470.000, soit 8,8% de ses revenus pour l'année 1972.

L'an dernier, la perception de cette taxe avait rapporté \$390.000, ou 7,76% des revenus déposés dans les coffres de la ville de Granby.

**Scolaire**  
 Le maire Tétreault a également rapporté que ce n'est pas le transfert graduel du champ de l'impôt foncier scolaire vers les municipalités et ce, dans un délai de 5 ans, qui fournira aux villes les sommes perdues par l'abolition de la taxe des locataires.

Ce transfert se ferait à un rythme annuel de 3%.

Le maire de Granby verrait davantage l'augmentation de la répartition de la taxe de vente que redistribue dans chaque municipalité le gouvernement.

La ville de Granby retirera \$900.000 de cette redistribution en 1972 ce qui représente 16,25% des revenus de la ville de Granby. En 1971, cette partie de la taxe de vente s'élevait à \$815.000 ou 16,21% des revenus.

Cette redistribution de la taxe de vente ne représente, selon le maire, qu'environ 20% de la taxe de vente perçue par Québec à Granby. Il estime que le montant apporté par la taxe de vente au gouvernement serait d'environ \$2 millions, à Granby.

La façon dont on explique cette redistribution donne l'impression que les municipalités retirent 100% de ce qu'elles ont versées, mais mais il ne s'agit que d'une impression, a mentionné le maire.

**Municipalités**  
 Quelque 340 municipalités du Québec perçoivent par la taxe des locataires environ \$5 millions par année, rapporte le quotidien La Presse.

De plus, annonce-t-on l'Assemblée des membres du Club social de l'Hydro

GRANBY — L'assemblée générale annuelle du Club social des employés de l'Hydro-Québec aura lieu à 8 heures, ce soir, au Chalet de ski de Bromont, à 8 heures, sous la présidence de M. Omer Mailhot, dont le mandat prend fin cette année.

Le programme de la soirée comprend entre autres choses la visite de la maison anti-pollution NOVOLEC construite sur la rue Châteauguay, à Bromont.

Les dirigeants de l'organisme comptent sur la présence de tous les membres.

**Couronnement de la reine des Multicolores**

ST-CESAIRE — Le club de motoneige «Les Multicolores» de St-Césaire, tiendra pour ce soir le couronnement de la reine, qui devait avoir lieu vendredi passé et qui a été remis à cause de la mauvaise température.

La fête aura lieu à la salle Tourbillon et l'orchestre de Gilles Chicoine fera les frais de la musique. Quatre duchesses se présenteront au public avant le couronnement, il s'agit de Mlle Jacqueline Leroux, Jocelyne Lefebvre, Pierrette Braut et Armande Boudreau.



il, l'abolition de cette taxe serait l'une des mesures comprises dans le réaménagement fiscal municipal qui serait bientôt annoncé par le ministre des Finances, Me Raymond Garneau.

Un amendement à la Loi des cités et villes devrait être soumis par la suite par le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, afin de prohiber dans toutes les localités la perception de cette taxe.

Enfin, il semble que ce geste du gouvernement libéral ait été promis dans son programme qui devait le

mener à la victoire en 1970.

Le quotidien cite des paroles de M. Bourassa qu'il prononçait le 18 juin 1970, quelques jours avant les élections provinciales.

«Nous proposons également des amendements aux lois municipales en vue d'empêcher l'imposition aux locataires»

Peu avant 1 heure, aujourd'hui, le poste de radio CKAC a annoncé que le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, a confirmé la nouvelle publiée en premier, hier, dans le quotidien La Presse.

## Aucune demande officielle de la part des parents de St-Patrick

# La Commission scolaire de Granby n'aura pas à prendre de décision, mardi soir

GRANBY (EPF) — «La position de la Commission scolaire, jusqu'à maintenant, c'est que St-Patrick existe et continuera à exister. Si il y a des changements pour l'an prochain, ce sera à

la suite de pression de parents.»

Tel est ce que nous a déclaré hier soir, l'administrateur de la Commission scolaire de Granby, M. Georges Zigby, rela-

**«Vous n'êtes pas "tannés" de crever, bande de chômeurs!" — P. Gendron**

GRANBY — Dans un communiqué que le Conseil central de la CSN de Granby, a envoyé aux journaux hier, M. Pierre Gendron président, critique sévèrement la nouvelle loi de l'assurance-chômage, et qualifie de malhonnête la publicité du gouvernement à ce sujet.

«On a l'impression, avec cette publicité, que c'est presque une chance d'être chômeur, a-t-il dit, alors que des gens ne peuvent recevoir de prestations d'assurance-chômage. «Selon M. Gendron, le chômeur devra attendre de 6 à 10 semaines pour recevoir sa première prestation, ce qui a pour conséquences, l'endettement, les querelles, les lettres d'avocat au bureau de crédit, les saisies, bref a-t-il dit, la déchéance.

«Tantôt on s'adresse au syndicat, tantôt au député, parfois au curé, tout le monde tire la couverture de son côté, d'affirmer le chef syndical, en ajoutant que le bureau de la CSN de Granby était débordé d'appels, de même que le bureau de Sherbrooke dont le personnel, dit-il, est débordé d'ouvrage.

C'est en essayant de capter l'attention des chômeurs que M. Gendron a lancé «Vous n'êtes pas tannés de crever, bande de chômeurs» afin de pouvoir les inviter ensuite à la réunion d'information sur la loi d'assurance-chômage à laquelle participeraient des hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral.

La réunion aura lieu le 19 février prochain au Conseil central de la CSN de Granby, à 10 h. a.m. et tous les chômeurs sont cordialement invités à participer à cette assemblée qui s'annonce comme étant des plus intéressantes pour tous ceux qui ont des problèmes avec la nouvelle loi d'assurance-chômage.



Le Concile des Jeunes de Granby Inc., a obtenu l'autorisation de tenir un Baril-Thon à certains endroits dans la ville de Granby les 19 et 20 février.

L'administration municipale a autorisé un contribuable de Granby à creuser une fosse septique et un puits artésien sur le terrain où il projette de construire une résidence. Ce contribuable devra cependant signer une servitude certifiant qu'il ne s'opposera pas à l'installation des conduites d'égouts et d'aqueduc lorsqu'ils seront nécessaires sur cette rue.

L'administration municipale a retenu les services du conseiller juridique Me Guy Arsenault à la suite d'une demande du C.E.R.F.E. L'aviseur légal devra informer le conseil des possibilités de classer cet organisme parmi ceux qui sont en droit d'obtenir une subvention de la ville, égale au montant versé en taxes de locataire.

**VENTE de 25% à 40% DE RÉDUCTION SUR TOUTE LA MARCHANDISE**

**POMMIER BIJOUTIER**  
 62 PRINCIPALE, GRANBY  
 RÉPARATION — CADEAUX



## Reine des Loisirs

L'organisation des Loisirs de la paroisse Saint-Benoît a couronné sa reine au cours d'une soirée donnée au sous-sol de l'église de cette paroisse. Sa Majesté Louise Ménard est ici couronnée par le Bonhomme Carnaval, en présence du président des Loisirs Saint-Benoît, M. Camille Fortier. Ce dernier est également vice-président des Loisirs de Granby Inc.

(Photo C-Line Jobin)

## Les fonctionnaires entreprendront une marche symbolique

GRANBY — Les membres du syndicat des fonctionnaires provinciaux de la région de Granby, prendront part à une marche symbolique, ce soir, devant le bureau de placement provincial de Granby, rue Principale, angle Phoenix, entre 5 h. et 9 h.

C'est ce qu'a révélé hier, M. Julien Brodeur, vice-président du Conseil central et président du syndicat des fonctionnaires provinciaux section ouvrier de Granby, lors d'une conférence de presse. Selon M. Brodeur, cette marche aura pour but de sensibiliser la population à la lenteur avec laquelle le gouvernement négocie, et aussi de prouver au gouvernement, que les fonctionnaires sont prêts à agir. Cette marche s'inscrit dans le programme de l'Opération débloquée, déclenchée, lundi dernier et qui constituera une escalade jusqu'au mois de mars, alors que les 250.000 syndiqués du Front commun obtien-

dront le droit de grève. Le président du syndicat des fonctionnaires ouvriers a déclaré que les agents de la paix étaient invités à cette marche et que son syndicat se montrait solidaire à leur égard.

On sait que le gouvernement n'a pas négocié avec le Front commun depuis octobre, et que la dernière convention collective des syndiqués est échu au mois de mars 1971.

La marche de ce soir est la deuxième étape de l'opération débloquée, la troisième étape sera la grève du zèle et la tenue de journées d'études, et la dernière étape sera un ultimatum précédant la grève générale qui pourrait avoir lieu au milieu du mois de mars.

Le syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec représente 32.000 travailleurs dont 12.600 sont ouvriers et 20.000 fonctionnaires, et il fait partie du Front commun groupant tous les secteurs publics et parapublics.



L'Amicale des anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur tiendra sa réunion à 9 h. 30, dimanche matin. Il y aura d'abord messe, et déjeuner. C'est M. le curé Joseph Poitevin, de la paroisse St-Joseph, qui sera l'invité. Il traitera du projet «Chantier '72».

Westinghouse Canada Ltée, qui opère une usine à Granby, annonce que ses ventes ont atteint \$267 millions au cours de l'année 1971 comparativement à \$233 millions en 1970. On rapporte un bénéfice net total de \$2.04 par action en 1971.

Le président de l'organisation du dîner-bénéfice du Parti libéral du Québec, M. Jean Morissette, annonce que M. André Lague, président du Parti libéral du comté de Shefford, a été nommé responsable de la vente des billets dans Shefford en vue de cet événement. Pour obtenir des informations supplémentaires sur l'organisation de ce dîner-bénéfice, les intéressés n'ont qu'à composer le numéro 372-5473.

Les groupes de Granby intéressés à obtenir des informations sur le Festival du théâtre étudiant du Québec ou encore à y participer n'ont qu'à écrire à: Fleg, C.P. 185, Lac Mégantic. Le secrétaire exécutif de cette organisation est M. Pierre Paquet.

Le confrère Bernard Brodeur recevait, il y a à peine quelques jours les vœux de Noël du Frère Benoît Lanoue, un religieux originaire de Farnham qui se dévoue au Malawi, en Afrique. Si vous pensez que notre poste est lent, consolez-vous en pensant que cette lettre a mis quatre mois à venir. Le Frère Lanoue a rédigé ses vœux dans les minutes précédant le premier match de l'actuelle saison de la Ligue nationale de hockey, le 9 octobre dernier.

Imasco Ltée rapporte des ventes nettes de \$569,629,000 pour l'année 1971, soit une baisse de quelque \$12 millions par rapport à l'année 1970. Les bénéfices nets, avant postes extraordinaires, sont cependant supérieurs à ceux de l'an dernier.

vement aux conclusions de la soirée d'information convoquée par l'exécutif de l'atelier pédagogique de l'école St-Patrick, et à laquelle il a été invité en compagnie de M. Georges Hamel, comme représentant de la Commission scolaire de Granby.

Dans un article publié mercredi, dans La Voix de l'Est, nous mentionnions que les commissaires devaient prendre, mardi, une décision concernant le transfert des élèves de St-Patrick à l'école protestante Parkview, et qu'ainsi, le sort de l'école St-Patrick se déciderait cette semaine.

Or, jusqu'ici, selon M. Zigby, aucune demande officielle de la part des parents de St-Patrick n'a été formulée pour qu'un transfert soit opéré. Donc, pour l'instant, les commissaires n'ont aucune décision à prendre. Par ailleurs, aucune entente n'est intervenue entre la Commission scolaire de Granby et celle de Bedford.

À la suite de sa réunion d'information, l'atelier pédagogique a fait parvenir aux parents, qui étaient absents, un questionnaire qu'ils doivent remplir et sur lequel ils doivent voter, avant le 14 février, date à laquelle se fera la compilation des réponses reçues.

L'atelier n'a même pas fait savoir qu'il viendrait, de dire M. Zigby. S'ils nous l'apportent (le résultat du vote et un document s'y rattachant), tout ce qu'on pourrait faire, c'est en prendre connaissance, et non pas prendre une décision.

Advenant le cas où une demande officielle serait faite, la Commission scolaire prendra en considération l'opinion des parents de langue anglaise, et prendra également

celle des parents francophones. «Le vote, d'ajouter M. Zigby, sera une des considérations, sera certainement un poids, mais ne sera pas le seul argument reconnu et n'impliquera pas nécessairement ni automatiquement le transfert des élèves à Parkview, si le vote est favorable».

## Enseignement anglais

L'école St-Patrick compte actuellement une population étudiante de 275 élèves, environ. 275 élèves à St-Patrick, c'est donc un nombre suffisamment grand pour justifier l'opération d'une école», de dire M. Zigby qui ajoutait que, à St-Patrick, les étudiants reçoivent les mêmes services que dans les autres écoles de Granby. Contrairement à ce que nous avions mentionné, relativement au service de l'éducation physique, entre autres St-Patrick bénéficie d'un éducateur physique presque à plein temps, de nous mentionner M. Zigby.

L'argument principal invoqué par l'atelier pédagogique de St-Patrick, pour justifier une fusion des deux groupes anglophones dans une même école, c'est «consolider, préserver et sécuriser l'enseignement et la culture anglophones» devant l'invasion

des francophones dans les écoles anglaises, depuis l'avènement du bill 63.

Tous les autres avantages, décrits sur une circulaire distribuée par l'atelier pédagogique St-Patrick lors de l'assemblée d'information, viennent, en somme, se greffer à cet objectif, et peuvent être, jusqu'à un certain point, discutables. Donc, il ne faudra pas s'attendre à ce que, mardi le 15 février, les commissaires prennent une décision pour ou contre le transfert des élèves de St-Patrick à Parkview.

THEATRE PALACE GRANBY  
 372-4466

A L'AFFICHE CE SOIR!  
 LE QUÉBEC C'EST...  
**MON ONCLE ANTOINE**  
 POUR TOUS

Jacques Gagnon Jean Duceppe  
 Claude Jutra

aussi  
**LEE VAN CLEEVE**  
**COMMANDOS**

PROG. COMPLET À 7 H. 30

**CONCERT**  
 MERCREDI, 16 FÉV. 8.45  
**RENÉ SIMARD et LES BARONETS**

**Pst! Pst!**  
 Le silence est le plus beau bijou d'une femme...

**POULET**  
**A&W**  
 777 PRINCIPALE GRANBY

à la bonne enseigne  
 pour faire une bonne affaire!  
 Pour votre utilité ou votre agrément, le camion Fargo est efficace en tout, venez l'essayer!

**Shefford**  
 CHRYSLER PLYMOUTH LTEE  
 947 Principale Granby 378-9051

Venez rencontrer YVAN CHAGNON "Monsieur Pick-up"

# Editorial

## M. Connally veut-il maîtriser le Canada ?

Ce n'est pas tant l'exposé de M. Nixon sur la politique étrangère des Etats-Unis que les commentaires de son secrétaire au Trésor sur les concessions commerciales du gouvernement canadien qui doivent nous intéresser.

Le chef de la Maison-Blanche parle du reste très peu du Canada. Il exprime simplement le désir de maintenir avec notre pays des relations amicales.

Il n'en est pas ainsi, cependant, de M. Connally. Comme il en a l'habitude, le secrétaire au Trésor n'y va pas de main morte. Non seulement, cela saute aux yeux, M. Connally n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur notre taux de chômage, l'instabilité de notre production due souvent à l'intransigeance de Washington pour s'en rendre compte.

M. Connally, sait fort bien que notre économie, en raison des investissements américains énormes au Canada, est étroitement liée à celle des Etats-Unis et que, dès que celle-ci ne fonctionne pas normalement, la nôtre en subit les conséquences.

Le secrétaire au Trésor devrait donc, au lieu de parler de représailles, se montrer un peu plus conciliant, et cela à moins de vouloir secrètement ralentir l'évolution de notre économie.

Il ne saurait tout de même traiter avec le Canada, comme il traite avec les autres régions économiques du monde. Il lui faudrait aussi se rappeler que les guerres commerciales ne donnent jamais rien de bon et que le plus mauvais compromis est encore préférable à l'adoption de la méthode dure.

Du reste, comme le précise le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, la proposition canadienne constitue un compromis raisonnable, notamment sur le commerce de l'automobile et le matériel de défense. Même si, dans l'esprit de M. Connally, ce n'est pas encore assez bon pour les Etats-Unis, le Canada a tout de même le droit de penser autrement.

N'est-il pas vrai de dire d'un autre côté, que l'administration américaine est divisée à ce propos, que l'on ne parvient pas à faire l'unanimité? M. Connally est donc mal venu de parler de représailles, de demander au Congrès de prendre les moyens appropriés pour mater le Canada.

Ce qu'exige le secrétaire au Trésor est inacceptable, tout particulièrement dans le cas des accords sur l'automobile, parce que l'établissement d'un marché libre permettrait à l'industrie américaine d'éliminer rapidement l'industrie canadienne.

Quant aux autres demandes américaines, que l'on ignore, elles ne semblent pas plus acceptables, puisque, selon le ministre du Commerce, les intentions de M. Connally ne laissent présager rien de bon. Quoi qu'il en soit, une telle attitude de la part du principal assistant de M. Nixon est inadmissible. Le Canada peut accepter de renégocier ses accords, mais il ne peut accepter de se faire imposer, le couteau dans le dos, les conditions que pose M. Connally qui, somme toute, cherche à redorer son blason à l'approche des élections.

Il faut espérer que le Congrès ne donnera pas suite à "ces moyens appropriés" qui, dans les circonstances, constituent un ultimatum et semblent de nature à assujettir le Canada à la volonté de Washington. Que M. Connally règle ses problèmes autrement qu'à nos dépens.

Roland Gagné

## Point de vue

### Les entretiens de Pékin

A une semaine de son départ pour Pékin, le président Nixon ne cache pas que le maintien de relations étroites et amicales avec la Chine pose un problème complexe.

L'avenir de ces relations, dit-il, est dicté, non par les sentiments, mais par la réalité. Cela, tout le monde s'en doute.

Après des années d'isolement au cours desquelles le gouvernement de Pékin ne s'en est jamais laissé imposer et ne s'est pas trop préoccupé de ce que l'on pouvait penser de la Chine dans le reste du globe, il est assez facile de comprendre son état d'esprit.

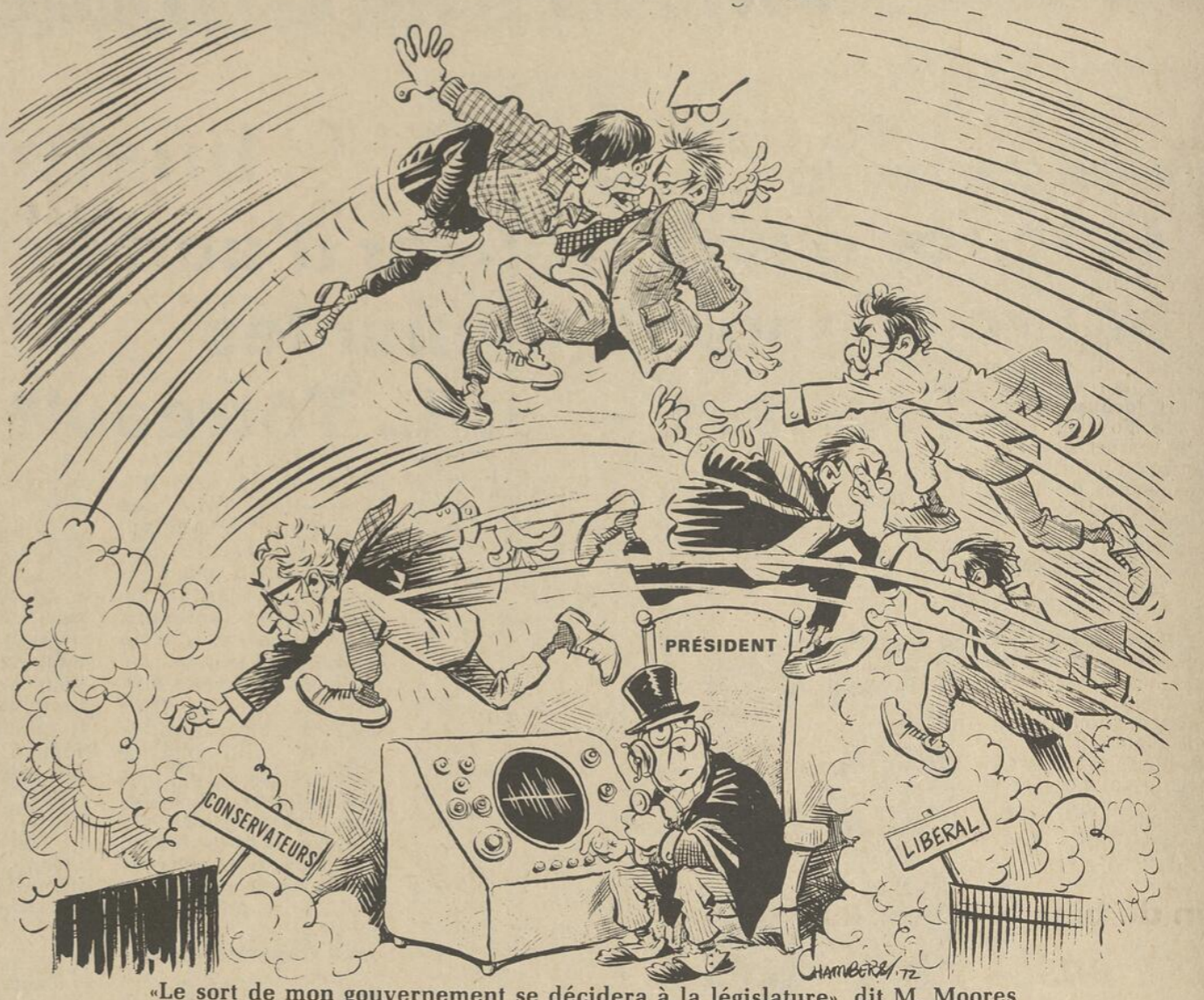
Cette visite du leader de la Maison-Blanche ne lui déplaît peut-être pas, mais d'un autre côté, il n'est certes pas prêt à se plier à toutes les conditions de Washington.

Le président des Etats-Unis a bien raison de dire que toute politique américaine en Asie doit faire face à la réalité de la Chine, que les relations envisagées doivent être basées sur la compréhension mutuelle, que pour en arriver à des relations amicales les deux pays ne doivent pas se considérer comme des ennemis permanents.

Mais, encore une fois, c'est aux Etats-Unis et non à la Chine de faire les premiers pas et de se comporter de telle sorte à redonner confiance aux Chinois.

Ces premiers pas seront-ils de nature à rapprocher les deux pays? Espérons-le... non pas tant dans l'intérêt de notre puissant voisin que dans l'intérêt de la paix mondiale.

R.G.



## Nouvelle course aux armements ?

WASHINGTON (Reuter) — Les Etats-Unis n'hésiteront pas à engager une course aux armements avec l'Union soviétique, si celle-ci ne fait pas preuve de modération dans le renforcement de son arsenal de missiles nucléaires. En même temps qu'il adressait cet avertissement aux dirigeants soviétiques, le président Nixon invitait le monde à ne pas trop attendre de la visite qu'il entreprend la semaine prochaine en Chine.

«Le voyage à Pékin n'est pas une fin en soi mais le commencement d'un processus» et doit permettre aux Etats-Unis de mettre fin à deux décennies de séparation et d'hostilité, souligne le président américain dans son rapport de politique étrangère au Congrès.

Le président Nixon donne l'assurance aux alliés de son pays que ni les Etats-Unis, ni la Chine n'attendent de l'autre qu'il renonce à ses principes ou abandonne ses amis pour prix d'une amélioration des relations sino-américaines.

### Doutes et déceptions

L'inquiétude du Président à l'égard de la politique soviétique est manifeste tout au long du rapport. De celui-ci se dégage une certaine incertitude vis-à-vis des motivations et des initiatives à l'étranger de l'Union soviétique.

Le président Nixon invite les Soviétiques à faire la preuve de leur sincérité avant la visite qu'il effectuera en mai à Moscou. «Nous approchons d'un tournant crucial dans nos programmes d'armes stratégiques. Si l'Union soviétique poursuit l'expansion de ses forces stratégiques, des programmes américains compensateurs deviendront impératifs», souligne-t-il dans le document de 95.000 mots présenté au Congrès.

Le président Nixon déclare que sa plus grande déception, en 1971, a été l'échec des efforts entrepris pour persuader Hanoi de mettre fin à la guerre du Vietnam par un règlement négocié. Les Etats-Unis, ajoute-t-il, n'accepteront jamais l'élimination du gouvernement sud-vietnamien dirigé par le président Nguyen Van Thieu, exigée par Hanoi.

### Mots anglais

Pour les mots anglais dont est parsemée la langue française, la difficulté porte surtout sur la formation du pluriel. Le Dictionnaire des difficultés (Larousse) donne les indications suivantes:

«En général, le pluriel de la langue d'origine est d'usage: un sportsman, des sportmen; un wattman, des wattmen; un baby, des babies; une garden-party, des garden-parties; un match, des matches; un sandwich, des sandwiches; un box, des boxes; etc.»

Il n'est toutefois pas incorrect d'écrire à la française: des wattmans, des babys, des matchs ou des sandwiches. — A noter que dans les mots composés seul le second élément prend la marque du pluriel: des horse-powers, des pipe-lines, etc.»

## Une affaire complexe

Les chefs syndicaux impliqués se sont abstenus mercredi de marquer leurs préférences dans le conflit de juridiction qui oppose Ottawa et Québec en matière d'assurance-chômage.

En effet, à l'issue d'une rencontre avec trois ministres du cabinet Bourassa à ce sujet, ils ont déclaré que la question se révélait bien plus complexe qu'ils auraient cru. Avant de donner une réponse au gouvernement, à savoir s'ils favorisent la participation des syndicats des secteurs hospitaliers et scolaires à la caisse fédérale d'assurance-chômage, ils exigent de connaître quelle serait leur protection s'ils choisissaient la non-participation.

Quant aux quelque 45.000 fonctionnaires qui travaillent directement pour le gouvernement du Québec, le président de la CSN, M. Marcel Pépin, a déclaré que la loi fédérale leur apportait une protection supplémentaire au chapitre des congés de maladie et de maternité.

Il a toutefois refusé de s'engager plus avant, notant que le front commun syndical devra étudier toutes les implications de cette question avant de se prononcer.

Sur le fond du problème qui oppose les deux gouvernements, M. Pépin a cependant été plus catégorique: «Il est clair que tout le secteur de l'assurance-

chômage et de la sécurité sociale devrait être sous la juridiction de Québec, non seulement pour les employés en cause présentement, mais pour tous les travailleurs québécois.»

On ne peut, dit-il, détacher les responsabilités de la main-d'œuvre et de la sécurité d'emploi, tandis que M. Louis Laberge, président de la FTQ, soutient qu'il faut y rattacher également la formation professionnelle, le placement et toutes les questions connexes.

C'est là, on le sait, la thèse défendue plusieurs mois par les ministres québécois concernés, soit MM. Jean Cournoyer, Jean-Paul l'Allier et Claude Castonguay.

«Nous sommes d'accord avec la politique indirecte de tout le secteur de la sécurité du revenu prônée par M. Castonguay, a ajouté le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau. Mais il entend bien discuter au préalable toute la question de la sécurité d'emploi qu'il juge «prioritaire» pour les enseignants.

Ainsi donc, la toile de fonds de ces consultations redevient les objectifs poursuivis par le front commun dans les négociations qu'il poursuit avec la fonction publique en vue du renouvellement de la convention collective des secteurs publics et para-public. On y joue le sort de plus de 250.000 syndiqués.

## "Non des excuses, mais des résultats"

TORONTO (PC) — Les leaders canadiens qui prendront part à la prochaine campagne électorale fédérale «devront exécuter des prouesses d'équilibre au sommet d'une agitation électorale d'une société qui éprouve les changements les plus rapides et les plus radicaux de l'histoire de l'homme», a déclaré M. Peter Newman, directeur général de la revue Maclean.

Ces leaders auront à faire face «à des électeurs désireux de savoir... non pas seulement ce qui a été décidé, mais comment les décisions ont été prises, des électeurs que n'intéressent pas les grands mots, mais qui veulent des faits», a-t-il déclaré devant les membres de l'Empire Club.

«Les gens, tout particulièrement les jeunes, ne se contentent plus des nouvelles, ils réclament des gestes. Ils ne veulent pas d'excuses ni de raisons qu'elles qu'elles soient. Ils veulent des résultats.»

M. Newman a déclaré que les questions de nationalisme canadien et les relations avec le Québec sont de la plus haute importance dans cette campagne électorale qui, à son avis, se déroulera au cours du printemps. «Le but du nationalisme canadien est tout simplement de prendre en main nos entreprises, notre vie économique ainsi que nos institutions culturelles et d'enseignement tout en freinant l'influence étrangère induite que ce soit des Etats-Unis ou de tout autre pays.»

M. Newman a précisé «que la question majeure dans cette campagne électorale sera évidemment "le Québec." Il a ajouté que le Canada a quatre choix: de perpétuer le status quo "et je

soutiens que quiconque tant soit peu au courant de ce qui se déroule au Québec actuellement, devrait immédiatement écarter ce choix.»

«Que le Québec obtienne son indépendance - "et en tant que Canadien profondément soucieux de la survie de ce pays, je ne puis accepter une telle possibilité.»

«De renégocier les dispositions de la Confédération de façon que le Québec puisse demeurer au sein du Canada avec dignité. "A cette époque des vols lunaires, je suis d'avis que ce n'est pas une entreprise impossible.»

«D'envoyer les troupes, l'option qui a déjà été exercée... mais je m'y oppose.»

La prochaine campagne électorale en sera une de paradoxes, en tenant compte de Trudeau, ce Canadien français, adoptant la ligne dure à l'endroit du Québec, tandis que le leader conservateur Robert Stanfield se présente en conciliateur au Québec. Si on compare ces deux chefs, dit M. Newman, «un gouvernement dirigé par M. Stanfield serait honnête, méticuleux en ce qui a trait aux juridictions fédérales - provinciales et probablement très capable dans la direction de l'économie.»

Cependant, il n'a pas été brillant en tant que chef de l'Opposition... il doit dépasser le niveau d'un tory de la Nouvelle-Ecosse dans les multiples courants qui le secouent.

M. Trudeau est un habile intellectuel et c'est le chef politique le plus résolu que ce pays ait encore vu. Mais dans sa tendance à prendre la dissension à la légère il y a là une façon fallacieuse qui pourrait se révéler tragique pour le Canada.»

## Violente polémique en France

PARIS (AFP) — La vie politique française connaît une animation grandissante à propos de la polémique sur le système fiscal qui s'est ouverte il y a maintenant trois semaines à la suite de la publication par l'hebdomadaire satirique de gauche Le Canard Enchaîné de la feuille d'impôt du premier ministre, Jacques Chaban Delmas.

Le parti gaulliste UDR considère qu'il s'agit d'une infâme campagne menée contre le chef du gouvernement, auquel ses adversaires reprochent d'échapper à l'impôt grâce à une loi favorisant, à des fins d'efficacité économique, les porteurs d'actions de sociétés.

Le premier ministre n'est pas accusé de fraude fiscale. Mais en lui reprochant de bénéficier — comme d'ailleurs tous les actionnaires de sociétés — d'un privilège au moment où le gouvernement demande un effort à tous les contribuables, les opposants ont, comme le soulignent les observateurs, transformé le débat sur l'injustice du système fiscal français en une manœuvre politique visant autant le régime que l'homme lui-même.

Le gouvernement et les formations de la majorité — notamment l'UDR, parti gaulliste — percevant le danger que constitue cette opération qu'ils qualifient d'électorale les élections législatives se dérouleront dans un an ont décidé de contre-attaquer. Jeudi soir, le ministre des Finances, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui est le père de la loi en question, si décriée aujourd'hui, et qu'il a fait voter en 1965 dans le but d'orienter l'épargne vers les activités économiques, va défendre son système en répondant à la télévision aux questions de quatre journalistes. Ses explications auront naturellement un caractère technique mais aussi un aspect politique évident.

### Explications

M. Giscard d'Estaing a d'ailleurs donné le ton, samedi dernier, en soulignant que les problèmes fiscaux devenaient insolubles à partir du moment où la politique et la démagogie s'en emparaient.

M. Chaban Delmas interviendra à son tour, en principe la semaine prochaine et probablement à la télévision, la date et le moyen ne sont pas encore arrêtés et ses propos pourraient être incisifs. C'est du moins ce que laissent entendre certains observateurs. Le terrain ayant été déblayé sur le fond du problème de la fiscalité par le ministre des Finances, M. Chaban Delmas doute le problème politique posé par l'affaire. Dans les couloirs du palais Bourbon, on indiquait, mardi soir, que la presse gaulliste pourrait elle aussi passer à la contre-offensive, comme l'a déjà fait le quotidien gaulliste La Nation qui a pris pour cible, mardi, le parti communiste et ses ressources financières.

C'est donc à un développement de cette vive polémique que les Français pourraient assister au cours des prochains jours, comme tend du reste à le prouver un nouvel épisode de l'affaire.

### Correspondance privée

Mercredi matin, en effet, Le Canard Enchaîné et un autre hebdomadaire, celui - la d'extrême droite, Minute, publient une lettre que M. Giscard d'Estaing, alors secrétaire d'Etat au Finances, aurait adressée en janvier 1961 à M. Jacques Chaban Delmas, alors président de l'Assemblée nationale, pour l'informer qu'à la suite de son intervention il avait réduit dans des proportions sensibles une pénalité frappant une société pour fraude en matière de taxe.

La campagne — les milieux politiques emploient maintenant couramment ce terme — prend donc des proportions importantes à un moment où d'ailleurs certains hommes politiques sion à des journaux, et à des fins politiques de documents confidentiels que seuls ont à connaître des membres de l'administration. Cette violation du secret de la correspondance privée, disent-ils, extrêmement grave et constitue le véritable scandale de toute l'affaire.

## La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par  
La Voix de l'Est Ltée.  
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

### TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour					
Samedi	Canada	3.50	8.50	15.00	25.00
Semaine					
Année	Etats-Unis	4.50	12.50	22.50	37.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679

# Nouvelles de St-Hyacinthe

## Lancement de PLEC

### Les jeunes de la région pourront participer à des voyages d'études

SAINT-HYACINTHE — Les journalistes de Saint-Hyacinthe étaient invités au lancement du Programme linguistique, éducatif et culturel pour groupes scolaires (PLEC), dans les locaux de l'Agence de Voyages Boislard. Il ressort de cette rencontre d'information que les jeunes de la région de Saint-Hyacinthe pourront profiter, au cours de l'été 1972, de voyages d'études en Europe.

PLEC est organisé par le service de Promotion du marché-jeunesse et de l'Éducation d'Air Canada, en collaboration avec le Comité d'accueil de l'enseignement public de France. Il comprend des voyages culturels et éducatifs pour les jeunes avec comme destination,

l'Europe. Il permettra aux étudiants, aux jeunes travailleurs et aux membres des corps enseignants de se rendre en France ou en Angleterre, pour participer à des stages d'études, dans le cadre des programmes universitaires du Comité d'accueil de la fondation du ministère français de l'Éducation nationale et du ministère anglais de l'Éducation et des Sciences.

Ce programme, qui semble répondre à un besoin du milieu étudiant et du milieu jeunesse ainsi que du milieu enseignant, revêt un caractère international. Les participants viendront en effet du Canada, des États-Unis, du Mexique et de plusieurs pays d'Europe. Ils pourront suivre des cours à la

Sorbonne de Paris et à l'Université de Laroche, en France. En Angleterre, les cours seront suivis à l'International Language Centre de Londres. Les cours concernent les langues, la géographie, l'histoire, la littérature et peut-être quelques autres matières, selon la demande.

Le caractère régional de PLEC vient surtout de sa préparation. Ainsi, il se formera des groupes de 15 personnes ou plus par projet. Le groupe verra à trouver des moyens pour financer lui-même le coût du voyage qui comprend la pension, les déplacements, les dépenses administratives et les frais d'organisation. Les participants devront aussi décider de la date de

leur départ, planifier leur projet avec les responsables de PLEC et choisir les activités culturelles qu'ils voudront avoir entre leurs cours, en Europe.

#### Caractère éducatif

Le caractère éducatif vient du fait que les participants vont suivre des cours pendant leur stage en France ou en Angleterre. Ces cours ne prennent cependant qu'une partie de leur temps et différentes autres activités culturelles sont prévues pour chaque groupe. Cette expérience permettra aux participants de vivre dans des situations différentes de leur vie québécoise. Une telle expérience permettra à la plupart d'obtenir un esprit international et d'agrandir leurs horizons tout en obtenant des crédits supplémentaires en vue d'un diplôme.

Le coût des cours variera entre \$470 et \$620 selon les stages. Il est

cependant à noter que la personne adulte qui accompagne un groupe de 15 obtiendra son voyage gratuitement. Il est aussi bon de remarquer que ces stages ne coûtent pas tellement plus cher qu'un cours pris à temps partiel et permet de voir du pays et de rencontrer de nouvelles personnes tout en étudiant. Les participants prendront donc des vacances tout en étudiant et en apprenant à connaître d'autres nationalités.

Ce programme est valable 12 mois par an sauf pour l'échange inter-familial qui ne fonctionne que pendant l'été. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire individuellement ou en groupe, dès aujourd'hui. Dans la région de Saint-Hyacinthe, on peut s'inscrire ou obtenir de plus amples informations sur PLEC en s'adressant à l'Agence de voyages Boislard, 2095 rue Girouard, à Saint-Hyacinthe. On peut également téléphoner à M. Pierre Boislard, à 774-6436.



Les journalistes de Saint-Hyacinthe étaient invités, cette semaine, au lancement d'un projet international appelé Programme linguistique, éducatif et culturel pour groupes scolaires. La cérémonie se déroulait à l'Agence de voyage Boislard qui en sera responsable au nouveau régional. Cette photo nous présente MM. Maurice Quéllette, agent d'Air Canada responsable du projet PLEC et Pierre Boislard, responsable local.

(Photo Studio Lumière)

## Plusieurs projets sont acceptés dans la région

Plusieurs projets ont été acceptés dans la région, en vertu du Programme des initiatives locales, et l'annonce en a été faite par M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, au nom de M. Bryce Mackasey, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

#### St-Pie

Les loisirs du secteur riverain de St-Pie de Bagot recevront un octroi de \$35.100, pour venir en aide aux comités de loisirs de la région. Ce projet créera 20 emplois.

#### St-Hyacinthe

Le groupe de la bibliothèque populaire, Place du Marché à Saint-Hyacinthe, recevra un octroi de \$23.400 pour l'aménagement d'une bibliothèque. Dix emplois seront ainsi créés.

#### Granby

Le Centre de bénévolat

de Granby Inc., a reçu un octroi de \$15.783 pour améliorer les services offerts par le Centre. Huit emplois seront créés.

#### Acton Vale

Le Club motoneige d'Acton Vale recevra un octroi de \$14.371 pour l'aménagement de pistes de motoneiges. Ce projet créera 11 emplois.

#### Douville

L'Organisation des terrains de jeux de Douville Inc., recevra un octroi de \$11.700 pour l'organisation de loisirs. Sept emplois seront ainsi créés.

#### St-Hyacinthe

L'Organisation des terrains de jeux Notre-Dame Inc., à St-Hyacinthe, recevra un octroi de \$9.945 pour la rénovation du pavillon annexe à la piscine et pour l'embauche de personnel. Ce projet emploiera 5 personnes.

Le Conseil régional des loisirs Richelieu-Yamaska

recevra un octroi de \$9.104 pour la promotion des sports. Quatre emplois seront ainsi créés.

En vertu du Programme des initiatives locales, une organisation à but non lucratif, un groupement de citoyens, une municipalité ou un gouvernement provincial ou territorial peut bénéficier d'un appui financier, sous forme de contributions n'excédant pas \$500.000, dans le but de réaliser des projets susceptibles de créer des emplois, afin d'assurer le mieux-être de la collectivité.

Ce programme est administré par le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, dans le cadre du plan spécial de stimulation de l'emploi mis au point par le gouvernement fédéral pour la création d'emplois, plus particulièrement au cours de la période qui va de novembre 1971 à mai 1972.

## Afin de bien remplir leur tâche Les enseignants réclament comme essentielle la sécurité d'emploi

QUEBEC — «Si le droit de l'enfant à l'éducation signifie réellement quelque chose pour les autorités scolaires, il est plus que temps d'assurer à ceux qui dispensent l'enseignement, les garanties contractuelles requises pour leur permettre un travail de qualité dans un climat de sécurité d'emploi.»

C'est en ces termes que le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a exposé devant quelque 250 délégués d'école et d'enseignants de l'Association des enseignants de la MITIS, à Mont-Joli, les raisons qui motivent les enseignants, partout au Québec, à vouloir négocier comme priorité la sécurité d'emploi.

A l'heure actuelle, signale M. Charbonneau, l'enseignant vit dans un contexte d'insécurité presque totale. La commission scolaire a tous

les droits. Elle peut, à sa guise, affecter les enseignants d'une école à l'autre, sans tenir compte de la spécialisation et de l'ancienneté du professeur, ou bien congédier pour surplus de personnel, comme elle l'a fait en octobre dernier à Padoue, les Boules et St-Octave, ce qui a entraîné trois mutations et trois congédiements.

Cette mal utilisation du personnel par les commissions scolaires constitue, de l'avis de M. Charbonneau, un empêchement majeur à la constitution d'équipes pédagogiques stables. Le président de la CEQ, a rappelé qu'un conflit à l'école polyvalente Paul Hubert, de Rimouski, a affecté plus particulièrement les professeurs de français.

Ce conflit, a souligné M. Charbonneau, a permis aux enseignants de Rimouski de prendre

conscience de leur force collective. Toutefois, le conflit ne semble pas définitivement réglé puisque la Commission scolaire menace de couper les salaires pour la période s'étendant du 20 octobre au 1er décembre 1971.

La sécurité d'emploi, dit le président de la CEQ, est une priorité de la convention, mais la solidarité des enseignants, à travers tout le Québec, est une condition essentielle à l'obtention de cette sécurité.

Cette rencontre du président de la CEQ, à Mont-Joli, s'inscrivait dans le cadre d'une tournée d'information entreprise depuis la mi-janvier par l'équipe responsable des négociations à la CEQ. Cette équipe est composée de MM. Robert Gaulin, coordonnateur, Guy Chevrette, négociateur et Michel Agnaieff, chef d'action.

## Inscription scolaire à travers le Québec

QUEBEC — Dès les premiers jours de février, quelque 2 millions de cartes d'inscription scolaire seront acheminées par la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire du ministère de l'Éducation, vers les bureaux régionaux chargés d'en faire la distribution dans les commissions scolaires du Québec.

Cette opération, qui en est à sa troisième année, fait suite à des directives gouvernementales rendant obligatoire, chaque année, l'inscription de tous les élèves qui fréquenteront une école sous le contrôle des commissaires ou des syndicats d'écoles. C'est également à cette occasion que les parents qui le désirent, indiquent le choix de l'anglais comme langue d'enseignement pour leurs enfants.

A ces fins, deux formules ont été imprimées: une première, de couleur blanche, pour l'inscription obligatoire générale et, une deuxième, de couleur verte, à l'intention des seuls parents des élèves qui opteront pour un enseignement donné en langue anglaise ou qui encore, désirent un changement de langue d'enseignement (de l'anglais au français) au cours de leurs études.

#### Modifications

L'opération "inscription scolaire obligatoire" comporte, cette année, quelques modifications par rapport à l'an dernier.

On notera d'abord, que la période au cours de



Le club des Francs de Saint-Hyacinthe, profitant de la semaine des aveugles, tenait cette semaine son souper Canne blanche pendant lequel il a accueilli plusieurs non-voyants. Nous reconnaissons ici, de gauche à droite, MM. Nova Gagné, Marcel Lemieux, Denis Archambeault, Réal Nadeau, président, père Nicolas Martel, conférencier et Marcel Lequin de l'Institut national canadien pour les aveugles.

(Photo Studio Lumière)

## Une nouvelle "canne blanche" pour aveugles mise au point

MONTREAL — Un inventeur vient de mettre au point une nouvelle "canne blanche" pour les aveugles. Cette canne est télescopique et s'ajuste aux besoins de chaque aveugle, notamment aux besoins des enfants et des adolescents en pleine période de croissance. Sa longueur varie de 11 à 40 pouces au maximum. Même s'il ne s'agit pas d'une canne de soutien, elle est plus résistante que la canne blanche présentement en usage par des milliers d'aveugles.

L'inventeur de cette nouveauté est M. J.E. Marshall, superviseur des Arts industriels à l'Institut National Canadien pour les Aveugles, division de l'Ontario. Il en avait conçu le projet il y a quelques années mais ce n'est qu'en janvier 1971 qu'il s'est mis à la tâche d'en créer un prototype. Il trouvait quelque peu embarrassante la canne présentement utilisée par les aveugles. Celle-ci peut en effet être repliée et glissée dans une poche, mais elle occupe un volume important. La nouvelle canne est faite de trois sections qui se rétractent dans la première. Elle est donc beaucoup moins embar-

assante que l'ancienne et peut être glissée plus facilement dans une poche ou une bourse.

De plus, selon M. Marshall, la nouvelle canne télescopique pose moins de problèmes d'entretien. Faite de trois sections d'aluminium jointe par des ferrures à mollette, elle s'ajuste très facilement à la grandeur de

### Collaboration demandée pour la bibliothèque

La cueillette du Livre au profit de la nouvelle Bibliothèque populaire, étape préparatoire à la Bibliothèque municipale, située à la salle du Marché-Centre, voisine de la Bibliothèque juvénile, est commencée depuis lundi, 7 février.

Toute personne pouvant disposer de volumes destinés à cette Bibliothèque populaire sera bienvenue aux heures suivantes: de 10:00 hres à 17:00 hres tous les jours. Les jeudis et vendredis, de 10:00 hres à 21:00 hres.

chaque aveugle. La mollette sert à ouvrir ou fermer les sections et la pointe au bout de la canne est remplaçable.

**LA MIXTURE BUCKLEY EST UN REMÈDE SANS SUCRE CONTRE LA TOUX— POUR UNE DIÈTE SANS SUCRE ELLE SOULAGE LA TOUX VITE!**

Il nous fait plaisir de vous inviter au Centre d'achat PLAZA.



VENEZ VOIR notre VOLKSWAGEN 1972 "WESTFALIA" équipé pour faire du camping. Vous y trouverez également notre VOLKSWAGEN 411 à 4 portes et aussi d'autres magnifiques modèles qui vous émerveilleront.

Voyez votre vendeur autorisé.

**Garage GEMME & ALIX**  
VOLKSWAGEN — VENTE ET SERVICE  
385 Dufferin, GRANBY 372-4763

## CONCOURS ZOO DE GRANBY

**TROUVEZ UN NOM ET GAGNEZ \$100.00**

BULLETIN-RÉPONSE À DÉCOUPER POUR LE CONCOURS DU

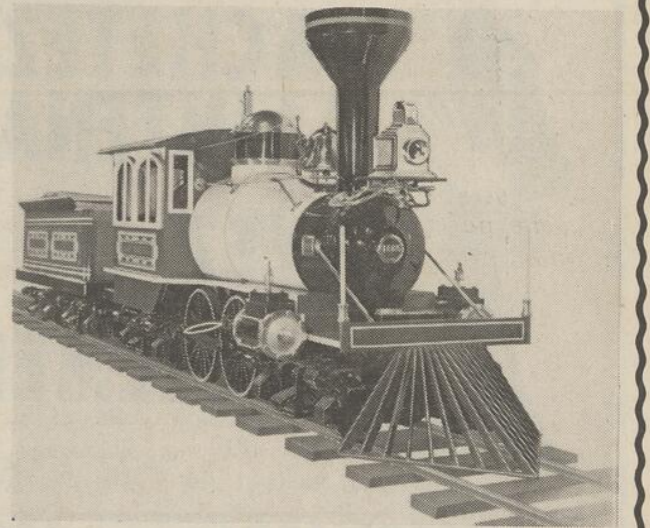
### "PETIT TRAIN"

JE SUGGÈRE LE NOM SUIVANT:

1- .....

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... AGE .....  
TEL: .....

Le Zoo de Granby remettra deux prix de \$100.00 chacun à deux personnes



**TROUVEZ UN NOM ET GAGNEZ \$100.00**

BULLETIN-RÉPONSE À DÉCOUPER POUR LE CONCOURS

d'un nouveau nom aux "MANÈGE DES ENFANTS"

JE SUGGÈRE LE NOM SUIVANT:

1- .....

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... AGE .....  
TEL: .....

Pour l'ouverture de sa saison 1972, le Zoo de Granby a renouvelé tous les jeux-manèges et ABANDONNE l'ancien nom Tivoli.



### DÉLAIS DU CONCOURS:

Envoyez autant de suggestions que vous le voulez. Les coupons doivent nous parvenir avant minuit, le 1er mars 1972. Les noms des 2 gagnants seront connus le 1er avril 1972. La décision des juges sera finale.

ADRESSEZ VOS COUPONS-RÉPONSES À CONCOURS ZOO DE GRANBY CASE POSTALE 514 — GRANBY, P.Q.

## Mégantic à Granby dimanche

# Vics et Thetford annulent 8-8

Granby — Les Vics junior de Granby ont effectué un spectaculaire ralliement de cinq buts en dernière période (avec un peu de chance, ils en auraient compté 10 en 3e), pour arracher péniblement une nulle de 8 à 8 aux Braves de Thetford Mines, à Granby. Après avoir connu la pire période de leur histoire, en deuxième, les Vics se sont réveillés en troisième pour faire paraître les Braves comme une équipe "pee wee", tellement ils affichaient une supériorité. Dans la seule troisième période, les Vics ont lancé 23 fois, et ils ont marqué cinq buts seulement. Ils auraient dû l'emporter; Comtois a frappé le poteau après l'égalité, et son trio s'est fait voler une demi douzaine de buts. Il en fut de même pour la ligne de Laroche. En 3e, Gilles Bédard a utilisé deux tris seulement; le "pep talk" a sans doute porté fruit entre les 2e et 3e périodes.

Cette joute nulle a quand même été coûteuse aux Vics, car ils se sont éloignés à six points du Mégantic qui a gagné hier, et ils ont vu Magog se rapprocher à trois points, à la suite de sa victoire.

Les Vics étaient privés de Kennedy, Lacroix et Ostiguy; puis en 3e pé-

riode, ils ont perdu Bob Beauchemin qui fut blessé au côté droit lorsqu'il heurta la bande. Il reçut une mise en échec, et la porte du banc des Vics s'ouvrit. La collision fut dure; on ignorait, tard hier soir, la gravité de la blessure.

Après une première période parfaite, au cours de laquelle Granby prit les devants 3 à 1, les Vics affichèrent une tenue si misérable en 2e, qu'un désastre était à prévoir. Les Braves marquèrent six buts sans riposter en 2e, pour prendre une avance de 7 à 3.

Les Vics rebondirent en troisième, pour enfler cinq buts contre un pour Thetford Mines. Ce ralliement aurait, répètent-ils, dû assurer la victoire aux Vics. Les deux gardiens ont paru faibles à maintes reprises, tout comme la défensive.

A l'offensive pour Granby, la recrue Gilles Rheault, rappelé du midjet, et Daniel Comtois ont enfilé chacun deux buts. Ronnie Comeau, Daniel Dufresne, Jean-Marc Dubois et Alain Tardif, ont compté les autres. Pour Thetford, Poulin, Charland, Beaudoin et Grenier ont compté chacun deux buts, 14 punitions, dont 12 mineures ont été décernées. Les Braves ont profité des punitions à

quatre reprises, en plus d'un 8e but compté alors qu'ils étaient à court d'un joueur. Granby a profité d'une seule punition.

Gilles Bédard avait fait appel à Gilles Rheault et Cris Dunn des Vics midjet, et tous deux ont impressionné encore une fois, tout spécialement Dunn à la ligne bleue.

Les Vics seront au repos ce soir; ils reviendront à Granby dimanche soir pour affronter Lac Mégantic à 7h.30.

A Magog hier soir, les As de l'endroit ont écrasé les meneurs, les Acadiens d'Asbestos 11 à 4.

**Mégantic gagne**

Le Royal de Lac Mégantic a disposé des Castors de Sherbrooke 6 à 4 à ce dernier endroit. Roy et Duquette ont mené l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun; Boulanger et Perreault complétaient le pointage. Grenier a été le meilleur du Sherbrooke avec deux filets; les autres vont à Dubé et Cloutier. Le Royal a affiché un avantage de 39-31 au nombre des lancers.

**Première période**

1- Granby: G. Rheault (Lajoie) 13  
2- Thetford: Beaudoin (Charland) 5.38  
3- Granby: Comeau (Laliberté-Dubois) 12.13  
4- Granby: Dufresne

(Dubois-Comtois) 14.57  
Punitions: Laliberté 4.44 et 6.06, Goulet 6.38, Ringette 1.54, Tardif 16.05, Comtois mauvaise conduite, 16.05, Grondin 18.01.

**Deuxième période**

5- Thetford: Charland (Beaudoin-Vachon) 1.19  
6- Thetford: Charland (—) 5.52  
7- Thetford: Beaudoin (Ringette-Charland) 9.19  
8- Thetford: Grenier (Grondin) 15.48  
9- Thetford: Grenier (—) 16.20  
10- Thetford: Poulin (Grondin-Charland) 19.39  
Punitions: Houle 4.35, Arès 7.57, Charest 12.06.

Beauchemin 17.55, Lajoie et Grenier 19.49.

**Troisième période**

11- Granby: Rheault (Laroche-Arès) .22  
12- Granby: Comtois (Dubois-Dufresne) 2.51  
13- Thetford: Poulin (Beaudoin-Vachon) 3.49  
14- Granby: Comtois (Dubois) 10.17  
15- Granby: Dubois (—) 11.01  
16- Granby: Tardif (Laroche-Dunn) 11.26  
Punitions: Grondin, majeure 3.07

**Lancers**

Thetford 10 18 8 — 36  
Granby 13 10 23 — 46

## Hockey

Division est					Division ouest								
G	P	PP	PC	PTS	G	P	PP	PC	PTS				
Boston	38	8	8	221	120	84	Chicago	36	13	5	181	109	77
New York	33	11	9	226	122	75	Minnesota	29	18	9	148	127	67
Montréal	30	13	10	203	140	70	Californie	18	27	11	155	107	47
Detroit	24	23	8	178	173	56	St-Louis	18	30	8	151	184	44
Toronto	22	23	11	143	156	55	Philadelph.	17	27	9	130	163	43
Vancouver	15	32	5	128	181	35	Pittsb.	15	30	9	130	173	39
Buffalo	11	31	13	146	205	35	Los Ang.	15	35	7	138	218	37

## Les Vics éliminés à Dr'Ville

**DRUMMONDVILLE** — Les Vics midjet de Granby ont subi l'élimination hier après-midi au tournoi international de Drummondville. Les jeunes Vics ont été battus 5 à 1 par la puissante formation de Cornwall, un des clubs favoris.

Les Vics avaient pourtant bien débuté, enregistrant le premier but du match à 2.48, filet réussi par Bob Perrier. Par la suite, Cornwall a dominé, déclassant les Vics 28-12 au nombre des lancers.

Les Vics midjet prendront part à deux autres tournois d'ici la fin de la saison; il s'agit du tournoi d'Action Vale et celui de Buckingham. Ce soir, les Vics pee wee et bantam reçoivent deux formations de Verdun dans des joutes concours. Le tout débute à 8 heures trente au Palais des Sports.

## Irwin triomphe à Casper

**CASPER, Wyoming (PC)** — Les compétitions de la série Canam se sont poursuivies à Casper, Wyoming, où avaient lieu deux slaloms spéciaux.

Chez les garçons, Dave Irwin, de Thuder Bay, a remporté sa seconde victoire de la saison en triomphant en 96 secondes 31 devant les Américains Ken Corrook, 96 secondes 50 et Sherldon Perry, 96 secondes 91.

Les autres Canadiens ont terminé assez loin

derrière et on les trouve dans l'ordre suivant:

10— Russell Goodman, Montréal, 98:09.  
11— Mike Culver, Montréal, 98:98.  
16— Paul Carson, Don Mills, 99:62.  
20— Aiden Ballantyne, Montréal, 10:28.  
24— Grant Rutherford, Calgary, 100:78.

Alain Cousineau, qui avait obtenu le troisième temps de la première manche a été disqualifié dans la seconde ainsi que Peter Bellos.

## La LCF hésite à accepter New York

Par AL McNEIL, MONTREAL (PC) — La Ligue canadienne de football a terminé son assemblée annuelle de quatre jours hier sans prendre une décision au sujet de la demande de licence de la part de New York.

Le commissaire Jake Gaudaur a révélé que l'exécutif du circuit avait étudié pendant 2 1/2 heures la demande de Robert Schertz, qui veut installer un club au Yankee Stadium, sans prendre de décision. On prendra peut-être une décision aujourd'hui à ce sujet.

Gaudaur a dit: «Je prévois une décision, même s'il n'est pas impossible que cette décision soit encore, remise à plus tard.»

«Je crois que nous devons savoir très bien dans quel sens nous engageons et j'espère qu'on en arrivera à quelque chose de plus ferme qu'une remise ultérieure.»

Tandis que Gaudaur ne semblait guère optimiste

au sujet du règlement de cette affaire ici, le président de la LCF, Sam Berger, de Montréal, semblait assuré que le circuit accepterait ou rejetterait la demande aujourd'hui.

Pour accepter le nouveau club newyorkais, les quatre clubs de la CFE doivent donner leur assentiment, ainsi que trois des cinq clubs de la CFO.

**Décisions**

Par ailleurs, l'exécutif a pris deux décisions. Ainsi, cette saison, le nombre des joueurs importés a été augmenté de un par équipe et on aura droit à 15 importés et 17 Canadiens, en compensation de 14-18 dans le passé.

Par ailleurs, Toronto héritera de la présentation de la classique de la coupe Grey en 1973, si elle installe le gazon artificiel au stade de l'Exposition nationale. Ottawa avait aussi demandé le match, mais a dû retirer sa demande parce que les plans en

vue du gazon artificiel au parc Lansdowne sont tombés à l'eau.

On n'a pas encore pris de décision au sujet de la classique 1974, mais Ottawa et Toronto seront candidates à sa présentation.

La classique 1972 aura lieu à Hamilton.

Gaudaur a aussi révélé que le match d'étoiles 1972 aura lieu à Calgary le 28 juin alors que les Stampers, champions canadiens, recevront les étoiles des huit autres clubs du circuit.

Enfin, le commissaire a dit les demandes de l'Association des joueurs en vue de meilleures rémunérations pour les séries éliminatoires et les matches d'avant-saison avaient été discutées «une par une» par les propriétaires, mais on ignore encore ce que ceux-ci décideront à ce sujet.

D'ailleurs, Gaudaur devra communiquer par écrit avec les représentants de l'association avant de rendre les décisions publiques.

## Farnham bafoue Granby

**FARNHAM** — Les Jets de Farnham ont salué le retour au jeu de Jean-Noël Audette avec une éclatante victoire de 12 à 6 sur les Barons de Granby, hier soir à l'aréna de Farnham. Les Jets reprennent donc une priorité de quatre points en tête de la ligue de la Belle Province, avec encore six joutes à disputer.

Les Barons alignaient 12 joueurs seulement, soit la limite permise par la ligue. Voilà une situation inconcevable, surtout à cause de l'importance du match.

Alain Lord a mené l'attaque des jets avec trois

filets; Arthur Palmer et Denis Audette ont réussi deux buts chacun, les autres allant à Dumont, Laroque, Jean-Noël Audette, Pascal Farella et Alain Grégoire. John Ekdom a brillé dans la défaite avec un truc du chapeau; André Bélanger, Denis Alivizatos et Gilles complétaient.

**GRANBY 6 FARNHAM 12**

**SOMMAIRE Première période**

1- Farnham: Lord (Laroque, Delorme) 1:32  
2- Farnham: Palmer (Farella, Grégoire) 4:48  
3- Farnham: Dumont (J.N. Audette, D. Au-

dette) 9:56  
4- Granby: Bélanger (Alivizatos, Ethier) 12:05  
5- Farnham: D. Audette (Boucher, Grégoire) 13:47  
6- Farnham: D. Audette (Palmer, J.N. Audette) 13:55  
7- Farnham: Lord (J.N. Audette, Fleming) 14:33  
Punitions: Tardif 3:14, Boucher 7:08, Tardif et Delorme 18:56.

**Deuxième période**

8- Farnham: Laroque (Farella, Dumont) 3:36  
9- Farnham: Plamer (D. Audette, J.N. Audette) 8:34  
10- Granby: Alivizatos (Bibeau, J. Ekdom) 9:02  
11- Farnham: J.N. Au-

dette (Palmer, Dumont) 19:53  
Punitions: Ethier 1:07, Laroque 12:00, Hammi 14:01, Alivizatos 15:21, D. Audette, mauvaise conduite double 20e  
**Troisième période**

12- Farnham: Farella (Dumont, Roy) 5:55  
13- Farnham: Grégoire (Laroque, Lord) 2:42  
14- Granby: J. Ekdom (Alivizatos, Bibeau) 3:45  
15- Granby: J. Ekdom (Alivizatos, Papineau) 12:12  
16- Granby: J. Ekdom (Alivizatos, Bélanger) 14:51  
17- Farnham: Lord (Laroque, Fleming) 17:02  
18- Granby: Papineau (Renaud, Pion) 18:13  
Punitions: Robert 13:00, Palmer 19:09.

**Lancers**

Granby 32  
Farnham 38

## Alain Richer fait gagner St-Hyacinthe

**ST-HYACINTHE** — Un filet de Alain Richer, à 1.41 de la troisième période, a permis aux Maskoutains de St-Hyacinthe de décrocher une victoire de 1 à 0 sur les Alouettes de St-Jérôme, dans un match régulier de la ligue Montréal Junior présenté hier soir à St-Hyacinthe. Cette victoire permet aux Maskoutains de maintenir leur avance au 8e rang, le dernier qui donne droit aux séries éliminatoires Michel Brazeau a ainsi enregistré son deuxième blanchissage de la campagne. La joute a été dénuée de rudesse et les visiteurs ont affiché un avantage de 44-36 au nombre des lancers. Les Maskoutains disputent leur prochaine rencontre dimanche soir à Pointe-aux-Trembles.

## Les médailles pleuvent à Sapporo

**SAPPORO, Japon (PC)** — Une ville moyenne de l'Illinois, aux Etats-Unis, devait être en liesse jeudi soir, après avoir appris que deux patineuses locales avaient remporté, dans la journée, des médailles d'or aux Jeux olympiques d'hiver de Sapporo.

En effet, Dianne Holm et Anne Henning, qui ont remporté chacune un triomphe dans les épreuves de patinage de vitesse pour dames, sont originaires de Northbrook, une ville de 28.000 habitants, situées non loin de Chicago.

Northbrook est une ville où la pratique des sports, en particulier des sports d'hiver, occupe une première place. Des centaines de jeunes se livrent au hockey sur une patinoire à glace artificielle, plus de mille autres jeunes pratiquent le patinage artistique régulièrement, et l'été, c'est le baseball et le cyclisme.

Or, la seule patinoire de dimension olympique, à laquelle ont accès les sportifs de Northbrook, se trouve à 75 milles plus loin, soit à West Allis, dans le Wisconsin, où s'exercent les futurs champions et championnes.

Anne Henning, qui détient déjà un championnat mondial, n'a que

16 ans. En triomphant dans la course de 500 mètres, jeudi, à Sapporo, elle est devenue la plus jeune sportive à remporter une médaille d'or aux Jeux olympiques d'hiver.

Avec sa casquette de tricote délavée et un bouton à l'effigie du héros des bandes illustrées, Snoopy, Mlle Henning a établi un record olympique, avec un temps de 43.33 secondes.

**Echec canadien**

Mais, si Anne a réalisé un rêve, une blonde Canadienne de Winnipeg, Sylvia Burka, a subi une malencontreuse défaite: elle a fait une chute et a été disqualifiée.

Mlle Burka, qui est âgée de 17 ans, a concouru avec Mlle Henning. Selon les juges, elle a nu à la jeune Américaine, à laquelle ils ont permis de faire un second tour de la piste. Au premier tour, Anne avait réussi un temps de 43.75 secondes. Déjà, ce résultat avait grignoté le précédent record olympique.

«J'étais heureuse en

apprenant que je courais contre Anne», a déclaré Sylvia, qui a dû être transportée à la clinique du village olympique, pour une blessure à la hanche. «Je rêvais d'une telle compétition depuis longtemps».


**Classement**

L'Allemagne de l'Est et la Russie étaient en tête, au classement général, jeudi, avec chacune des quatre médailles d'or. La Suisse et les Pays-Bas en avaient chacune trois; les Etats-Unis, la Norvège, l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie, deux chacune; et l'Autriche, la Suède et le Japon, une médaille d'or chacune.

Gustav Thoeni, d'Italie, a triomphé dans le slalom géant masculin. C'est un honneur qu'il enlevait à la Suisse; mais deux Suisses ont décroché les médailles d'argent et de bronze.

Le Canadien Jim Hunter, de Calgary, qui s'était classé 13e à la première manche, a terminé finalement au 11e rang. Reto Barrington, de Calgary, a été classé 20e.


L'Américaine Barbara



**VOUS L'OFFRE**

**ACHETEZ MAINTENANT... PAYEZ EN MAI SEULEMENT...**

<p><b>METEOR 1971</b> Montcalm, 2 portes, hard-top, vert, toit blanc. <b>ECONOMISEZ \$1600.</b></p>	<p><b>COUGAR 1971</b> XR7, hard-top, équipé au complet. <b>ECONOMISEZ \$1500.</b></p>
<p><b>MUSTANG 1971</b> MACH 1, HARD-TOP, JAUNE, TOUT EQUIPÉ <b>\$1750.</b></p>	
<p><b>FORD 1971</b> LTD, bleu foncé, bas millage, air climatisé. <b>ECONOMISEZ \$1950.</b></p>	<p><b>DODGE 1971</b> Demon, 340, 2 p. hard-top, vert. <b>ECONOMISEZ \$1250.</b></p>



**"MIEUX VOUS ECOUTER"**

METEOR - MERCURY - MARQUIS - COMET - COUGAR  
MONTEGO - CAPRI - CONTINENTAL - CORTINA  
CAMIONS FORD

922 rue Principale Granby 378-9063

## Un francophone peut-il faire carrière dans les Forces armées canadiennes?




Le capitaine Robert Dion      Le colonel J.P.A. Cadieux.

**Oui. Les collèges militaires sont là pour ça.**

En fin de course: un homme, un vrai!

**RENSEIGNEZ-VOUS**  
15 février — 29 février  
ÉDIFICE DES POSTES

**MOTONEIGES "YAMAHA" 1972**  
RABAIS FANTASTIQUE sur la MOTONEIGE SUPÉRIEURE



**MOTEUR YAMAHA CHAMPION MONDIAL DE COMPÉTITION**  
à EAGLE RIVER 1971 et PETERBOROUGH 1972

- AUTOTUBE mélange d'huile automatiquement au moteur
- Manœuvrabilité exceptionnelle

- Maximum de puissance et combustion
- Freins à disques
- Garantie à toutes épreuves
- Financement facile

**MOTONEIGE GRANBY Enr.**  
Guy LAVERRIÈRE, propr.  
Dépositaire des motoneiges "YAMAHA"  
Tél.: 372-6720  
R.R. no 5 Chemin Deslauriers Granby, Qué.

# Marc Tardif blessé Guy Lafleur et F. Mahovlich brisent les reins du Chicago

MONTREAL (PC) — La recrue Guy Lafleur a réussi son 3e tour du chapeau de la saison hier soir, alors que Frank Mahovlich a récolté cinq points et que le gardien Ken Dryden a brillé, en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain facile de 7-1 sur les Black Hawks de Chicago dans un match de la LNH.

Frank a récolté un but et quatre aides tandis que Lafleur ajoutait une aide sur le but du Grand M.

Les autres compteurs des vainqueurs ont été Pete Mahovlich, Larry Pleau et Yvan Cournoyer. Cliff Koroll a privé Dryden d'un blanchissage au milieu du dernier engagement.

Le trio Mahovlich - Mahovlich - Lafleur a récolté 11 points en bombardant continuellement le gardien Gary Smith au grand plaisir des 18,114 amateurs. Dryden a repoussé 39 des 40 lancers des Hawks, en comparaison de 23 sur 30 par Smith.

La victoire a permis aux Canadiens de s'approcher à cinq points des Rangers de New York, installés au 2e rang dans la division Est.

**Blessés**  
Par ailleurs, à son premier local depuis plus d'un an, Serge Savard a récolté deux aides, ses deux premiers points de la saison.

Par contre, Marc Tardif a subi une blessure au dos à la suite d'une collision avec Doug Jarrett, qui est toutefois revenu au jeu. Marc a été transporté à l'hôpital afin de subir des examens aux rayons X.

Keith Magnusson, des Hawks, s'est blessé de nouveau au poignet gauche dans la 1ère période et n'est pas revenu au jeu.

**Buts**  
Dryden a d'abord brillé aux dépens de Mikita et Martin au tout début du match, ce qui a démoralisé les Hawks, puis les Canadiens se sont ressaisis par l'entremise de Lafleur et Pleau

en prenant une avance de 3-0 dans le 1er engagement.

Frank Mahovlich a porté le compte à 4-0 dans la 2e reprise et Lafleur a porté la marge à 5-0 au tout début de la dernière reprise.

Koroll a profité du fait que Dryden avait perdu la rondelle de vue pour compter l'unique but des Hawks à mi-chemin de la dernière période, mais Pete Mahovlich et Cournoyer sont ensuite revenus à la charge au profit des locaux.

**Première période**  
1. Montréal, Lafleur 19  
F. Mahovlich, Savard 6; 35  
2. Montréal, Pleau 2  
Cournoyer 8:33  
3. Montréal, Lafleur 20  
F. Mahovlich 12:04.  
Punition — Aucune.

**Deuxième période**  
4. Montréal, F. Mahovlich 28 Lafleur, P. Mahovlich 12:48  
Punitions — Lapointe M 3:40, Cournoyer M 15:01.

**Troisième période**  
5. Montréal, Lafleur 21  
F. Mahovlich 0:43.  
6. Chicago, Koroll 15 D.  
Hull, White 9:08.

**Un autre bonspiel au Granby-St-Paul**

Granby — Le curling Granby-St-Paul bouddonne d'activités, s'il faut en croire le président du comité masculin, Raoul Courtemanche.

On nous fait part d'un autre bonspiel-invitation qui doit commencer le 23 février prochain, au club. Entre-temps, les nombreuses ligues de curling poursuivent leurs activités et la course au championnat est captivante, c'est le cas de le dire.

On sait que la ligue Industrielle de curling réunit plusieurs usines de Granby, et elle évolue le lundi soir, au Granby-St-Paul.

Il y a aussi le circuit Dow-O'Keefe, qui connaît toujours beaucoup de popularité. Les hommes y jouent le mardi, les dames le mercredi, et le jeudi, c'est mixte. Les équipes A. Bodin, Breaull, Courtemanche, Harbec, Authier et prennent la vedette actuellement.

La saison est loin d'être terminée au Granby-St-Paul. Les curlers y sont toujours conviés.

7. Montréal, P. Mahovlich 20 F. Mahovlich, Tremblay 10:51.  
8. Montréal, Cournoyer 28 P. Pleau 14:13.  
Punition — Bouchard M. 17:10.

**R. Bergeron roule 602-244**

Granby — Dans la ligue des As-Molson, Ruel a disposé de Cardinal-Jarry 3 à 1. Le meilleur triple revient à R. Bergeron des perdants avec 602-244. Pour les gagnants, G. Dion a réussi 571-242. Daniel et Stop TV ont annulé 2 à 2. G. Dubois a été le meilleur avec 533-201. Leclerc a défait Lamoureux 3 à 1. R. Pomerleau avec 549-210, et R. Arström avec 537-203 ont pris la vedette. Seven Up a eu raison de Granby-BBQ 3 à 1. Roger Roy a roulé 585-213, D. Breton 560-204 pour les gagnants.

**Position des équipes**  
Seven Up 58

**Los Angeles 1 Pittsburgh 6**

**SOMMAIRE**  
**Première période**  
1. Pittsburgh, Edestrand 6, 1:32  
2. Pittsburgh, Cardwell 2 (Schock, Watson) 17:48  
3. Pittsburgh, Schock 7 (Harbaruk, Cardwell) 19:02.

**Punitions —** Pulford LA 3:04, Hextall Pgh 12:01.

**Deuxième période**  
4. Pittsburgh, Polis 19 (Rupp) 2:12  
5. Pittsburgh, Schock 8 (Harbaruk, Watson) 17:48.

**Lancers par:**  
Chicago 12 16 12-40  
Montréal 11 7 12-30  
Gardiens — G. Smith, Chicago, Dryden, Montréal.  
A — 18,114.

**Plus hautes moyennes**

Denis Breton 180.32  
R. Roy 178.4  
J.M. Tétrault 175.5  
Donald Breton 174.41  
R. Bergeron 172.6

**Hauts triples à battre**

R. Bergeron 717  
R. Pomerleau 653

**Hauts simples à battre**

J.M. Tétrault 280  
Donald Breton 258

**Punitions —** Apps Pgh. mineure double, 8:14, Barrie LA 12:56.

**Troisième période**

6. Pittsburgh, Hextall 16, 0:14  
7. Los Angeles, Corrigan 11 (Goring, Berry) 3:25.  
Punition — Polis Pgh 5:21.

**Lancers**

Los Angeles 4 7 12-23  
Pittsburgh 13 14 19-46  
Gardiens — Edwards, Los Angeles; Rutherford, Pittsburgh.  
A — 6,620.



## Karaté

Voici ceux qui représenteront la région Richelieu-Yamaska lors des finales de karaté toujours dans le cadre des Jeux du Québec, à la fin du mois à Montréal. Agenouillés, de gauche à droite: Denis Lalpalm, ceinture bleue de Granby; Yvan Maheu, ceinture bleue de Granby; René Roy, ceinture verte de Granby et Jean-Luc Ducharme, ceinture bleue de Farnham. Debout, même ordre: Michel Fortin, technicien en loisirs au conseil régional Richelieu-Yamaska; Paul-Gérin Lajoie, ceinture blanche de Cowansville; Maurice Thibault, ceinture blanche de Ste-Christine; Francine Jacques, ceinture verte de Farnham et Jacques Couillard, ceinture noire, 1er dan, et instructeur. Absent lors de la photo, Denis Paquette. (Photo J. Petit)

# Boston se moque du Vancouver 9-1

BOSTON (PA) — Fred Stanfield a compté deux buts et Bobby Orr, un, en plus de trois aides, hier soir en conduisant les Bruins de Boston à un gain facile de 9-1 sur les Canucks de Vancouver dans la LNH.

Cette 20e victoire locale sans revers des Bruins a porté leur avance à neuf points sur les Rangers au sommet de la division Est.

Wayne Cashman et Mike Walton, avec l'aide de Phil Esposito, son premier point en cinq matches, ont d'abord donné une avance de 2-0 aux Bruins dans la 1ère période.

Esposito a ajouté son 45e but et son 90e point de la saison dans la 3e période.

**Première période**

1. Boston, Cashman 14  
Orr, Walton 10:50  
2. Boston, Walton 18  
Esposito, Orr 15:28  
Punitions — Schmautz V 5:06.

**Deuxième période**

3. Vancouver, Paiement 2, 2:16.  
4. Boston, Sanderson 15  
Westfall, R. Smith 3:47  
5. Boston, Orr 24  
Leach, Marcotte 6:16  
6. Boston, Stanfield 15  
Bucyk 8:05  
Punitions — Orr B 3:11.

Bobby V 11:03, Paiement V 13:47.

**Troisième période**

7. Boston, Esposito 45  
Green, Walton 3:09  
8. Boston, Westfall 15  
Orr, Sanderson 4:47  
9. Boston, Stanfield 16  
Bucyk, Green 8:52  
10. Boston, Marcotte 5  
Sanderson, Westfall 12:27  
Punitions — Paiement V.R. Smith B 13:56.  
Lancers par:

Vancouver 11 8 12 — 31  
Boston 12 14 11 — 37  
Gardiens — Gardner, Vancouver; Cheevers, Boston.  
A — 14,994.

# Annie Famose devra attendre

SAPPORO (AFP) — Le «cas Annie Famose» n'est pas encore définitivement tranché par la Fédération internationale de ski FIS. La skieuse française a été disqualifiée mercredi par la FIS parce que son nom avait été utilisé à des fins publicitaires. Toutefois, la FIS avait donné à Annie Famose la possibilité de présenter sa défense, ce qu'elle a fait jeudi matin.

«Je dois avoir un entretien avec le chef de la délégation française aux Jeux de Sapporo avant que le conseil de la FIS prenne une décision définitive», a précisé à l'AFP, jeudi soir, Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski.

Au cours de son audition, «Anne Famose», a ajouté Hodler, a fait des déclarations qui ne confirment pas les éléments d'enquête dont nous disposons hier pour la disqualifier. C'est pour éclaircir ces points litigieux que le conseil de la FIS m'a demandé de prendre contact avec les dirigeants français pour un complément d'enquête».

Hodler ignore quand la FIS rendra sa sentence dans l'affaire Famose. «Peut-être demain, vendredi, a-t-il dit. Quoi qu'il en soit, le cas n'est pas urgent puisque la skieuse française n'est pas sélectionnée pour le slalom olympique féminin qui aura lieu demain».

## Classement des pays

SAPPORO (Reuter) — Voici le tableau des médailles à l'issue de la huitième journée des Jeux olympiques de Sapporo:

	Or	Argent	Bronze
URSS	4	4	3
R.D.A.	4	3	5
Suisse	3	2	2
Pays-bas	3	2	1
Norvège	2	4	4
R.F.A.	2	1	—
Etats-Unis	2	—	2
Italie	2	—	—
Autriche	1	2	2
Suède	1	1	2
Japon	1	1	1
Finlande	—	2	1
Canada	—	1	1
Tchécoslovaq.	—	—	1

## Joueur drogué à Sapporo

SAPPORO (Reuter) — Un test anti-dopage pratiqué sur un joueur de hockey ouest-allemand s'est révélé positif, annonce la commission médicale du Comité international olympique qui ne révèle toutefois pas l'identité du joueur impliqué.

La Fédération internationale de hockey sur glace a été notifiée et se réunira vendredi matin afin de décider des mesures à prendre contre ce joueur.

C'est à la Fédération à laquelle appartient un joueur de prendre des sanctions, et il a en outre été décidé de ne pas disqualifier toute l'équipe. La commission médicale choisit au hasard deux joueurs de chaque équipe pour ses tests antidopage. C'est le premier test positif depuis le début des Jeux.

## Minnesota 3 St-Louis 1

**Première période**  
1. Minnesota, Nanne 18  
Mohns, Oliver ..... 11:11  
Punitions - Murphy SL 10:46, Dupont SL 14:45.

**Deuxième période**  
2. Minnesota, Drouin 9  
Goldsworthy ..... 2:23  
Punitions - Reid Min 9:59, Roberto SL 13:19.

**Troisième période**  
3. St-Louis, St-Marseille 14  
Crisp ..... 0:58  
4. Minnesota, Oliver 22  
Nanne, Harris ..... 19:35  
Punitions - Murphy SL, O'Brien Min 12:52.

## les sports EN BREF - EN BREF

QUEBEC (PC) — La World Championship Tennis amènera à Québec les têtes d'affiche du tennis, lors du 2e tournoi international de tennis Rothmans, qui se déroulera du 9 au 16 avril prochain au Pavillon d'éducation physique et des sports de l'université Laval.

## Buffalo 2 Detroit 4

**SOMMAIRE**  
**Première période**  
1. Buffalo, Lorentz 5  
Meehan, Hamilton ..... 2:16  
2. Buffalo, Shack 10  
Meehan, Hamilton ..... 9:51  
Punitions - Robitaille Buf 5:41, Bergman D 10:05, Evans Buf 12:52, Byers Buf 18:31.

**Deuxième période**  
3. Detroit, Berenson 20  
Harris, Stackhouse ..... 6:17  
4. Detroit, Redmond 33  
Brown ..... 11:45  
5. Detroit, Dionne 16  
Libett ..... 13:33  
Punitions - Hamilton Buf 4:42, Harris D 16:37.

**Troisième période**  
6. Detroit, Johnston 4  
Libett, Collins ..... 3:29  
Punition - Aucune.

**Lancers par:**  
Buffalo 6 5 9 — 20  
Detroit 10 14 8 — 32  
Gardiens - Crozier, Buffalo; Daley, Detroit.  
Ass: 12,756

# Ça y est... on est premiers!



Crown 1965



Corona 1966



Corolla 1967



Corona 1972



Corolla 1971



Crown 1972



Celica ST 1972

Et ça fait chaud au coeur... on l'avoue!

Pour les mordus de statistiques, c'est en 1971 que les Toyota se sont hissées au premier rang des petites voitures au Canada.

Pas mal étonnant quand on pense que nos premières voitures touchèrent le sol canadien en 1965. Pour nous, cette petite victoire vient confirmer notre conviction du début : avoir de bonnes voitures et les adapter continuellement aux besoins des Canadiens.

Depuis, nos voitures ont connu autant d'améliorations que de succès : plus de puissance, plus d'extra en équipement standard et une ligne encore plus raffinée.

Nous ne croyons pas qu'il est bon de ne pas changer pendant vingt ans, pas plus qu'il est bon d'ajouter des 'bélles' tape-à-l'oeil tous les ans. Apporter des améliorations valables et tangibles : voilà notre théorie. On retrouve maintenant sur les Toyota certaines caractéristiques telles que : freins à disque à l'avant ;

moteur à arbre à cames en tête, le seul moteur standard de type 'cross-flow' de toute l'industrie ; construction monocoque ; dégivreur de glace arrière, et un grand nombre d'améliorations et de caractéristiques qui ne sont offertes qu'en supplément sur les autres voitures.

Et nous avons consacré autant d'énergie au rayonnement d'un solide réseau de concessionnaires et d'entrepôts de pièces. Créer de bonnes voitures au départ, et les améliorer sans cesse : voilà notre philosophie de la construction automobile. C'est en y restant fidèles depuis nos débuts au pays que nous sommes devenus les premiers.

# TOYOTA

n'a pas fini de vous étonner

# Sherbrooke à Waterloo ce soir

WATERLOO (GP) Le classement de la ligue junior des Cantons de l'Est est loin d'être définitif et si l'on considère les résultats de la dernière fin de semaine, il se pourrait fort bien qu'on assiste à des sur-



Jean Lussier

prises d'ici son terme. Concernant les Maroons, qui sont toujours installés au sixième rang de la ligue, ils ont retrouvé leur aplomb en fin de semaine dernière, et leur court séjour à l'extérieur, leur a été très profitable. Après avoir livré un match nul à Mégantic dimanche soir dernier, ils ont continué sur la bonne voie 48 heures plus tard, avec un gain sur les Braves de Thetford Mines, et ce dans la ville de l'amante. Il va sans dire que ces trois points amassés à l'extérieur ont eu pour effet de redonner aux Maroons une

leur espoir pour une position plus favorable au classement. Alors qu'il ne reste que huit parties aux Maroons, à disputer d'ici la fin du calendrier régulier, voilà que de nouveaux horizons s'ouvrent devant eux et une courte série de victoires à ce stade-ci de la saison, pourrait brouiller les cartes.

A tout événement, ils auront une excellente chance de continuer sur le sentier de la victoire ce soir étant à leur dernière confrontation avec les pauvres Castors de Sherbrooke qui occupent les bas fonds du circuit. Les Maroons sont loin de considérer leurs adversaires de ce soir comme un club minable, loin de là. Sherbrooke est un club qui peut jouer du bon hockey et surtout très robuste. On se souviendra que la semaine dernière, Cranby avait dû baisser pavillon devant les Castors qui, en sept parties contre Waterloo, ont remporté 2 victoires, fait match nul une fois et subi 4 défaites.

Mathématiquement, les Castors ont encore des chances de participer aux séries éliminatoires et nul doute que tous les atouts disponibles seront utilisés par Gee Roy afin de mener les siens à la victoire. Quant aux Maroons, aucun changement n'est à prévoir dans l'alignement et ce sera à

nouveau Dominique Gosselin qui sera devant la cage. Le seul point d'interrogation pour le moment, est la présence de Rolland Morrisseau der-

rière le banc des Maroons. Rolland est présentement sous les soins du médecin, et sa présence ce soir est incertaine.

Quoi qu'il en soit, les Maroons reçoivent pour la dernière fois cette saison Sherbrooke, ce soir à compter de 9 h. p.m.

## Deux autres gains pour les Inouk

GRANBY — Au basketball, les Inouk du C.E.G.E.P. de Granby ont défait les porte-couleurs du C.E.G.E.P. de Victoriaville. Elles portent ainsi à leur actif, trois parties consécutives sans revers depuis leur retour. L'équipe n'abandonne surtout pas la course pour le premier rang de l'Association Sportive de l'Est du Québec.

Certes, un résultat de 31-24 pour un match de basketball n'est pas ce qu'il y a de plus palpitant et ne donne pas lieu à beaucoup d'événements d'importance. Ce n'est pourtant pas ce qui s'est produit dans cette partie. Deux de nos joueurs se sont blessés. Mais tout s'est rétabli à la fin de la partie.

C'est uniquement dans le nombre de paniers que les Inouk ont eu le dessus. En effet, l'équipe adverse, sans posséder beaucoup de force et de beaux jeux, était très agressive et jouait une défensive "homme à

homme". Nos Inouk ont ainsi fait preuve de nervosité et manqué de beaux coups au cours de la joute. Elles ont quand même très bien travaillé... malgré une légère déception de leur instructeur Gilles Roy. En fait, la combativité des Inouk et leur esprit sportif fut un des facteurs de leur réussite.

Avec un début dynamique, les Inouk ont terminé la première demie 15 à 10. Elles ont ensuite emporté la victoire par une série de paniers vers la fin de la deuxième demie. Le match a ainsi été gagné par le compte de 31-24 pour nos Inouk. Rachel Carr a marquée 13 points au cours de la joute, Lise Côté 7 points, Ginette Dumas 5 points, Suzanne Paillant 2 points, Jocelyne Longpré 2 points et Pauline Rousseau 3 points.

À surveiller la partie de dimanche au Sacré-Coeur (2:00). Le CEGEP de Granby affronte Shawinigan. Si elles rempor-

tent cette victoire, elles se méritent une place dans les séries éliminatoires.

### HAND-BALL

Les Inouk, représentants du C.E.G.E.P. de Granby ont continué leur poussée victorieuse en marchant une difficile victoire à leurs confrères de Victoriaville par le compte de 22 à 10. Finalement, Granby a réussi à prendre une avance de trois (3) points, avance suffisante pour remporter une victoire très contestée.

Les marqueurs du Granby furent: Serge Corriveau avec 5, André Bluin 4, Denis Gaucher 4, René Trudel 2, Jean-Guy Goyette 2, Jacques Fillion 2, Serge Bouthiette 1, François Beaudin 1 et Richard Hébert 1.

L'instructeur René Côté était plus ou moins satisfait du rendement de ses protégés et espère qu'ils se retrouveront à temps pour les joutes importantes contre Trois-Rivières et Drummondville. La prochaine préliminaire avant une de ces joutes importantes aura lieu dimanche prochain alors que les Electrics de Shawinigan nous visiteront.



### Les gagnants

Voici les vainqueurs de la dernière compétition organisée par le club Moto-Neige de Farnham, au Domaine des Bouleaux Gris. Agenouillés: Claude McGowan, 3e prix slalom pour enfants et Sylvain Santerre, 2e prix. Debout, de gauche à droite: Fernand Rainville, responsable de la compétition; Pierre Jetté, vainqueur du slalom chez les enfants; Raymond Jetté, première chez les dames; Denise Mailoux, 4e prix; Céline Jetté 2e prix et Claude Jetté, 3e prix.

### Victoire de la famille Forand

GRANBY — Lors d'une joute hors concours présentée au Pavillon des Sports de Cowansville, l'équipe de la famille Forand de Granby a eu raison d'un club de Cowansville par 6 à 2. Denis Racine et Jean-Guy Dumais ont mené l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun; Gilles May et Georges Forand complétaient le pointage. Claude Côté et Serge Surprenant ont réussi les buts du Cowansville. On parle déjà d'un match revanche qui serait présenté prochainement au Palais des Sports de Granby.

### Esmond, Spot et Federal en avant

GRANBY — Les séries éliminatoires ont débuté dans la ligue de ballon-balai Industrielle-Labatt. L'Esmond Mills a eu raison de la Laiterie Leclerc 3 à 2. Viens, Grenier et R. Arès ont enfilé les buts des gagnants; Lachapelle et Bernier marquaient pour Leclerc. Le Spot a blanchi Crino 7-0. Robert et Armstrong

ont dirigé l'attaque avec deux buts chacun; les autres vont à Arès, McDuff et Charron. Finalement, deux buts de Babineau ont donné un gain de 4 à 1 au Federal Pacific sur le GM Plastic; Renaud et Hébert complétaient le total des vainqueurs. Deslandes a évité le blanchissage aux perdants.

### Senécal compte 4 buts

Dans le midget, dans une autre partie extrêmement intéressante, les Maraudeurs ont livré un match nul de 1-1 au Ville Lemoine. C'est un but du défenseur Philippe Senécal qui a permis au club de l'instructeur Marcel Chalifoux de s'en tirer avec une nulle. Encore, une fois, la défensive a été le point de mire du camp johannais, et le gardien de buts Robert Jérôme a été à la hauteur de la situation dans les moments critiques.

L'activité reprend de plus belle en fin de semaine. Les 3 clubs peewee, bantam et midget ont une cédule passable-ment chargée à affronter au cours du prochain week-end. Les Aiglons du pilote Guy Richard ne disputeront qu'une seule partie, alors qu'ils se rendront à Brossard dimanche après-midi à 2:00 heures. Les Gants Blancs et les Maraudeurs joueront chacun 2 joutes samedi et dimanche. Samedi, les 2 clubs se rendront à Brossard, le bantam jouant à 8:00 heures et le midget à 9:00 heures. Enfin, dimanche après-midi, à l'aréna municipal, les Gants Blancs recevront Sorel à 4:45 heures, et les Maraudeurs seront les hôtes du Chamby à 5:45 heures.

## Annonces Cupidon

À l'occasion de la ST-VALENTIN dites-lui

"JE T'AIME" par l'entremise de nos ANNONCES CLASSÉES

QUELQUES FORMULES SUGGÉRÉES...

GASTON c'est toi mon seul et unique amour. FRANCINE

MARIE, je t'aime, je t'aime, je t'aime, je t'aime. FRANÇOIS

HELENE, pour toi mon coeur est débordant d'amour. GUY

COMPOSEZ: 372-5433

20 MOTS: \$1.50

PLACEZ VOTRE "ANNONCE CUPIDON" Cette année, utilisez ce moyen pour transmettre un message à un être aimé, un voisin, la réceptionniste, votre secrétaire ou encore votre patron.

La Voix de l'Est

### les sports

— A WATERLOO — AVEC GILLES PETIT

BRÁVO AUX PEE WEE — La ville de Waterloo a de nouveau attiré l'attention des milliers de sportifs de la province ces derniers jours alors que les jeunes peewee participaient pour la huitième fois de leur histoire au prestigieux tournoi international disputé dans les cadres du carnaval de Québec et réunissant pas moins de 100 équipes en provenance du Canada, des Etats-Unis, de la France et même de l'Allemagne. En dépit de leur élimination en série quart-de-finale, nos ambassadeurs ont fait belle figure et ils ont fait honneur à leur ville. Il va sans dire qu'ils n'ont pas eu de veine dans la troisième phase de leur participation, puisqu'ils ont dû s'incliner devant une équipe nullement favorite. Après que les joueurs de Rolland Morrisseau eurent réussi à vaincre en deuxième ronde le Donacona, les champions de la saison dernière, on concédait d'énormes chances à Waterloo et pour les responsables de l'équipe, locale, l'enthousiasme était à son comble. Pour la première fois depuis leur adhésion à une compétition du genre, on croyait voir Waterloo traverser la troisième étape et atteindre la demi-finale. Malheureusement, le hasard en avait décidé autrement avec le résultat qu'on connaît.

Ce fut pour les citoyens de Waterloo une véritable sensation et à chaque victoire, on sentait cette fièvre s'emparer des gens, même chez ceux qui n'avaient jamais vu les Maroons peewee à l'oeuvre. Durant la fin de semaine dernière, partout, dans tous les commerces de Waterloo, le sujet de conversation des badauds impliquait les peewee de Waterloo, qui soudainement, venaient de capter l'attention générale.

Je me fais le porte-parole des sportifs de Waterloo et de la région pour rendre hommage aux responsables de l'équipe et à tous les jeunes troupiers. Grâce à leur travail de tous les instants, la ville de Waterloo a de nouveau fait parler d'elle de façon éclatante. Aux Rolland Morrisseau, Roland Munier, Roger Bélanger et Gerry Vary, sincères félicitations et espérons que les autorités de la ville reconnaîtront que vous avez été des ambassadeurs de grande classe.

BREF TOUR D'HORIZON — Le récent tournoi de ballon sur glace O'Keefe, disputé à l'aréna de Waterloo, a remporté un franc succès et c'est tout à l'honneur des organisateurs qui ont travaillé sans relâche, malgré le contre-temps de vendredi alors que la tempête obligeait les responsables à réduire le tournoi à deux jours seulement. Armand Lemay et ses acolytes ont très bien oeuvré et dimanche soir lors du tirage du téléviseur, l'aréna de Waterloo et sa salle étaient comblés. Croyez-le ou non mais à 9 h. 30 p.m., les portes de l'aréna ont du être verrouillées jusqu'à la fin du tirage... Concernant les résultats du tournoi, aucune surprise, si ce n'est l'élimination rapide des Dandies Shell de Waterloo... Tant qu'à la classe masculine, la Taverne des Sportifs de Granby, qui a triomphé dans la Classe B, n'a surpris personne et à l'issue de leur première ronde, les spectateurs étaient conscients de leur suprématie. Incidemment, c'était la troisième victoire de la Taverne des Sportifs cette saison, ayant remporté la palme à Acton Vale et Valcourt... Il semble que le système de distribution des médailles employé par la Fédération des Jeux d'hiver du Québec ait été mal compris de la part des vainqueurs du tournoi. Effectivement, Granby a remporté les grands honneurs de la compétition et ce club ne pourra représenter la région aux finales de cette discipline. La raison donnée est assez simple: Granby étant représenté par un club d'étoiles, il semblerait que les autorités des Jeux du Québec n'aient pas fait part de ce règlement aux responsables de l'équipe Granby... toujours est-il qu'on crie après les médailles... Le départ de Robert Duhamel du club de golf de Waterloo en a surpris plusieurs. Bob jouissait d'une grande popularité à Waterloo et il s'était très bien tiré d'affaires à sa première saison au club local... Tout laisse croire que Robert aurait préféré un club de 18 trous. Tant qu'à son successeur Gerry Piette, nul doute qu'il fera oublier Duhamel. Gerry est un golfeur très sympathique qui en quelques semaines saura se faire apprécier des membres du club de golf de Waterloo... Chez les Maroons de Waterloo, la situation s'améliore et les hommes de Rolland Morrisseau ont retrouvé leur aplomb la semaine dernière. Ils ont arraché une nulle à Mégantic dimanche et mardi à Thetford, ils ont amassé deux points au classement avec un triomphe... Parlant des Maroons Jr. leur instructeur Rolland Morrisseau est présentement sous les soins du médecin et son état de santé serait très chancelant... Rolland qui refuse de se laisser aller, ne veut pas abandonner et il continue ses activités. Prompt rétablissement de la part de tous les sportifs de Waterloo... Il se pourrait que certaines modifications soient apportées à la cédule de la ligue Junior des Cantons de l'Est. Si tel est le cas, les changements seront divulgués dès lundi... A la semaine prochaine, d'ici là portez-vous bien...

ACHÈTE MIEUX, QUI ACHÈTE

Dodge CHRYSLER Camions Dodge

VENTE-SERVICE

ANDRÉ MAHEU, Président Chez MAHEU GAÉTAN MAHEU, Gérant des ventes

Le DODGE Adventurer

Stabilité de route et endurance imbattable. Le plus robuste des camions. NOTRE SPÉCIAL DE LA SEMAINE VENTE - ÉCHANGES ACCEPTÉS

CHRYSLER '71 2 p. H.T., garantie spéciale

POLARA '71 2 p. H.T., tout équipée Plus de garantie qu'un neuf

CORONET '71 4 p. Sedan

DODGE '71 Pick-up

CHRYSLER '70 2 portes hard-top

2 CHRYSLER '69 4 p. H.T., tout équipés Propres comme neufs

CORONET '71 4 p. sedan

MONTEGO '69 2 p. H.T., vrai bijou, très propre Spécial de la semaine

PLYMOUTH '69 Fury, 2 p. H.T., tout équipé Spécial de la semaine

CHRYSLER '68 4 p. H.T., parfaite condition

DODGE '68 Monaco, 4 p. H.T., parfaite condition, tout équipé

CHEVROLET '68 4 p. sedan, parfaite condition

PLYMOUTH '68 Satellite, Station, 3 sièges. Tout équipé

M. BRAULT 378-7474 J. MAHEU A. PARENT 378-6283

2 ENDROITS POUR MIEUX VOUS SERVIR

AUTOS USAGÉES Dependable

CHEMIN ST-PAUL GRANBY

POUR WATERLOO, À LAURIER, vous devez vous fier. CORONET '71 CHRYSLER '69 4 p. H.T. CHRYSLER '67 4 p. H.T.

L. DESAUTELS Représentant WATERLOO 539-1122

# Granby aura bientôt sa garderie coopérative

GRANBY (par Ginette Laurin) — Granby sera bientôt doté d'une garderie coopérative de nous dire M. Jacques Galipeau, après avoir reçu le télégramme du gouvernement fédéral, annonçant que le projet d'initiatives locales (la garderie coopérative) avait été accepté et subventionné.

Depuis déjà quelques mois, un groupe de parents travaillaient à mettre sur pied une garderie coopérative, dans le but d'offrir de meilleurs services à un coût moins élevé. L'ouverture de la garderie aura lieu très prochainement, puisque, d'autre part, la Commission Scolaire Catholique de Granby, favorable au projet, a autorisé l'utilisation des locaux vacants de la

résidence de l'école St-Eugène, et ça à un coût très minime.

Le projet de la garderie coopérative a été conçu avec l'aide de l'A.C.E.F., de parents et de professionnels du milieu. Le projet augmentera le nombre d'emplois tant au niveau du fonctionnement journalier de la garderie qu'au niveau de l'utilisation de biens de consommation: à savoir, le matériel nécessaire à l'installation et à l'entretien d'une garderie. Les personnes requises pour ce travail ont déjà été trouvées et c'est Mme Marie-Françoise Kennes-Gosselin qui siègera au poste de animateur superviseur. Les éducateurs seront Mme Fernand Laberge, Mlle Johanne La-

berge, M. Paul-mile Couture, Mme Jeannine Lavigne et Mlle Suzanne Poulin. Mme Jacqueline Hardy s'occupera de la cuisine, car les diners et des collations, le matin et l'après-midi, seront servis à la garderie même.

La garderie offrira des services de cliniques médicales et chaque enfant possèdera un dossier dans lequel la responsable de la garderie inscriera les observations du médecin ou les observations des éducateurs. Les parents pourront ainsi suivre de plus près l'évolution physique, psychologique et sociale de l'enfant. Elle offrira aussi aux parents l'opportunité d'obtenir des informations de spécialistes de l'enfance:

diététicienne, puéricultrice, etc... dans des réunions organisées selon la demande des parents.

Les enfants bénéficieront en outre de services éducatifs propres à développer chez eux l'initiative, la créativité et l'habileté manuelle. Ils pourront par exemple prendre contact avec la musique et les arts plastiques. Les parents auront à payer une cotisation hebdomadaire établie en fonction de leurs revenus, du nombre d'enfants dans la famille et du nombre d'enfants à la garderie. La garderie ne comptera pas plus de 24 enfants, et celle-ci sera en opération du lundi au vendredi. Elle sera donc fermée toutes les fins de semaine.

Un comité provisoire est présentement en fonction, il est composé de Mlle Claude Prévost, responsable du projet, M. Jacques Galipeau et M. et Mme Pierre Marissal. Ce comité doit prendre la responsabilité de la subvention pour un certain temps. Ensuite, les parents formeront eux-mêmes le conseil d'administration de la garderie; ils s'éliront leurs représentants qui verront la gestion de la coopérative. Dès la création de l'exécutif de parents, une demande d'accréditation sera envoyée au gouvernement provincial pour obtenir une incorporation. Ensuite, une demande de subvention sera faite dès juin '72, au secrétariat d'état, conjointement avec le ministère des Affaires sociales.

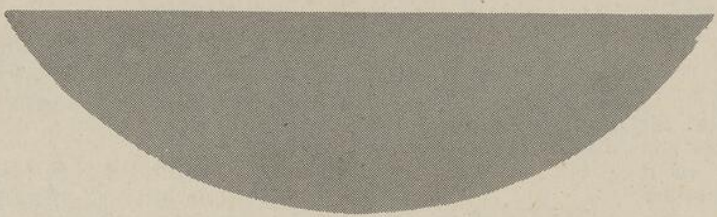
Mlle Prévost invite donc tous les parents intéressés à faire garder leurs enfants, à communiquer avec elle, en signalant 378-6112. Elle lance aussi un appel à tous les commerçants de la ville, afin de leur faire parvenir, s'ils le veulent bien, peinture, matériel d'arts plastiques, jouets, etc. au même numéro.



Un comité provisoire s'occupe présentement de la subvention et laissera la place par la suite à un exécutif composé de parents. Le comité est composé de Mme Jeannine Marissal, M. Pierre Marissal, M. Jacques Galipeau, Mlle Marie-Françoise Gosselin, animateur superviseur et de Mlle Claude Prévost, responsable du projet.

(Photo Jeannot Petit)

## Madame



### Une nouvelle année pour les Dames Auxiliaires

COWANSVILLE — La réunion mensuelle de janvier des Dames Auxiliaires de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, fut consacrée à l'étude du budget et des rapports soumis par les différents comités.

La présidente étant élue pour deux ans, Mme W. Perkins demeure donc au poste. Elle sera aidée dans sa tâche par les personnes suivantes: 1ère vice-prés.: Mme W. Parry, trésorière: Mme J. Shower, 2e vice-

prés.: Mme L. Martin, sec. arch.: Mme G. Franck, sec. Corres.: Mme L. Turzen.

Comptoir cadeaux: Mesdames H. Brenning et J. Stephenson. Trésorière: Mme O. Domingue, membres de l'exécutif: Mme G. Scott, Mme R.K. Morse, Mme H. Dando.

Responsables de comités: Fonds Mortuaires: Mme R. Pincott, travail: Mme L.A. Marchessault, relations publiques: Mme Z. Chagnon

Hôpital Douglas: Mme Houghton. Horaire: Mme R. Millinchamp. Décoration: Mme J.P. Tremblay. Publicité: Mme D. Laurin.

La prochaine réunion aura lieu mardi le 15 février à 2 hrs.

### Centre de références et carrefour d'entraide

FARNHAM (DNC) — L'Association des Filles d'Isabelle de Farnham bénéficie du programme des initiatives locales du gouvernement fédéral afin de mettre sur pied un centre de références et carrefour d'entraide pour la région de Farnham.

Dès le 8 février, des personnes ont commencé à visiter les foyers pour faire un relevé complet de toutes les disponibilités possibles dans la ville et des environs et s'enquérir, en même temps, des besoins du public.

L'association suggère à toutes les personnes qui ont quelques heures libres, de le mentionner à la visi-

teuse, même si vous n'avez jamais songé que vos services pouvaient être appréciés. Cette tâche consiste à mettre en relation les personnes désireuses de faire du travail à temps plein ou partiel, pour dépanner celles qui ont besoin de services.

Il est entendu que la question condition de travail, rémunération, etc, sera discutée entre les deux parties concernées.

Il se peut que certaines

personnes puissent consacrer quelques heures par semaine à accomplir certaines tâches bénévoles. Le service sera heureux d'en prendre note et de recourir à elles à l'occasion.

En même temps, la population sera invitée à signer une pétition en vue d'accéder le projet d'une clinique médicale. Plus il y aura de noms, plus les chances de l'avoir seront grandes.



## FEMININ

GRANBY — Les membres de couple et famille FND, section Notre-Dame du Oui, se réuniront dimanche le 13 février, à 8 heures, chez les sœurs Auxiliatrices, 135 blv Leclerc. A cette occasion, le Dr Roger Mercier de Montréal prononcera une conférence intitulée: Un temps pour aimer. Invitation à tous.

GRANBY — Le club des 50 ans et plus organise une danse pour samedi le 12 février, 8 heures, à l'école Saint-Eugène. Il y aura aussi un voyage à Montréal, dimanche le 27 février: visite au musée des Beaux-Arts et à la Place des Arts. Pour informations, téléphonez: 378-5359 ou 378-5486.

WATERLOO — La réunion des Filles d'Isabelle de Waterloo se tiendra lundi, le 14 février, à 8 heures, à la salle paroissiale no. 3. Aussi, les Filles d'Isabelle annoncent leur partie de cartes qui aura lieu le 23 février, à la salle paroissiale no. 1.

GRANBY — Le club des 50 ans et plus annonce qu'il reste encore quelques places de disponibles, pour le voyage par autobus, à Miami Beach, le 11 mars. Vous n'avez qu'à vous adresser au plus tôt, à Mme Wilfrid Dion, 139 Paré, tél.: 372-4893.

GRANBY — Les Dames auxiliaires de la Légion canadienne, branche de Granby, tiendront leur réunion mensuelle à 8 heures, ce soir, au local habituel, rue Court.

(Photo Jeannot Petit)

### votre horoscope

**BELIER** du 21 mars au 20 avril

Vous souffrez d'un complexe d'infériorité, et cela vous handicape terriblement. Montrez-vous donc plus sûr de vous.

**CAPRICORNE** du 22 déc. au 20 janv.

De nouvelles propositions vont vous être faites dans le domaine du travail. Elles pourraient vous ouvrir des horizons nouveaux.

**TAUREAU** du 21 avril au 20 mai

Un télégramme que vous recevrez de l'étranger vous apprendra que la personne aimée est loin de vous avoir oublié (e).

**VERSEAU** du 21 janv. au 19 fév.

Soyez plus prudent dans votre comportement avec les autres, et n'écrivez pas au grand jour votre mépris des lois humaines.

**GEMEAUX** du 21 mai au 21 juin

Avec vos patrons, avec vos camarades, tâchez de vous montrer plus conciliant (e). Cela ne pourra que vous être favorable.

**POISSONS** du 20 fév. au 20 mars

Un homme d'un certain âge vous veut du bien. Écoutez ses sages conseils et vous n'aurez qu'à vous en féliciter.

**CANCER** du 22 juin au 22 juillet

N'entreprenez pas cette affaire que l'on vous propose. Il y a là certaines choses qui manquent de clarté. Méfiez-vous-en.

**LION** du 23 juillet au 23 août

L'amour, toujours l'amour! Vous traversez une période où la question sentimentale prime chez vous toutes les autres.

**VIERGE** du 24 août au 22 sept.

La fortune vous attend. Vous serez surpris (e) de voir que, du jour au lendemain, votre existence aura changé du tout au tout.

**BALANCE** du 23 sept. au 23 oct.

Vous êtes en train de vous laisser aller à l'hypochondrie. De ce train là vous frisez sous peu la dépression. Remontez-vous immédiatement.

**SCORPION** du 24 oct. au 22 nov.

Ayez plus confiance dans cette personne, qui ne vous veut que du bien et que votre façon d'être avec elle déçoit considérablement.

**SAGITTAIRE** du 23 nov. au 21 déc.

La vie est belle. Oui, les étoiles vous favorisent et les jours qui viennent vous réservent des surprises agréables.



### Une pause café

C'est Mme Jeannine Beaudry, épouse du président du Club radio-amateur de Granby, en collaboration avec un groupe de dames, qui assumera l'organisation de la pause café qui aura lieu le 23 mars, de 3 à 6 h. p.m., au motel Grand-Bien. De gauche à droite: Mmes Jeannine Beaudry, Bernard Légaré, Aline Beaudry, Madeleine Rock, Cécile Daigneault et Mariette Guertin. N'apparaît pas sur la photo Mme Yvette Forand, responsable de la vente des billets.

(Photo Jeannot Petit)



# FRANKLIN

## CENTRE D'ÉCLAIRAGE

M. A. LORANGER, gérant

**CHEMIN ST-PAUL GRANBY 378-4628**



CI-CONTRE: PRIX DE LISTE \*18.90  
**SPECIAL \$8.99**



CI-DESSOUS: PRIX DE LISTE  
\$59.90 **SPECIAL \$27.99**  
\$85.10 **SPECIAL \$39.99**



PRIX DE LISTE \$33.10  
**SPECIAL \$14.99**



PT 1175 — Prix de liste \$40.00  
**SPECIAL \$15.99**



PRIX DE LISTE \$33.10  
**SPECIAL \$14.99**



La visite du Premier ministre du Canada à l'Auberge du Relais, de Knowlton, sera pour Mme Sophie PROTEAU un souvenir impérissable. Sur ce document historique, on voit M. Trudeau, Mme Trudeau tenant dans ses bras le petit Justin-Pierre; et Mme Proteau. On se souvient que le Premier ministre, un «mordu» du ski, était venu pratiquer son sport favori sur nos pentes, il y a déjà quelques semaines.

## en furetant

• Que Scotty BOWMAN reçoive une "claque sur la g..." de l'un de ou plusieurs de ses joueurs, je n'en serais pas du tout surpris.

• Selon Jean MASSI-COTTE, commis de luxe chez HUBERT & MENARD, le baseballeur Rusty STAUB est l'athlète qui l'a le plus impressionné jusqu'ici.

• Bon voyage. Vers la fin de mars, France et Louise DUBUC s'envolent pour le Mexique. C'est la belle LOUISE qui est la moins brave des deux pour le voyage en avion. Faut pas s'en faire, on ne tombe qu'une fois, a-t-on l'habitude de dire.

• Notre club de hockey de l'imprimerie MONTREAL-GRANBY se prépare pour son match devant les membres du Conseil municipal. Jusqu'ici, nous avons réussi à rallier une trentaine de joueurs. Crovez-le ou pas, ils auront tous l'occasion d'affronter leurs dirigeants municipaux. Pour ça, on y tient mordicus!

• Grâce à la belle Ginette BRODEUR, les vitrines de la PHARMACIE GRANBY sont plus belles

• Roch FLIBOTTE effectuera un voyage d'affaires en Allemagne pour le bénéfice de la HAFNER FABRICS of CANADA LTD.

• Jean-Guy POISSON, président de la ligue des MONTS, a l'intention de bâcler un match amical entre les jeunes MAS-KOUTAINS et les VICS juniors. Jean-Guy POISSON est assuré que ses nouveaux protégés ne feront qu'une bouchée de



— Je n'imaginai pas les terribles comme ça.

nos hockeyeurs granbyens. On verra bien.

• La semaine dernière, j'ai procédé à un référendum auprès de mes lecteurs. Question posée: "Si vous n'étiez pas GRANBYENS, à quelle ville désireriez-vous vivre?" Réponse obtenue à une majorité de 90%: "Si je n'étais pas GRANBYEN, je voudrais devenir GRANBY."

• Entendu au cours d'une partie de crib à la Taverne des Sportifs: — Et une bière pour le mort.

• CHASSE OU PECHE? Lu à la porte d'un magasin de la PRINCESSE: "Fermé pour cause d'ouverture."

• "La politesse, c'est le bruit qu'on ne fait pas en mangeant sa soupe." Ben DUBE.

• Marcel QUINTAL est catégorique. Il ne sera jamais détrôné comme le Père NOEL le plus productif chez les membres du Conseil 1093. Saviez-vous qu'en décembre, Marcel a "collecté" plus de \$1,000 pour les pauvres?

• Le mois des sucres, c'est le moins prochain, même s'il arrive en février de faire pleurnicher nos érables, par-ci par-là. Ceux évidemment, que la mèche du sucrier a pénétrés jusqu'au coeur.

• D'ici là, cependant, nos cornicelles auront leur mot à dire et nous les entendrons avant peu de jours, nous le lancer dans les oreilles, au haut du ciel.

• Nous avons lu ce "rectificatif" dans un hebdo du Bas du Fleuve: "Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé la mort de Mme Lafond, femme de notre sympathique électricien. C'était une erreur, Mme Lafond est en parfaite santé. C'est M. Lafond père qui est décédé. Tout est donc bien qui finit bien!"

• Pierre ROY, le capable instructeur de BARONS, est un type qui aime bien se payer ma tête. Voici sa dernière blague: "Un jeune joueur se présente au vestiaire des Barons, l'autre soir, et me dit: — Je m'appelle GZYKRWCWICZ, dit-il. — Et où avez-vous joué en dernier? — J'étais sur la deuxième ligne, sur le tableau de l'opticien BOUCHARD."

• Réal JACQUES, instructeur du MAY-FLOWER de Saint-Hyacinthe, croit que son équipe sera difficile à vaincre dans les éliminatoires de la ligue de la Belle Province.



— On partage en frères: tu prends le contenant, je garde le contenu!

## QUAND LES BICEPS NE FONT PAS LE BONHEUR

Les plus beaux biceps du monde ne font pas le bonheur! Non, ne souriez pas; ce recordman du muscle, cette publicité vivante, pour méthode culturiste à des problèmes. A première vue, pourtant, Dave Draper — c'est son nom — a tout pour être heureux: des bras comme des cuisses, des pectoraux en acier suédois, des abdominaux du même métal; en tout 200 livres d'os et de muscles et juste ce qu'il faut de graisse pour huiler d'aussi belles "mécaniques".

Quand Dave prend la pose, les autres garçons deviennent verts de jalousie. Enfin, suprême récompense, il vient de remporter le titre fort envié de "Monsieur Univers". Et, cependant, nous vous le disons à l'instant, ce colosse californien n'est pas heureux...

Dave Draper a vingt-quatre ans et il a consacré huit années de sa vie à modeler son corps, huit années passées dans les salles de culture physique à faire des poids et haltères, de la lutte grecco-romaine, des ciseaux avec les jambes, des tractions avec les bras, de la barre fixe, du cheval d'arçon, des anneaux, des barres parallèles et même du trapèze.

Maintenant qu'il est parvenu à de spectaculaires résultats, il commence à douter de son sex-appeal. Sa musculature n'est-elle pas un handicap plus qu'un avantage?

### DES ROLES DE BRUTE

Au cinéma, les producteurs ne lui offrent que des rôles de brute, de Tarzan ou de gorille. Sur la plage, les filles le montrent du doigt comme un objet de curiosité.

Mais Dave a d'autres ambitions. Il voudrait devenir un héros musclé à la Burt Lancaster ou à la Kirk Douglas. Il aimerait offrir la protection de ses grands bras aux riches demoiselles. Il souhaiterait prouver qu'il n'a pas seulement un corps solide mais également une tête bien faite.

En d'autres termes, Dave Draper fait bel et bien un complexe, dont il veut vite guérir.

Aussi, "Monsieur Univers" est-il décidé aujourd'hui à employer les grands moyens. Si ses phénoménales mensurations sont un handicap, eh bien, il maigrira. Il se mettra aux carottes râ-

## Le courrier du coeur

• Je suis femme à barbe. Dois-je me raser?

Rosa X.  
• Surtout pas. Ne vous rasez sous aucun prétexte. Les hommes adorent voir les femmes à poils. D'autre part, la barbe est un signe de puissance. Regardez Gambetta, Socrate, Edgard Pisani, Marielle Goitschell, le président Kruger, Emile Loubet, etc., etc... Et prenez le cas de Charlemagne, l'empereur à la barbe fleurie... Il s'est bien marié, lui, et même plusieurs fois... Alors, pourquoi voulez-vous raser?

... Il suffit donc d'enjoliver votre barbe en y mettant soit des fleurs, comme on vient de le voir, soit des cocardes tricolores dans les boutons d'anciens combattants, ou des articles de cotillon, dans les beuglants, voire de la confiture de groselles pour attirer les gourmands... Nonobstant, les barbes, si elles dépassent quatre pieds, doivent être soigneusement peignées tous les mois (ne serait-ce que pour récupérer les cuillers à café, tournevis, épingles à linge, etc., qui ont pu s'y égarer dans les semaines précédentes). Jamais une belle barbe n'a déparé son visage, d'autant plus qu'à notre époque où les femmes sont chefs d'entreprise, chauffeurs de taxi, catcheuses, etc., la faiblesse du sexe en question peut être considérée comme une douce rigolade. J'ajouterai même que les jeunes filles modernes qui veulent se faire une situation dans la vie, devraient s'inspirer de ces conseils et porter le bouc sans rougir!

• Je ne peux pas battre les oeufs en neige, je suis trop sensible. Suis-je anormale?  
Jackie K., en croisière.

• Au siècle aberrant et

cruel que nous vivons, il est évident qu'il est courant de battre les oeufs et de frapper le champagne. En revanche, il convient de féliciter les non-violents qui s'en abstiennent. En outre, il a été constaté que ceux qui commencent par battre les oeufs, finissent toujours par ruer de coups leurs vieux parents.

• Les rides sont-elles susceptibles d'être efficacement combattues? Ce détail m'intéresse.  
La concierge d'un Institut de Beauté.

• Oui, les rides peuvent disparaître, notamment si vous avez une vie effacée. Le grand principe consiste alors à ne plus rire, à ne plus parler, à ne plus fumer, à ne plus boire, et à sortir de chez soi le moins possible. Et c'est alors que vous réaliserez que les rides sont vraiment sympathiques, et que vous en redemanderez.



— Pour moi, une toute petite bise, ça compte pour du vent!

• J'ai les pieds gonflés, et les gens mal intentionnés se moquent de ma démarche.

Hélène Rubinstein.

• Prenez des bains de pied dans du Gevrey-Chambertin, et l'opinion publique s'écriera alors sur votre passage: "Elle est bête comme ses pieds... De sorte que vos pieds perdront de leur importance et se dégonfleront automatiquement. Il n'y a pas d'autre solution."

lait parfois mieux avoier le bras long que des gros bras...



UNE FEMME EST PLUS FACILE À SOULEVER QU'À SÉDUIRE. Le physique compte, certes, mais point trop n'en faut!

**TCHICOTEK**  
FERMÉE  
TEMPORAIREMENT  
pour  
**RÉNOVATIONS**  
À SURVEILLER...  
OUVERTURE BIENTÔT  
SURPRISES... SURPRISES...  
**TCHICOTEK**  
HOTEL  
Mont  
Shefford  
GRANBY, QUÉ.



## Plus ça change...

On a bien raison de dire que la vie n'est qu'un perpétuel recommencement.

Périodiquement, nous voyons résurgir des modes qui semblent enfouies à jamais dans la nuit des temps. Après tout, la mini-jupe n'est que l'arrière-petite-fille de la tunique grecque, nos jeunes idoles portent les cheveux à la d'Artagnan et nos hippies sont les descendants des "zootsuits" de ma jeunesse, eux-mêmes héritiers des "incroyables".

Je me souviens, il y a longtemps, un compositeur avait écrit une charmante comédie musicale intitulée: "Plus ça change", en sous-entendant bien sûr "Et plus c'est la même chose". Comme il avait raison.

Voyez, aujourd'hui, dans le domaine de la chanson, on se passionne pour les airs de 1930 qui est devenu pour les moins de vingt ans la "Belle Époque".

Il paraît que le plus grand succès actuel, celui qui vient en tête du Box-Office et du Hit Parade, bref le tube no 1, c'est Louise.

Le gars de Mémilmontant, Maurice Chevalier, qui chantait cette chanson il y a très longtemps dans le film "The Innocents Of Paris", n'en revenait pas d'être redevenu, grâce à elle, une grande vedette qui rivalise avec Petula Clark et Mireille Mathieu qui auraient pu être ses petites-filles.

Déjà les auteurs d'il y a trente ans explorent fébrilement des cartons poussiéreux dans l'espoir d'y découvrir une romance oubliée où toujours rime avec amour et ivresse avec tendresse.

C'est la revanche des anciens qui vont voir s'enfler leurs droits d'auteurs devenus anémiques sous le règne de Michel Louvain, tandis que les jeunes loups qui les avaient enterrés trop vite vont devoir attendre l'an 2000 pour que les chers "Z'auditeurs" redécouvrent avec fervor "Tonton Cristobal", "Accroche une lame aux nuages" et "Les millionnaires du dimanche".

Dans l'ensemble, tout ça est assez reconfortant et prouve bien la charmante pérennité de la chanson.

En outre, ce retour cyclique aux rengaines d'autrefois laisse un immense espoir aux compositeurs sans succès qui peut toujours se dire: "Bah! un peu de patience, ma chanson ne marche pas aujourd'hui, mais grâce à elle l'avenir de mes petits-enfants est assuré!"

Gilles GOYETTE

**FLEURS** POUR NAISSANCE MARIAGE HÔTEL RECEPTIONS MORTALITÉ  
**GILBERTE LOISELLE**  
Votre fleuriste  
342, PAPINEAU GRANBY 378-1191

**HÔTEL WINDSOR** GRANBY  
**CLAUDE CHARRON** Du lundi au dimanche  
ORGANISTE-CHANTEUR 4 GOGO TOPLESS  
présente: maintenant de midi à 3 h. a.m.  
**GHISLAINE** CHANTEUSE, M.C.  
**JOYCE** DANSEUSE  
**PAUL & RICHARD ANDERSON** CHANTEURS - COMÉDIENS

**ANDRÉE JOBIN** Chanteuse, m.c.  
**JOSÉE PETERS** Danseuse  
En grande vedette **JEAN SÉBASTIEN** Chanteur, vedette du disque  
**BAR SALON** La Pieuvre  
• 4 jolies DANSEUSES tous les jours de 2 h. p.m. à 3 h. a.m.  
**Hôtel ROYAL** GRANBY  
**TAVERNE ROYAL** REPAS tous les jours: **75¢**

**YAMAHA**  
Nous vous invitons à venir voir sur place dans notre salle de montre tous nos modèles de motocyclettes YAMAHA 72.  
**LS2**  
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9H. P.M.  
VENTE **Tomassini** SERVICE  
253 Robinson Sud Granby, Qué. Tél. 378-8282  
PAGE 10 — LA VOIX DE L'EST — VENDREDI 11 FÉVRIER 1972

### Colloque sur l'agriculture

DRUMMONDVILLE — Le Parti québécois organise un colloque sur l'agriculture qui se tiendra les 12 et 13 février prochains à Drummondville. Comme l'indique le thème général retenu, le colloque est l'occasion d'une réflexion en profondeur sur l'ensemble de la question agricole. Une réflexion qui doit normalement déboucher sur un projet de développement de l'agriculture dans un Québec souverain.

Des agriculteurs de toutes les régions du Québec ont été appelés à participer à ces journées d'études, et plusieurs spécialistes des différents sujets traités ont accepté de prêter leur concours.

D'autre part, au panel qui aura lieu samedi soir le 12 février à 20 heures, sous la présidence de monsieur Jacques Parizeau, messieurs Albert Alain, de l'U.C.C., Louis-Philippe Poulin, de la Coopérative Fédérée, Léonard Roy, du Conseil de l'Alimentation, et André Breton, de l'Association des Meuniers expliqueront de quelle façon ils envisagent l'avenir de l'agriculture

## Une panne bien mystérieuse...

SAINT-JEAN — Le bienfaisant flux électrique que dispense l'Hydro-Québec à la population de Saint-Jean et des environs s'est soudain tari, jeudi matin, vers 10h.35, et toutes les maisons de particuliers et endroits publics intérieurs sont demeurés dans la demi-ombre jusqu'à 11h.50.

Le public a l'habitude de ces quelques petits arrêts de courant dont la durée est en général éphémère.

Mais cette fois-là, le courant a été plus tardif que d'habitude.

### Souper canadien

WATERLOO — Le Club autonome de Waterloo qui groupe plus de 300 membres, organise un souper canadien pour samedi le 12 février, de 5 h à 9 h, au Camping Brodeur.

Les membres pourront ensuite participer à des excursions dans les environs.

tude à revenir causant une foule de petits tracés à plus d'un résident de Saint-Jean, aux industries, aux écoles, et cas plus grave à l'hôpital Saint-Jean où les services se sont trouvés perturbés une partie de la matinée.

Interrogés par téléphone, les employés de l'Hydro ont été on ne peut plus sybillins. La seule affirmation positive qui a émané d'un des multiples bureaux où l'on nous a successivement référés, est que les services de la firme ignoraient, hier, au milieu de l'après-midi, quelle pouvait bien être la cause de cet arrêt de courant.

Heureusement, le courant avait eu la gentillesse de revenir un peu avant midi, permettant aux uns de se chauffer, aux autres de préparer les repas et à l'hôpital, de donner les soins aux nombreux patients qui le visitent.

## Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 67, 93 points, 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Promade: Blanc, 6.4; Jaune 64.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sac, 28 1-2 à 31 la livre, procédé par rouleau, No 1 en sacs, 28 à 29, pour nourrissage, 28.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 25 la livre, poudre de lait, 5 1-2.

Prix des oeufs, prix minima des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros 40.9; A-gros 38.2; A-moyens 33.1; A-petits 28.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra gros 39; A-gros 37; A-moyens 30; A-petits 26; A-pee-wee 22.

Pommes de terre: prix de gros, blanches, .95 à \$1.00 les 50 lb; .25 à .28 les 10 lb; I.P.E., \$2.00 à \$2.25 les 75 lb; \$1.55 à

\$1.65 les 50 lb, .40 à .42 les 10 lb; Nouveau Brunswick, \$1.10 à \$1.35 les 50 lb; .32 à .33 les 10 lb.

### Mercuriale

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin.

Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

### Fruits

Pommes: MacIntosh et Cortland, \$1.50 à \$1.75 le boisseau; Wolf River, \$1.50 le boisseau; MacIntosh, grosses, \$2.25 à \$2.50 le boisseau.

### Légumes

Betteraves: \$1.25 les 25 lb; \$1.75 à \$2.50 les 50 lb. Carottes: \$3.25 à \$3.50 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; \$1.50 à \$1.75 les 50 lb; .65 à .75 les 25 lb.

Choux: verts \$2.25 à \$2.50 les 50 lb, rouges et Savoie, \$2.25 à \$2.50 la doz.

## La rénovation urbaine perd de sa popularité

COWANSVILLE (JDB)

Le programme de rénovation urbaine est entré, au cours de l'année 1971, dans une phase active de réalisation. De nombreux bâtiments résidentiels ou commerciaux ont connu la démolition et de vastes espaces ont été temporairement convertis en terrains de stationnement, en attendant des propositions d'aménagement, émanant de promoteurs.

Alors que jusqu'à présent, la population n'avait manifesté aucune opposition au programme de rénovation urbaine et se cantonnait dans une attitude qu'on pouvait qualifier "d'accord tacite", il apparaît maintenant que certains citoyens critiquent vertement la restructuration du centre-ville.

Les personnes délogées par suite d'expropriations et de démolitions ont trouvé, pour leur part, des facilités locatives planifiées grâce au travail effectué par l'Office municipal d'habitation et

la terminaison prochaine de la deuxième tranche des logements à prix modique, c'est-à-dire la Terrasse Bellerive, dépassera la demande existant actuellement. Naturellement, la majorité de ces personnes ne se sont pas replacées ailleurs de gaieté de coeur, mais aucune difficulté majeure n'est survenue, les raisons étant uniquement d'ordre affectif.

Le problème se pose en termes bien différents pour les commerçants; plusieurs magasins ont déjà disparu de l'horizon quotidien des cowansvillois, d'autres suivront... Or, à part la construction de l'édifice Bromis, réalisée par des particuliers et qui permettra à un seul établissement commercial de se resituer, rien ne semble devoir être fait!

L'Hôtel de ville n'a nullement confirmé que le terrain complètement libéré du centre-ville avait été "livré" aux études des promoteurs. C'est le silence le plus complet quant à savoir si

des projets concrets ont déjà été présentés.

En outre, un groupe de marchands touchés par la rénovation urbaine semble rencontrer des difficultés pour leur installation dans un autre secteur de la rue Principale. Les autorités municipales prétendent qu'il s'agit d'un quartier résidentiel, mais comment alors expliquer la présence de certains commerces dans ce secteur. Comme on le constate, les points d'interrogation se multiplient...

La situation devient encore plus alarmante lorsqu'on constate que plusieurs commerçants n'ont plus l'intention de s'installer à Cowansville; les uns ne pouvant se permettre de payer des mensualités locatives plus élevées que la mauvaise coordination entre les différentes phases de la rénovation urbaine ont dirigé vers d'autres villes avoisinantes toute une partie de la clientèle, et, une fois le besoin créé, l'habitude s'installe vite...

# OUVERTURE DU NOUVEAU BAR-SALON ROC D'OR

Petite Caroline, Rougemont — SAMEDI LE 12 FÉVRIER, 9 H. P.M.



Une atmosphère rustique, un ameublement de bon goût, vous attendent au bar-salon "Roc d'Or" de Rougemont.

ARTISTE INVITÉ — DANSE AVEC ORCHESTRE

Tél.: 469-3991

M. et Mme LOUIS-ROCH MEUNIER, propr.

SALLE POUR TOUS GENRES DE RÉCEPTIONS  
SALLE À MANGER

SPÉCIALITÉ: REPAS CANADIEN

ORCHESTRE: les VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE

VENEZ FÊTER LA ST-VALENTIN AVEC NOUS...  
SOIRÉE SPÉCIALE À L'OCCASION DE LA ST-VALENTIN  
SAMEDI SOIR 12 FÉVRIER, (9 h. P.M.)  
à l'occasion de l'ouverture officielle de notre BAR-SALON

Meilleurs vœux de succès!

## BOUTIQUE DU TONNEAU

BARILS & TONNEAUX LAVAL INC.

SPÉCIALITÉ: Barils de bois pour tout genre de décoration et de tout usage

805, BOUL. DES LAURENTIDES  
PONT-VIAU, LAVAL, P.Q.  
TÉL. Laval 663-1657  
Montréal 387-6244

Félicitations...  
Bons succès...

## ISOZHANE INC.

4530, BOUL. LAVOIE  
ST-VINCENT DE PAUL  
VILLE LAVAL  
Tél. 325-8513

— spécialistes en isolation giclée à l'uréthane  
— Chambre frigorifiques  
— Atmosphère contrôlée  
— Isolation industrielle & commerciale

ANDRÉ GASCON,  
président

Félicitations et meilleurs vœux de succès!



ENSEIGNES NÉON  
ET PLASTIQUE

190 DENISON GRANBY  
Tél. 372-4303

Félicitations...

## J. & G. DESJARDINS AUTOMOBILE INC.

840, BOUL. DU SÉMINAIRE  
(près du nouvel hôpital)  
ST-JEAN, P.Q.

CHEVROLET — OLDSMOBILE  
MICHEL PETIT  
(représentant)  
Tél. 348-4901

DEMAIN SOIR...  
12 FÉVRIER...  
OUVERTURE OFFICIELLE

Ne manquez pas notre rendez-vous...

Tél. 469-3991

## BAR-SALON ROC D'OR

Petite Caroline  
ROUGEMONT

M. et Mme LOUIS-ROCH MEUNIER, propr.

SALLE DE RÉCEPTIONS BAR-SALON  
ORCHESTRE SALLE À MANGER

Félicitations!

## PRODUITS FLAMINGO

Les poulets bien élevés...

Distributeur St-Damase

RICHARD BOULAY  
Tél. 797-3303

Vœux de succès!

## MAXIME ALIX

EXCAVATION  
TRAVAUX MÉCANISÉS

RIVIÈRE EST SAINT-CÉSaire  
Tél. 469-2926

Compliments de

## FERNAND PHANEUF

MAÇON

Spécialité: FOYER

Tél. 469-2673 ROUGEMONT, P.Q.

Félicitations...

## LAURENT LACOSTE

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Tél. 469-2983 ST-CÉSaire

Félicitations!

## BERTRAND ÉLECTRIQUE

ENR.

BERTRAND CHAGNON, propr.  
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN

Tél. 469-2140 SAINT-CÉSaire

Compliments de

## GÉRARD PAQUETTE

Huile à chauffage et gazoline  
R.R. No 1 ROUGEMONT, P.Q.  
Tél. 469-2635

Félicitations...

## GERMAIN PAQUETTE

Entrepreneur général en construction pour tous genres de construction ou réparations

ST-CÉSaire Tél. 469-2185

Vœux de succès...

## GÉRARD DESLAURIERS

BOULANGER  
Rep. RÉGAL

TÉL. 469-3074 ST-CÉSaire

Vœux de succès!

## ST-JEAN AMUSEMENTS INC.

LOCATION DE PHONOGRAPHES DE TOUS GENRES ET POUR TOUTES OCCASIONS

Tél. 347-7679

88 — 12e Ave IBERVILLE, P.Q.

Félicitations!

## ALBERT DUMAS

GAZ-BAR STATION CALEX  
Coin Grande Caroline et Rte # 1  
ROUGEMONT, P.Q. Tél. 469-3340

Compliments de

## SALON PIERRETTE

Spécialité: HAUTE COIFFURE  
ENTRETIEN DE PERRUQUES

Mme LUCILLE NADEAU, propr.

815, RUE PRINCIPALE, ROUGEMONT  
Tél. 469-2929

Compliments de

## NORMAND FONTAINE

LAITIER

Tél: 469-2729 ROUGEMONT, P.Q.

# Annonces Classées

## TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots) ..... \$1.50  
 SUPPLÉMENTAIRES ..... \$0.08  
 CARACTÈRES GRAS ..... \$0.40  
 LIGNE AGATHE ..... \$0.17  
 1 POUCE X COL ..... \$2.38  
 1 POUCE (1 mois) ..... \$45.00  
 LOCATION DE CASIER ..... \$0.40  
 AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions) ..... \$10.00  
 AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agathe) ..... \$0.25  
 AVIS DE DÉCÈS ..... \$5.00  
 REMERCIEMENTS ..... \$5.00

## RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

## Carte Professionnelle

## Arsenault Poussard-Lagacé

AVOCATS et PROCUREURS

2, rue COURT

ÉDIFICE "La Place des Assurances"

Tél: 372-6618

## Gagné & Guay

AVOCATS

331, rue PRINCIPALE GRANBY

372-2377

## ROBERT & SAURETTE

NOTAIRES - NOTARIES

JACQUES E. ROBERT

MONIQUE SAURETTE - ROBERT

135 PRINCIPALE

SUITE 31

ÉDIFICE PALACE

GRANBY, QUÉ

TÉL. 372-6631

## SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE

NOTAIRES

Gérard A. Southière

Daniel Southière

Gilles Southière

ÉDIFICE PALACE

135 PRINCIPALE

GRANBY

(suites 24 et 25)

372-6637

## J. LUCIEN MONTFILS

COMPTABLE AGRÉE

317, rue RACINE

GRANBY, QUÉ.

TÉL: BUR. 378-9004

RES. 372-3936

## COMPTABLES AGRÉÉS

Jolin, Dallaire, Picotte, Alain

Desautels, Brodeur & Co. C.A.

TÉL: (514) 372-3347

C.P. 233

74, rue Court, Granby, Qué.

## RENOVATHEQUE

ENDROIT PAR EXCELLENCE POUR OBTENIR DE MEILLEURS ESCOMPTE

## PROFITEZ DE NOS PRIX DE "GROS"

Choix et qualités incomparables de marchandises pouvant servir à vos entretiens, améliorations, et rénovations de votre habitation, aussi bien que toutes constructions neuves, etc.

## NOS PRIX et ESCOMPTE SONT LES MEILLEURS de la RÉGION

L.P. BERGERON LTÉE

925, rue Bibeau, Saint-Hyacinthe

Tél. 773-2501

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - AIR CLIMATISÉ - QUINCAILLERIE - ÉLECTRICITÉ - PÊCHERIE - TAPISSERIE - ARTICLES DÉCORATIFS

## Granby

### 1-PROPRIÉTÉS A VENDRE

• RUE ST-FRANCOIS, 2 logis de 4 pièces, terrain 50' x 147', chauffage air chaud. Prix \$14,000.  
 • DEVENEZ un propriétaire sans comptant exigé, sous forme de loyer. Libre immédiatement. Comprend: 6 pièces, 3 chambres. Pour \$155. par mois.  
 • BUNGALOW 5 1/2 pièces, comprend: salle à dîner, grand salon avec foyer, plancher de chêne dans toutes les pièces, garage, terrain 65' x 100'.  
 • RUE GILL, maison à logements et bachelors, logis 6 pièces et 6 appartements meublés. Chauffage au chaude, briques. Revenu \$6,210.  
 • HOTEL situé dans la région, comprend: grill pour 200 personnes assises, taverne et bar, 12 chambres. Chiffre d'affaires environ \$130,000 par année. Le tout en bonne condition. Bonnes conditions d'achat. (15932)



Courtiers en immeubles  
 80, rue Principale  
 Granby, 372-5886  
 ou 534-2883

BUNGALOW en brique, 5 1/2 pièces, site résidentiel, abri d'auto, sous-sol fini, construction de 5 ans. Tél.: 378-1926 ou 372-2424 (15774)

BUNGALOW 5 pièces, chauffage air chaud, abri d'auto, grand terrain près Ecoles. Hypothèque 6 1/4%. S'adresser: 570 Bourget. Tél.: 378-2996 (15944)

MAGNIFIQUE bungalow de 10 pièces, neuf de l'hiver dernier avec grand bureau, garage double et abri d'auto double. Tapis mur à mur dans toutes les pièces, grand terrain de 100' x 200' avec plusieurs érables. A vendre au prix coûtant. A peine 3 milles du centre-ville, près d'une sucrerie à 19 rue Daniel. Tél.: 372-3683 (15666)

FERME à vendre avec ou sans roulant et sucrerie. Aussi après de sucrerie à vendre avec chaudières à sucre et couvercles. Bois de poêle. Tél.: 372-5382 (15900)

MAISON à vendre de 5 1/2 pièces avec garage double et patio. Sous-sol fini de luxe avec bar. Aussi grande couchette et table d'enfant à vendre. S'adresser: 282 Bouchard. Tél.: 372-3432 (15717)

MAGNIFIQUE bungalow neuf de 5 1/2 pièces, chauffage Novolec. Beau terrain. Financement 95% par la S.C.H.L. Situé angle Alexandra et Cedar. Aussi bungalows à partir de \$14,500.00. S'adresser: 372-1732 après 5 heures p.m. (15844)

MAISON à vendre avec abri d'auto, terrain 10,030 pi. Située Cantons de Granby à 1/4 mille de la ville. Cave finie avec foyer, \$110. par mois. Compliant à discuter. Tél.: 378-3474 (15869)

ENDROIT idéal pour pratiquer sport, hiver-été, situé à 20 milles de Granby, 5 appartements, prix raisonnable pour quiconque désire finir hiver-été. Tél.: 378-3466 (15918)

3 CHALETS à vendre sur chemin du Lac à Roxton Pond. Bon prix. Ecrire à Mme Thiffault, 549 Ste-Marie, St-Hyacinthe, P.Q. Tél.: 774-6834 (15930)

APP. de 1 pièce et de 3 1/2 pièces, éclairé, meublé, chauffé, mur à mur, ustensiles de cuisine, couvertures de lit fournies et entretenues. Entrée privée, T.V. Stationnement. S'adresser: App. Casgrain, 329 boul. Boivin (2e étage). Tél.: 378-7036 ou 378-1814 (15954)

APP. de 2 pièces, dans le haut de la ville, électricité, chauffage et stationnement compris. S'adresser: E. Breton. Tél.: 379-5866 (15952)

APP. meublés avec T.V. si désiré de 1 1/2 pièce, 2 1/2 pièces et de 3 1/2 pièces situés dans centre-ville. Prix à partir de \$11. par semaine. S'adresser à 255 Ave du Parc et le soir à 91 Paré à: 372-4121 si occupé à 372-3328 (15876)

APP. de 2 1/2 et 3 1/2 pièces situés rue Denison. APP. de 4 1/2 pièces rue Vittie. Libre immédiatement. Service de buanderie et conciergerie, meublés, chauffés, éclairés. T.V. si désiré. Tél.: 372-3717 ou 372-3598 (15866)

APP. de 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, comprenant chambre, salon, cuisine, chambre de bains complète. Tapis mur à mur. Libre immédiatement. S'adresser: 470 Bourget. Tél.: 378-3575 (15915)

## ROYAL TRUST CO. brokers

GRANBY: Maison finie d'aluminium, 9 pièces, 5 chambres à coucher, avec 3 autres chambres au sous-sol, piscine et garage. Seulement \$29,000. R. McKergow, tél.: 372-3480 (5801)

TRANSFÈRE à Québec! Faut vendre. Magnifique bungalow de 5 1/2 pièces construction 8 ans Situé rue St-Valier. Prix \$16,500. Peut être visité le soir en téléphonant à: 378-8855 (15875)

BUNGALOW à 84 Bradford, libre. BUNGALOW à 95 Montains, libre. BUNGALOW à 702 Cabana, Paroisse St-Luc. AUSSI propriétés à revenu. S'adresser: Roland Choquette, Courtier. Tél.: 378-6763 (15889)

• GRANBY: 6 logements neufs  
 • RUE BOURGET: bungalow 5 pièces.  
 • RUE ST-HUBERT: bungalow 5 pièces.  
 • RUE ST-VIAEUR: 2 logis, 5 ans.  
 • RUE ST-ANDRÉ: cottage 7 pièces.  
 • RUE DERAGON: 2 logis, 5 pièces.  
 Immeuble Tanguay, courtier 183 Principale, Granby. Tél.: 372-4666 (15903)

GARAGE de 35 pi. carrés pour réparations ou entrepôt avec grand terrain. AUSSI Jeep Land Rover avec hydraulique et pelle à neige. Cause: maladie. Tél.: 378-2389 (15909)

LOGIS neuf de 4 1/2 pièces, situé à 450 rue Reynolds, tapis, installation laveuse-sécheuse. Antenne de T.V. Chauffage électrique Novolec. Prise pour auto. Cases, Balcon, Porte-patio, etc... Taxe d'eau comprise. Pour info: 430 Papineau. Tél.: 378-8947 (15847)

LOGIS neufs de 5 1/2 et de 4 1/2 pièces, chauffage Novolec, tapis et tuiles, installation laveuse et sécheuse, antenne de T.V., taxe d'eau comprise. De \$100. à \$130. S'adresser: 56 boul. Fortin, app. 3. Tél.: 372-7553 (15848)

LOGIS NEUF de 5 1/2 pièces, facilité de stationnement, entrée privée, prise extérieure pour auto. Antenne de T.V. couleur fournie. Chauffage Novolec. Endroit paisible. Situé à 607 Place Touraine. Prix \$125. par mois Février gratuit. Tél.: 378-1573 ou 378-7333 (15853)

LOGIS neufs ultra-modernes 4 1/2 pièces avec porte-patio et balcon, vue panoramique du lac et montagne, installation laveuse-sécheuse, tuiles et marquettes dans salon, câbles pour T.V. Prix: \$110, \$115, et \$120. Situés 142 Alexandra. Prêts immédiatement. Tél.: 378-2780 ou 372-6851 (15874)

4 PIÈCES, situé 23 Centre, installation laveuse-sécheuse, libre le 1er mai. 5 pièces, système eau chaude, situé 352 St-André, bas. S'adresser: 195 Principale, 27 Centre. Tél.: 372-4787 le jour 372-6233 le soir. (15947)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

## 16-LOGEMENTS A LOUER

LOGIS neufs de 3 1/2 et 4 1/2 pièces, situés à 79-81 boul. Fortin et à 210-212 rue Robinson. S'adresser: 433 Laurier ou à 188 boul. Fortin, app. 3. Tél.: 378-7849 ou 378-2302 (15521)

LOGIS de 4 1/2 pièces, bloc neuf, installation laveuse-sécheuse. Prise pour auto. Cours déblayés l'hiver, casier de rangement intérieur. Installation antenne de T.V. couleur, radio AM/FM et antenne spéciale pour le sept (7). Tapis dans salon tuiles dans autres pièces. Chauffage électrique certifié "Novolec". Situé beau quartier près église St-Luc. \$115. par mois. S'adresser: Marcel Croteau Construction, 177 rue Belcourt, Granby, P.Q. Tél.: 372-3590 (15614)

LOGIS neuf, 5 1/2 pièces, Duplex, occupation début février. Situé Terrasse Bellevue, chemin Roxton, \$155. par mois. Tapis à la grandeur. Tél.: 372-3296 si non réponse, à 378-1676 (15820)

LOGIS neuf de 4 1/2 pièces, situé à 450 rue Reynolds, tapis, installation laveuse-sécheuse. Antenne de T.V. Chauffage électrique Novolec. Prise pour auto. Cases, Balcon, Porte-patio, etc... Taxe d'eau comprise. Pour info: 430 Papineau. Tél.: 378-8947 (15847)

LOGIS neufs de 5 1/2 et de 4 1/2 pièces, chauffage Novolec, tapis et tuiles, installation laveuse et sécheuse, antenne de T.V., taxe d'eau comprise. De \$100. à \$130. S'adresser: 56 boul. Fortin, app. 3. Tél.: 372-7553 (15848)

LOGIS NEUF de 5 1/2 pièces, facilité de stationnement, entrée privée, prise extérieure pour auto. Antenne de T.V. couleur fournie. Chauffage Novolec. Endroit paisible. Situé à 607 Place Touraine. Prix \$125. par mois Février gratuit. Tél.: 378-1573 ou 378-7333 (15853)

LOGIS neufs ultra-modernes 4 1/2 pièces avec porte-patio et balcon, vue panoramique du lac et montagne, installation laveuse-sécheuse, tuiles et marquettes dans salon, câbles pour T.V. Prix: \$110, \$115, et \$120. Situés 142 Alexandra. Prêts immédiatement. Tél.: 378-2780 ou 372-6851 (15874)

4 PIÈCES, situé 23 Centre, installation laveuse-sécheuse, libre le 1er mai. 5 pièces, système eau chaude, situé 352 St-André, bas. S'adresser: 195 Principale, 27 Centre. Tél.: 372-4787 le jour 372-6233 le soir. (15947)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

GRAND LOGIS, chauffé, rue Mountain, 3 chambres à coucher, salon, cuisine avec cuisinette, salorium avec foyer, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, chambre froide, garde-robe de cèdre, bureau personnel, 2 salles de bains avec douche, garage. \$175.00 par mois, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser au propriétaire: 372-6400 (15893)

## LOGIS de 7 pièces, 4 chambres à coucher, salon, cuisine, installation laveuse-sécheuse. Libre 1er mai

S'adresser: H. Lasnier, 71 rue Lorne, Granby (15861)

A ROXTON-POND, logis de 3 pièces, chauffage électrique. Libre 1er mars. Tél.: 372-5609 (15878)

LOGIS de 4 pièces, installation laveuse-sécheuse, taxe d'eau payée. \$80. par mois. Tél.: 378-6338 jour et 372-2114 soir. (15884)

• A 81 LORNE, 6 pièces rénovées  
 • A 29 GROVE, 5 pièces chauffées  
 • A 468 ST-VINCENT, 5 pièces. S'adresser: Mme R. Vadnais. Tél.: 372-3850 (15898)

CHERCHE logis ou bungalow de 4 à 6 pièces pour le 1er mai. Tél.: 378-7745 ou 372-5435 (15130)

LOGIS demandé de 4 pièces, pour 2 personnes seules. Pour ter avril ou mai. Si possible dans le centre-ville. Tél.: 378-5347 après 5 heures p.m. (15921)

## 18-CHAMBRES A LOUER

GRANDE chambre à louer Endroit tranquille. Tél.: 378-3628 (15881)

GRANDE chambre meublée avec poêle, réfrigérateur, lavabo. Entrée libre. Située dans le haut de la ville. Tél.: 372-6439 (15951)

## 19-CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE et pension. Bon chez-soi. S'adresser: 378-5047 avant 6 heures p.m. (15849)

## 20-LOCAUX BUREAUX A LOUER

DEPARTEMENT de viande à louer, très bonnes conditions. Possibilité de \$150. à \$200. par semaine. Tél.: 372-3397 ou 372-5210 (15940)

## 26-HOMMES DEMANDES

REPRESENTANTS DEMANDES  
 UNE COMPAGNIE Canadienne est à la recherche de représentants pour promotion en plan d'habitation. Pour entrevue, communiquez avec: M. Touchette, à: 378-6644 (15834)

**80—MACHINES A COUDRE**

MACHINE à coudre presque neuve à vendre à bon prix. S'adresser: 378-8990 entre 1 hre et 5 hres p.m. (15810)

**Farnham**

**48—MODISTES, COUTURIERES**

FAIT DE LA couture pour homme, femme et enfant sur mesure à prix abordable. Tél.: 293-6177 (15891)

**St-Hyacinthe**

**26—HOMMES DEMANDES**

HOMME demandé sur ferme laitière sachant aussi se servir de la machinerie. De préférence fils de cultivateur. Agé de 16 à 20 ans. S'adresser: St-Hyacinthe le Confesseur, 799-3343 (15953)

**Cowanville**

**1—PROPRIETES A VENDRE**

BUNGALOW pierre et brique, 6 pièces, prix \$22,500. Intéret à 6%. Tél.: 263-0229 (15942)

**14—APPARTEMENTS A LOUER**

APPARTEMENTS DE LA LOIRE rue Daigle, Cowansville

APPARTEMENTS luxueux, tapis mur à mur dans salon, chauffage incluant: eau chaude. Service de câble de T.V. Balcon-terrace chaque logement. Service de conciergerie.

APP. de 2 pièces \$90.00 par mois meublé.

APP. de 3 pièces \$90.00 par mois avec poêle et réfrigérateur.

APP. de 4 1/2 pièces \$105.00 par mois.

APP. de 5 1/2 pièces, \$115.00 par mois. S.V.P., s'adresser: M. Dubé, app. 105 au 110 rue Daigle, Tél.: 263-4141 (15798)

App. de 2 1/2 pièces, meublé, chauffé à 146 Hanson. Inf.: 263-4054 après 5 heures p.m. (15855)

**16—LOGEMENTS A LOUER**

LOGIS de 4 pièces, tapis salon fourni, tuiles dans autres pièces. Situé rue Caroline. Libre 1er mai. Tél.: 273-2072 le soir après 6 heures p.m. (15905)

**MOTS CROISÉS**

PROBLEME 2047

1	M	A	T	T	A	L	E	M	E	N	T	
2	A	R	E	N	E	S	V	O	S			
3	T	E	R	R	E	P	I	C				
4	O	T	I	A	R	R	E	T	E	R		
5	T	E	T	S	C	I	E	R	A			
6	J	E	K	O	M	A	M					
7	M	A	R	D	E	N	S	E	L	L	E	
8	A	R	E	T	S	Z	E	L	E			
9	I	N	A	N	T	E	P	R	V	I	S	
10	E	S	T	I	R	E	R	A				
11	A	M	S	E	R	E	R	E	C			
12	A	I	S	E	R	T	E	T	S	E		

**PROBLEME 2048**

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

**HORIZONTALEMENT**

- 1—Crime de celui ou celle qui a tué sans mère. — Pluriel.
- 2—Premiers magistrats. — Petit amas d'eau dormante.
- 3—Preuve au pays qui nous a vu naître. — Désagréable à la vue.
- 4—Membre de la chambre haute. — Pron. pers.
- 5—Volcan. — Animal mou.
- 6—Particule affirmatif. — Ordonnances.
- 7—Petit rongeur. — Allions ci et là.
- 8—Petite île. — Différentes parties d'une habitations
- 9—Autre nom du salpêtre. — Dieu des vents.
- 10—Marque la situation. — Enleva. — Equerre. — Du verbe avoir.
- 11—Ensemencements. — Avis, opinion.
- 12—Abrév. d'école. — Article. — Sainte.

**VERTICALEMENT**

- 1—Ouvrières d'une houillère.
- 2—Tas. — Caresantes.
- 3—Manière doucement. — Promptement.
- 4—Qui annonce de la gaité. — Anc. curé de Notre-Dame
- 5—Pays. — Tête de rocher.
- 6—Dém. — Cachera, ne dira point. — Période.
- 7—Riv. de France. — Choisit. — Poss.
- 8—Au moment même.
- 9—Titre des descendants de Mahomet. — Rebord ou l'et sous l'ove d'un chapiteau (pl).
- 10—Prép. lat. — Récolte du vin. — En matière de.
- 11—Largesse. — Sa sainteté. — Fin de participe.
- 12—Largeur d'une étoffe. — Canton suisse. — Ville d'Italie.

**LOGIS à louer de 4 1/2 pièces, électricité et eau chaude fournies. Espace pour jardin. Le tout \$60.00 par mois. Situé à East Farnham. Libre 1er mars. Tél.: 263-3659 (15831)**

**44—ARTICLES DE SPORT**

ARC à vendre de marque "Bear", 38 lb de pression avec tous les accessoires compris. Pour la chasse ou pour le tir à l'intérieur. Tél.: 263-2001 (15950)

**72—MOTONEIGES A VENDRE**

MOTONEIGE Ski-Roule. SS-300, 23 forces, 1971, reconditionné à neuf. Equipé d'un pare-choc, dossier, bogues avec étui, indicateur de vitesse et graisseurs fournis. Tél.: 263-4883 (15894)

**73—ANIMAUX**

80 VACHES soit fraîches ou devant vèler sous peu. Conditions faciles. Jules Côté, 1274 rue Sud, Cowansville. Tél.: 263-0670 ou 263-1434 (15776)

**COMMIS EN COMPTABILITÉ**

Jeune homme sérieux demandé pour remplir un poste de commis en comptabilité. Tous les candidats devront communiquer au tél.: 534-2200. local 235 entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m. (15896)

**SOIRÉE D'INFORMATION**

Le Domaine des Cantons de l'Est, vous invite à une soirée d'information à leur siège social soit le mardi, mercredi, jeudi et le samedi après-midi. Pour de plus amples informations, communiquer avec M. Normand à: Tél.: 378-6644 (15833)

**ATTENTION**

Un manufacturier demande des agents-distributeurs pour desservir tous les endroits commerciaux dans tous les Cantons de l'Est et plus, avec territoire exclusif.

**POSSIBILITÉ DE REVENU DE \$250. à \$400 PAR SEMAINE**

Position permanente. Produits déjà connus. Devra posséder leur voiture. Pour informations demandez votre gérant au no. 378-9071. SUITE 109 (15886)

**PROBLEME 2047**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1	M	A	T	T	A	L	E	M	E	N	T	
2	A	R	E	N	E	S	V	O	S			
3	T	E	R	R	E	P	I	C				
4	O	T	I	A	R	R	E	T	E	R		
5	T	E	T	S	C	I	E	R	A			
6	J	E	K	O	M	A	M					
7	M	A	R	D	E	N	S	E	L	L	E	
8	A	R	E	T	S	Z	E	L	E			
9	I	N	A	N	T	E	P	R	V	I	S	
10	E	S	T	I	R	E	R	A				
11	A	M	S	E	R	E	R	E	C			
12	A	I	S	E	R	T	E	T	S	E		

PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la date de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention à la Division des Divorcés de Montréal. Prenez plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

GRANBY, ce 2 février 1972. JACQUES PERRON Régistrare

Me Gilles Theriault, procureur de la requérante, 263 rue Principale, Granby, P.Q.

CANADA PROVINCE OF QUEBEC DISTRICT OF BEDFORD Divorce of Montreal NO: 12-018020-71

SUPERIOR COURT (Divorce Division) BERNICE GIROUX, housewife, residing and domiciled in Bedford, district of Bedford, Petitioner

—vs— ANDRE DANDURAND, unknown address, Respondent

ORDER OF THE COURT The Respondent, ANDRE DANDURAND, is hereby called upon to appear within the delay of sixty (60) days following the last publication of this notice. A copy of the divorce petition has been left for him at the office of Divorce Registration of Montreal. And further, take notice that in default of your serving and filing such appearance or contestation within the time prescribed above, the Petitioner may proceed herein by default and a divorce decree and other relief may be granted without notice to you, such decree will be declared absolute after the delay established in the judgment, unless you show cause to the Court why the decree should not be made absolute.

GRANBY, this 2 day of February 1972. GUY VINCENT Registrar

Gilles Theriault, Solicitor for the Petitioner, 263 Main Street, Granby P.Q. (15901)

**Cartes d'affaires**

**À BAS INTÉRÊT**

1ère et 2ème hypothèque  
• ville et campagne  
• construction et réparation  
• règlement de dettes  
• jusqu'à 25 ans pour payer  
JARDIN STE-THÉRESE INC. GRANBY TÉL. 378-6047  
MONTREAL: 481-6054

**SOULAGEZ VOS PIEDS**

en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales confection de supports d'arches  
GÉRARD POTVIN SPÉCIALISTE 20 années d'expérience  
• Ajustement personnel à chaque client.  
• Ajustement parfait.  
• Empreintes des pieds.  
• Correction pour pieds malades, affaiblis, démarche difficile.  
• Chaussures correctives.  
• Prix modiques.  
POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET CONFORT DES PIEDS VENEZ AU CENTRE D'AJUSTEMENT 30 Johnson — TÉL: 372-5292

G. Renault, Federal  
R. Hébert, Federal  
R. Babineau, Federal  
A. Lachapelle, L. Leclerc  
N. Viens, Esmond  
J.J. Robert, Spot  
R. Melançon, L. Leclerc  
S. Grenier, Esmond  
N. Jacques, G.M. Plastic  
J.G. Thomp., Federal  
P. Forand, Esmond  
P. Perras, Spot  
A. Giard, G.M. Plastic  
R. Arès, Esmond  
R. Bernier, L. Leclerc  
R. Breton, Esmond  
M. Lacroix, Crino  
M. Doel, G.M. Plastic  
R. Lussier, Crino  
R. Ronin, Federal  
G. Richer, Spot  
R. Goyette, Esmond  
A. Arsenault, G.M. Plas.  
A. McDuff, Spot  
G. Armstrong, Spot  
D. Chatelain, Crino  
Y. Charron, Spot  
S. Martel, G.M. Plastic  
R. Turcotte, L. Leclerc  
P.E. Gagné, Crino

LA SUPER SPORT SST...  
"de la super-performance" à votre main  
Choisissez la Sno-Prince de vos rêves. En réalité, vous obtenez un maximum de performance, de confort, de sûreté et de manoeuvrabilité. Et vous aurez tout l'hiver "à votre main", en 1972 comme pour plusieurs années à venir.  
pièces et service SNOW CRUISER  
GRANBY CAMPER INC. (division Marinelli)  
529 Dufferin Granby, P.Q. TÉL: (514) 372-4760

CANADA PROVINCE OF QUEBEC DISTRICT OF BEDFORD Greffe des divorces du district de Montréal NO: 12-018020-71  
COUR Supérieure (Division des divorces) BERNICE GIROUX, épouse commune en biens de André Dandurand, domiciliée et résidant à Bedford, district de Bedford, requérante

—vs— ANDRE DANDURAND, autrefois de St-Armand, district de Bedford, maintenant de lieux inconnus, intimé

PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la date de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention à la Division des Divorcés de Montréal. Prenez plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

GRANBY, ce 2 février 1972. JACQUES PERRON Régistrare

Me Gilles Theriault, procureur de la requérante, 263 rue Principale, Granby, P.Q.

CANADA PROVINCE OF QUEBEC DISTRICT OF BEDFORD Divorce of Montreal NO: 12-018020-71

SUPERIOR COURT (Divorce Division) BERNICE GIROUX, housewife, residing and domiciled in Bedford, district of Bedford, Petitioner

—vs— ANDRE DANDURAND, unknown address, Respondent

ORDER OF THE COURT The Respondent, ANDRE DANDURAND, is hereby called upon to appear within the delay of sixty (60) days following the last publication of this notice. A copy of the divorce petition has been left for him at the office of Divorce Registration of Montreal. And further, take notice that in default of your serving and filing such appearance or contestation within the time prescribed above, the Petitioner may proceed herein by default and a divorce decree and other relief may be granted without notice to you, such decree will be declared absolute after the delay established in the judgment, unless you show cause to the Court why the decree should not be made absolute.

GRANBY, this 2 day of February 1972. GUY VINCENT Registrar

Gilles Theriault, Solicitor for the Petitioner, 263 Main Street, Granby P.Q. (15901)

**Fédéral a tout balayé dans la ligue Industrielle-Labatt**

Granby — La saison régulière de la ligue de ballon-balai Industrielle-Labatt de Granby est chose du passé, et les équipes sont en séries éliminatoires. Les statistiques finales nous révèlent une fiche parfaite de 19 gains et 2 nulles pour l'équipe Federal, qui a devancé Esmond par 11 points au classement final.

Chez les cerbères, R. Giguère du Federal a terminé premier avec une moyenne de 0.76, suivi de D. St-Pierre du Spot avec 0.81.

Chez les compteurs, le championnat revient d'emblée à G. Renaud du Federal avec 69 points, dont 30 buts. R. Hébert et R. Babineau, également du Federal, suivent avec respectivement 56 et 42 points. Voici les statistiques finales de la ligue:

**CLASSEMENT**

	G	P	N	PP	PC	PTS
Federal Pac.	10	0	2	104	16	40
Esmond	13	5	3	67	23	29
Spot	10	5	6	52	17	26
G.M. Plastic	10	7	4	50	27	24
L. Leclerc	9	10	2	57	53	20
Crino	6	11	4	34	58	16
Paragon	4	12	5	22	66	13
Imprime. M. G.	0	21	0	4	130	0

**GARDIENS DE BUTS**

	B	A	PTS
R. Giguère, Federal	21	16	0.76
D. St-Pierre, Spot	21	17	0.81
R. Arès, Esmond	21	23	1.1
M. Gaudreau, Esmond	21	23	1.1
Y. Paquette, G.M. Plastic	21	27	1.3
P. Rodrigue, L. Leclerc	21	53	2.5
G. St-Amand, Crino	21	58	2.7
G. Favreau, Crino	21	58	2.7
J.P. Desmarais, Paragon	21	66	3.1
R. Monpetit, Paragon	21	66	3.1
A. Messier, I.M.G.	21	130	6.1
J. Fournier, I.M.G.	21	130	6.1

**COMPTEURS**

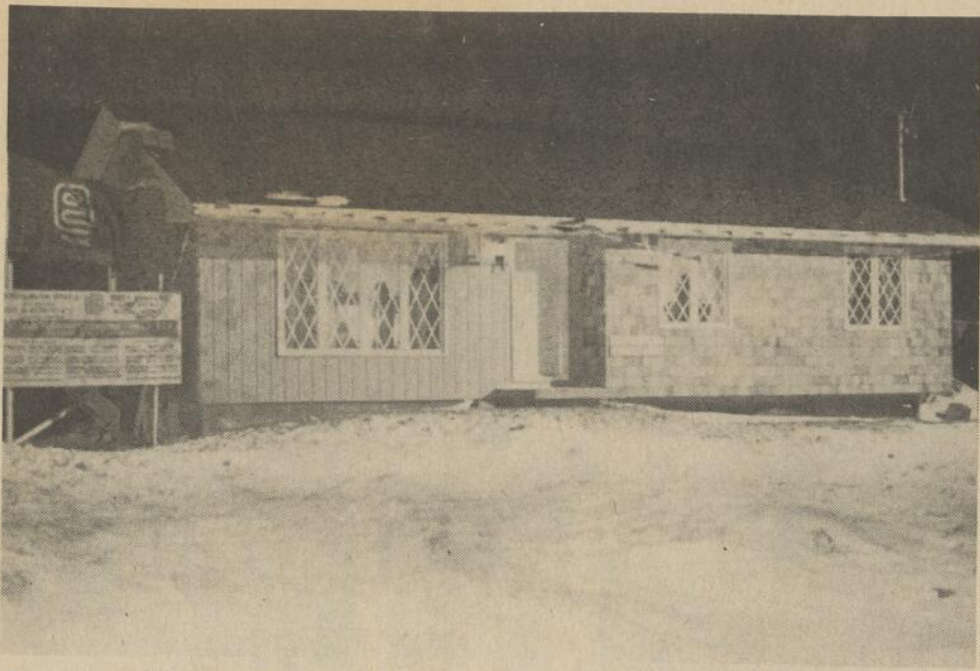
	But	Ass	Pts	Pun
G. Renaud, Federal	30	39	69	2
R. Hébert, Federal	28	28	56	25
R. Babineau, Federal	21	21	42	2
A. Lachapelle, L. Leclerc	20	15	35	4
N. Viens, Esmond	11	22	33	4
J.J. Robert, Spot	13	18	31	2
R. Melançon, L. Leclerc	9	21	30	14
S. Grenier, Esmond	13	16	29	20
N. Jacques, G.M. Plastic	10	19	29	0
J.G. Thomp., Federal	7	22	29	22
P. Forand, Esmond	12	13	25	7
P. Perras, Spot	11	12	23	4
A. Giard, G.M. Plastic	15	5	20	21
R. Arès, Esmond	7	12	19	2
R. Bernier, L. Leclerc	7	11	18	41
R. Breton, Esmond	8	9	17	10
M. Lacroix, Crino	7	10	17	8
M. Doel, G.M. Plastic	10	6	16	5
R. Lussier, Crino	9	7	16	0
R. Ronin, Federal	5	11	16	20
G. Richer, Spot	5	10	15	10
R. Goyette, Esmond	3	11	14	2
A. Arsenault, G.M. Plas.	2	12	14	15
A. McDuff, Spot	6	7	13	23
G. Armstrong, Spot	5	8	13	2
D. Chatelain, Crino	7	5	12	16
Y. Charron, Spot	5	7	12	2
S. Martel, G.M. Plastic	4	8	12	34
R. Turcotte, L. Leclerc	6	5	11	20
P.E. Gagné, Crino	5	6	11	11

**AVIS PUBLIC**  
PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE GRANBY  
AUX PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES DE LA VILLE DE GRANBY.  
EST PAR LE PRESENT DONNE que le conseil municipal de la Ville de Granby, à une séance ordinaire ajournée tenue à l'Hôtel de Ville, le 8ème jour du mois de novembre 1971, a adopté le règlement numéro 752-71, intitulé: "Règlement pour décréter le remplacement des conduites d'égoûts et d'aqueduc sur la rue Jeanne d'Arc et un emprunt au montant de \$23,750.00 pour en acquitter le coût."  
Le dit règlement a reçu les approbations suivantes:  
Approbation des propriétaires d'immeubles imposables de la Ville de Granby, en date du 18 novembre 1971;  
Approbation du Ministre des Affaires Municipales, en date du 24 janvier 1972;  
Approbation de la Commission Municipale du Québec, en date du 24 janvier 1972.  
Ce règlement est déposé à mon bureau, Hôtel de Ville, Granby, Qué., où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la loi.  
DONNE A GRANBY, ce 10ème jour du mois de février 1972.  
Donat Brosseau, Contrôleur-Greffier (15956)

**À VENDRE**  
Aménagement complet, 3 pièces Espagnol neuf 1489 ou 115, mensuellement. Mobilier de chambre, mobilier de salon, tables et lampes. Mobilier de cuisine, poêle et réfrigérateurs.  
Tél.: (514) 527-0818 ou à: 940 Mt-Royal E. Montréal. (15718)

**CORPLASTICS CANADA LTD**  
On fait savoir que Corplastics Canada Ltd, s'adressera au Ministre de la Consommation et des Corporations afin d'obtenir l'autorisation d'abandonner sa charte.  
MONTREAL, le 7 février 1972.  
Le secrétaire, JACQUES LAURENT (15925)

**APPEL D'OFFRES**  
CHANGEMENT DES LUMINAIRES  
Ecole Notre — Dame — Auxiliaire  
La Municipalité scolaire de Saint-Jean, Québec, recevra jusqu'à 4H.00 p.m., mardi, le 29 février 1972, au bureau du soussigné, 240, rue Frontenac, Saint-Jean, Québec, sous enveloppe cachetée, des offres pour:  
Le changement des luminaires existants incandescents par de nouveaux luminaires à tubes fluorescents aux endroits indiqués sur les plans; ce, à l'école Notre-Dame-Auxiliaire, 151, rue Notre-Dame, Saint-Jean, Québec.  
Les soumissionnaires pourront se procurer les plans et devis au bureau de cette Municipalité scolaire, 240, rue Frontenac, Saint-Jean, Québec, moyennant un dépôt remboursable de vingt-cinq dollars (\$25.00).  
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des offres qui aura lieu lors de l'assemblée publique tenue, mardi, le 29 février 1972, à 8H.00 p.m. au bureau de la Municipalité scolaire de Saint-Jean, Québec, 240, rue Frontenac, Saint-Jean, Québec.  
La Municipalité scolaire de Saint-Jean, Québec, ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.<



### La maison Novelec

Cette maison anti-pollution NOVELEC, construite par la firme Eastern Township Construction, à Bromont, a été ouverte aux visiteurs il y a à peine quelques jours, à l'occasion de la Semaine nationale de l'électricité. Les personnes intéressées à visiter cette habitation "tout électrique" la trouveront au numéro 118, rue Châteauguay.

## Les enseignants doivent faire face à la menace du "chômage"

LONGUEUIL — "La baisse brutale de natalité au Québec, l'introduction progressive mais de plus en plus rapide de la technologie dans l'enseignement, la restructuration des commissions scolaires amorcée par la loi 27, et l'absentéisme du gouvernement dans le domaine linguistique, sont autant d'épées de Damoclès qui menacent les enseignants dans leur sécurité d'emploi."

C'est ce qu'a déclaré le président Chagnon au nom des quelque 22.000 enseignants membres de l'Alliance des professeurs de Montréal, du Syndicat des enseignants de Champlain (SEC) et du Syndicat des enseignants de la région des Mille-Illes (SERMI).

Accompagné de MM. Guy Bisailon, président du SEC et Paul-Emile Thellend, président du SERMI, le président de l'APM a rendu public le dossier conjoint que ces trois plus gros syndicats de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ) ont produit sur la sécurité d'emploi.

Parce qu'ils vivent dans le même milieu, affrontent les mêmes objectifs, l'Alliance, Champlain et Sermi ont

en effet décidé de conjuguer leurs efforts pour donner à leurs membres, aux parents et au public en général, l'information la plus complète possible sur l'enjeu de leur "devenir", notamment face à la négociation avec le gouvernement.

Commentant ce qu'il considérait être les points clés de l'insécurité actuelle et future des enseignants, le président Chagnon devait d'abord insister sur la chute brutale de la clientèle étudiante, d'ici 1976.

"A ne considérer que le facteur démographique et toutes choses étant égales par ailleurs, la CECM seule aura en 1976, 2200 professeurs de moins qu'à l'heure actuelle. Si des solutions ne peuvent être apportées avec la présente négociation, le traumatisme des mises à pied marquera infailliblement les enseignants de la présente décennie."

"La diminution des naissances explique pour une large part cette chute du nombre d'élèves. Toutefois, il y a d'autres causes à ce phénomène: consolidation au lieu d'expansion des services d'enseignement, perte d'une génération d'étudiants suite à la suppression des 7e an-

nées, exode urbain, etc... sans parler, bien entendu, de l'anglicisation des jeunes Québécois.

A la seule CECM, les écoles françaises ont perdu plus de 2.000 élèves depuis la promulgation de la loi 63. Au niveau de la province, la CEQ a pu dénombrer un surplus de personnel de 386 enseignants francophones suite à l'application de la loi 63", devait poursuivre le président de l'Alliance.

Une autre source d'insécurité soulevée par le président Chagnon, est celle de la grande inconnue devant laquelle se trouve le monde syndical face aux changements territoriaux des commissions scolaires.

"Qu'il s'agisse de la loi 27, qui touche plus particulièrement le Syndicat des enseignants de Champlain et le Syndicat des enseignants de Mille-Illes, ou du projet de loi 28 sur la restructuration scolaire sur l'île de Montréal, l'interrogation est la même: qu'advient-il - il des droits acquis? Concrètement, les quelque 22.000 enseignants de la région de Montréal se retrouveront tous dans de nouvelles commissions scolaires: l'ancienneté qu'ils avaient dans leur ancienne commission scolaire leur sera-t-elle reconnue?"

Concrètement, les nouvelles commissions scolaires respecteront-elles les bénéfices marginaux souvent arrachés de dure lutte par les enseignants aux actuelles commissions scolaires? Ce sont autant de questions qui ont été posées au ministre du Travail et que j'ai personnellement soulevées devant le ministre de l'Éducation en Commission parlementaire, tout le monde s'accorde à dire que le Code du Travail est inapte à régler un tel problème. Quand on connaît la complexité juridique de telles implications, on ne peut qu'être inquiet."

A cela, il faut ajouter les mutations ou mises à pied des départs d'année scolaire suite aux erreurs des directions d'école dans leurs prévisions et aux défections étudiantes. C'est ainsi qu'à Champlain, 581 professeurs ont été mis à pied en mai 1971. 500 ont vécu tout l'été dans l'angoisse d'un non-renouvellement et 81 ont été remerciés!"

"Comment espérer qu'une réforme scolaire axée, selon les orientations mêmes du ministère, sur la stabilité d'équipes de travail, puisse se réaliser dans le contexte d'une telle bousculade du personnel enseignant?"

### La soirée du mardi gras

FARNHAM (DNC) — Le club de Chasse et pêche de Farnham Inc., invite tous ses membres à participer à la soirée du samedi gras, le 12 février, alors que les gagnants des prix du concours de pêche seront honorés. Cette soirée dansante permettra aussi à un heureux participant de gagner une somme de \$50. L'orchestre invité sera les "Trois élites".

M. Mark Pearson, président du club, tient à rappeler aux membres que la prochaine assemblée régulière se tiendra le lundi 14 février et les points discutés seront: le comité sur la pollution de l'environnement, l'achat d'un projecteur 16mm, le concours de pêche du 5 mars, le cours de maniement d'armes à feu, et le contrôle de la vente des cartes de membres. Un film sera présenté à la suite de cette assemblée.

## Possession d'une arme et menaces de mort Le juge estime les accusations trop sérieuses pour le laisser en liberté

FARNHAM (AD) — Un incident survenu à Farnham, le 3 février, et qui a eu pour principal objet d'entraîner la suspension indéfinie de l'adjoint au chef de police de Farnham, M. Paul-E. Berthiaume, a eu des rebondissement devant les tribunaux hier, alors que le ministère de la Justice a retenu deux graves accusations contre un jeune homme au tempérament plutôt violent, Michel McSween, qui a aussi pignon sur rue à Farnham.

McSween, qui comparait hier, au Palais de Justice de Cowansville, devant le juge Guy Genest de la Cour des sessions de la paix, a nié toute culpabilité en réponse aux accusations portées contre lui. A la suite du consentement de son avocat, Me André Fortier, de Cowansville, et du procureur de la couronne, Me Claude Noisieux, le juge Genest a fixé l'enquête préliminaire de l'accusé au 17 février.

Le prévenu est inculpé de possession d'une arme offensive ou d'une imitation de celle-ci dans un dessein dangereux pour la paix publique. Il est aussi accusé d'avoir proféré des menaces de mort par téléphone contre M. Maurice Belle-

rose, gérant de l'usine de la compagnie Coronet Carpets Ltée, à Farnham.

Dans ce dernier cas, il s'agit à l'origine d'un conflit patronal-syndical remontant au 5 novembre, alors que Michel McSween était congédié comme employé à l'usine de la compagnie Coronet Carpets Ltée. Le syndicat avait alors formulé un grief contre l'employeur et l'instruction de ce grief devant un arbitre nommé par les deux parties en cause devait se faire lundi, le 7 février.

Toutefois, comme le prévenu était détenu à la prison commune de Sherbrooke en raison des menaces qu'il aurait présumément proférées contre le gérant de l'usine, l'instruction du grief a été reportée à plus tard, le principal intéressé n'y étant pas et étant dans l'impossibilité de s'y présenter.

### Aucun cautionnement

La comparution de l'accusé devait avoir lieu lundi, au Palais de Justice de Cowansville, mais le principal intéressé brillait par son absence puisqu'il était détenu à la prison commune de Sherbrooke, en raison de son transfert la veille, de la prison commune de Cowansville. Ce transfert avait été rendu néces-

saire par la fermeture de la prison de Cowansville, dimanche après-midi, à la suite de l'arrêt de travail déclenché par les gardiens quelques heures auparavant.

Néanmoins, lors de l'appel des causes inscrites au rôle de la Cour des sessions de la paix, lundi matin, le procureur de la couronne avait fait part au tribunal qu'il entendait s'objecter à tout cautionnement et à la remise en liberté de l'inculpé, obtenant du même coup l'autorisation de faire une pré-enquête afin de démontrer et faire valoir devant le tribunal les raisons pour lesquelles il s'objectait à la mise en liberté sous cautionnement du prévenu. Le tribunal a donc fixé l'audition de l'enquête au 10 février.

En présentant ses arguments au tribunal, hier avant-midi, Me Noisieux a fait entendre un seul témoin: soit M. Maurice Bellerose, gérant de l'usine de la compagnie Coronet Carpet Ltée qui a dit bien connaître le cas McSween.

Le témoin a révélé en réponse aux questions de l'avocat de la couronne, que les menaces proférées par le prévenu à son endroit l'ont été à la suite de son congédiement comme employé de la compagnie, le 5 no-

vembre. Le témoin a relaté avoir reçu des menaces de l'accusé le 9 novembre très précisément alors que McSween était seul avec lui dans son bureau.

Il a également soutenu avoir reçu des menaces par téléphone à différentes occasions entre le 9 novembre et le 2 février. Il a précisé que la dernière fois remontait au 3 février et que deux agents de police de Farnham écoutaient sa conversation avec l'accusé en cette dernière circonstance, en plus d'avoir lui-même enregistré toute cette conversation au moyen d'un appareil d'enregistrement branché sur son récepteur.

Après quelques arguments de part et d'autre, le juge Guy Genest a acquiescé à la demande du procureur de la couronne d'entendre la bande enregistrée pour les fins de l'enquête. Il a fallu à la cour environ une demi-heure pour prendre connaissance de la conversation téléphonique entre le plaignant et McSween présumément.

Sur cette bande, l'interlocuteur dit s'appeler Michel McSween, et, en des termes difficilement publiables, soutient avoir été lésé par M. Bellerose, tout en couvrant celui-ci

d'injures et d'insultes. L'interlocuteur qui semble sous l'effet de la boisson, va même à proférer des menaces contre M. Bellerose et ce, à plusieurs reprises, tout en se promettant qu'on ne l'aura pas.

Le même interlocuteur fait même allusion, à un moment donné aux trois employés de la compagnie DuPont Nylon du Canada Ltée, présumément abattus l'automne dernier par un certain Vincent Meloche qui serait un ex-employé de la firme.

Pendant près d'une demi-heure, le juge Genest a écouté religieusement la conversation enregistrée. A la fin il a acquiescé à la requête de la poursuite en émettant une ordonnance autorisant l'incarcération de McSween, qui, incidemment, est demeuré très calme tout au long de l'instruction de l'enquête.

Le président du tribunal a émis l'opinion que l'accusé constitue un danger pour la sécurité de la population et une menace pour M. Bellerose plus particulièrement, donnant ainsi raison au procureur de la couronne.

L'enquête préliminaire s'instruira donc le 17 février. Entre-temps, le prévenu sera détenu en prison.

# Nous avons vu combien certains paient pour une petite voiture... et ce qu'ils obtiennent pour le prix.

## Ils auraient dû acheter une Vega de Chevrolet.

La plupart des gens achètent une petite voiture pour économiser. C'est plein de bon sens!

Mais, le mot économie a une résonance rassurante et agréable, il s'interprète de deux façons.

Il y a d'abord "l'économie instantanée". C'est-à-dire un faible prix d'achat et... "pour la suite, on verra".

Il y a aussi "l'économie à long terme"; connue aussi sous le nom de bonne affaire.

Beaucoup de petites voitures offrent "l'économie instantanée". Mais à la longue, les sommes économisées à l'achat finissent par être englouties.

Si, par exemple, la voiture n'est pas faite pour l'hiver canadien.

Si la voiture n'a pas les équipements (sauf moyennant supplément) que nous sommes habitués à trouver dans nos voitures.

Ou encore, si le service après-vente laisse nettement à désirer.

La Vega de Chevrolet est une petite voiture qui offre "l'économie à long terme".

La Vega a été conçue et construite pour les conditions de conduite en Amérique du nord.

Sur une autoroute, elle ne s'en laisse pas imposer par les grandes. Sur les longues montées, elle laisse plus d'une petite rivale loin derrière. (Le secret? C'est un moteur ultra-léger, ultra-gros, ultra-puissant.)

La Vega offre le confort que vous attendez d'une voiture. A commencer par des sièges-baquets avec un épais rembourrage de mousse. (Même si vous n'avez jamais été propriétaire d'une voiture, vous avez sûrement pris place dans un grand nombre.)

La Vega possède aussi les caractéristiques de maniabilité, de rendement et de sécurité dont aucun automobiliste ne devrait accepter de se passer. Elle a une voie et des roues larges. Des freins à disque aux roues avant. Un système de ventilation à air pulsé. Une pompe à essence électrique. Des membrures de renfort dans les portes.

Et plus de 6000 concessionnaires en Amérique du Nord assurent le service après-vente, pour les rares occasions où vous en aurez besoin.

Plusieurs Vega s'offrent à votre choix: sedan 2 portes, coupé Hatchback, familiale Kamback, fourgonnette. Vous pouvez ainsi choisir votre Vega selon l'usage que vous voulez en faire.

Et nous vous réservons une meilleure surprise encore.

Il n'y a pas tant de différence entre le prix d'une Vega et celui d'une voiture à "l'économie instantanée".

Mais, il y a toute une différence dans la qualité.

Et ça, ça se remarque instantanément!

**VEGA**  
**CHEVROLET**



La mini-fait-tout.



Bouclier ceinture et baudrier, l'idée de votre vie.

Certains des équipements représentés ici sont fournis en option, moyennant supplément.

**DANSE**  
**TOUS LES SAMEDIS SOIR**  
**AU CHALET DE SKI**  
**BROMONT**  
avec l'orchestre  
**LES "4 KEYS COMBO"**  
**DU PLAISIR POUR TOUS**